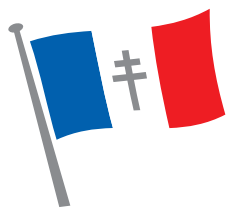


Fondation



de la

France Libre



Ceux qui n'ont

jamais posé

leurs armes

www.france-libre.net

38
Numéro

66 %

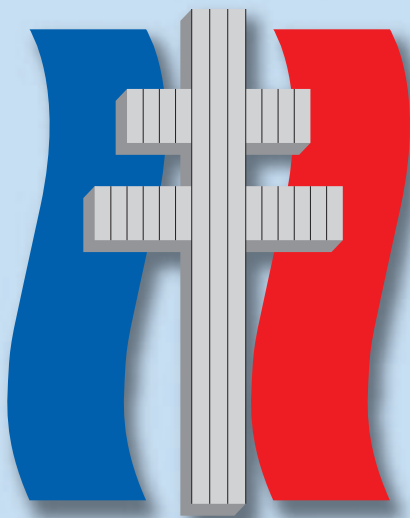
de votre don à la Fondation est déductible de votre impôt sur le revenu (IRPP) (dans la limite de 20 % de votre revenu*).

Nous vous adresserons un reçu fiscal, libellé à la date de votre chèque, à joindre à votre prochaine déclaration de revenus.

Un don de 90 € par exemple, ne vous coûte comme effort réel que 30,60 € après déduction.

Pour les dons des entreprises, la réduction de 60 % du montant s'impute sur l'impôt, dans la limite de 5 % du CA hors taxes (reportable sur 5 ans).

* Loi du 18 janvier 2005

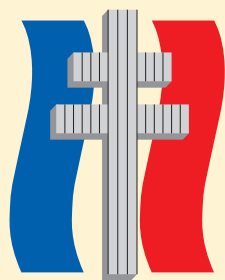


**Faire un legs
à la Fondation aujourd'hui,
c'est penser à ce qu'elle
sera demain et la protéger
pour longtemps**

Visitez notre site :

www.france-libre.net

Sommaire



Revue d'information
trimestrielle de la
Fondation de la
France Libre
Parution : Décembre 2010
Numéro 38

La Vie de la Fondation

Le mot du Vice président	2
Cérémonie du dimanche 7 novembre	3
Concours 2009-2010 CNDR	5
Dans les délégations	11

Chez nos amis

Legs des drapeaux au musée	18
FNFL sur la plaque des donateurs à Colombey	19
Une impasse Louis Le Floch (SAS)	

11^{ème} cahier de la 1^{ère} DFL

CNDR 2010-2011

La répression de la résistance en France	20
La justice de Vichy et les Français libres	21
La répression des marins FNFL	23
La répression des aviateurs	26
La répression de la Résistance en Indochine	29

Chronique littéraire

In memoriam

Carnet

La vie du Club

© « BULLETIN DE LA FONDATION DE LA FRANCE LIBRE ÉDITÉ PAR
LA FONDATION DE LA FRANCE LIBRE »

N° commission paritaire : 0212 A 056 24

N° ISSN : 1630-5078

Reconnue d'utilité publique (Décret du 16 juin 1994)

RÉDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITÉ :

59, rue Vergniaud - 75013 Paris

Tél. : 01 53 62 81 82 - Fax : 01 53 62 81 80

E-mail : revue.fl@free.fr

VERSEMENTS : CCP Fondation de la France Libre

Paris CCP La Source 42495 11 Z

Prix au N° : 5 Euros

Abonnement annuel : 15 Euros

Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente publication - loi du 11 mars 1957 - sans autorisation de l'éditeur. La conception de la croix de Lorraine pour la une de couverture est un copyright © CASALIS, gracieusement mis à la disposition de la Fondation.

MISE EN PAGE, IMPRESSION, ROUTAGE :

Imprimerie LA FERTOISE - 02 43 93 00 05

Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2010

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Georges CAÏTUCOLI

CONCEPTION GRAPHIQUE : Bruno RICCI

Le mot du secrétaire général et vice-président



La grande année 2010, marquée par de nombreuses cérémonies chargées de rappeler l'Appel du général de Gaulle, se termine.

A Londres, à Paris, dans toute la France, mais aussi en maintes capitales étrangères, cette date a été célébrée avec faste et ferveur. En Australie, avec notre ami Georges Brouet, au Brésil avec Roland Mélo, à Mexico avec le fidèle Andrés Gérard et au Maroc où Sa Magesté le roi du Maroc a donné le nom du général de Gaulle à la promotion d'élèves officiers (1 523 élèves dont 197 femmes), des cérémonies du souvenir ont été organisées.

Le retentissement bénéfique de toutes ces manifestations a permis de rassembler, autour de ce rappel d'un moment historique, des foules importantes dans toutes les provinces. Le Concours National de la Résistance et de la Déportation, dont le thème choisi était l'Appel, a donné la possibilité à toutes nos délégations d'intervenir dans de nombreux collèges et lycées. Leur action a été déterminante pour ces jeunes qui ont été passionnés par les récits des participants à ces combats.

L'Appel du général de Gaulle nous a rassemblés. Restons tous unis pour perpétuer son souvenir. A la fin de cette année très dense, j'adresse à chacun mes vœux de santé et de bonheur pour le nouvel an.

Georges Caïtucoli

CARTES DE VŒUX 2011

Au seuil de l'année 2011, la Fondation vous propose ses cartes de vœux. Elles sont disponibles au prix de **10€** le paquet de 10 cartes avec enveloppes (frais de port et d'emballage compris)

Pour toutes commandes, veuillez retourner le bon ci-dessous, accompagné du chèque correspondant à l'ordre de la
« Fondation de la France libre ».



M^{me}/M^{lle}/M. : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Désire recevoir : Paquet(s) de 10 cartes de vœux

Je joins à cet effet, un chèque de : euros

Fondation de la France libre - 59 rue Vergniaud - 75013 PARIS

Dimanche 7 novembre à Paris



En ce dimanche 7 novembre, les Français libres de la 1^{ère} DFL se sont retrouvés qui Branly pour rendre hommage au général Brosset, son commandant en Italie et en Tunisie, et qui disparut tragiquement dans la Rahin en 1944 dans un accident de jeep.



Au pont de Bir Hakeim, dépôt de gerbe par le député maire du 15^{ème} arrondissement Philippe Goujon et Jean-François Lamour.

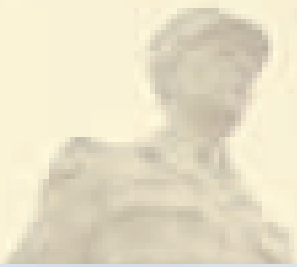


Quatre anciens de Bir Hakeim, Pigneaux de Laroche, Heitzmann, Tranape et Nordmann.

Credit photo : Yves Ropars

**Fermeture de La Fondation
du samedi 18 décembre au mardi 04 janvier**

LA VIE DE LA FONDATION



Il y a maintenant 40 ans que le Général nous a quittés et dix ans que nous venons chaque année déposer une gerbe devant sa statue.



Traditionnelle messe, célébrée par le père Second en la chapelle Saint-Louis de l'École militaire.

Crédit photo : Yves Ropars

Remise des prix du Concours National de la Résistance et de la Déportation 2010

En 2010, le Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD) portait sur : « *l'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle et son impact jusqu'en 1945* ».

Maître d'œuvre de la brochure pédagogique publiée et diffusée dans l'ensemble des collèges et lycées, la Fondation de la France libre avait également l'honneur d'organiser la cérémonie nationale de remise des prix, en partenariat avec le ministère de la Défense et des Anciens combattants et le ministère de l'Éducation nationale.

L'année 2010 étant celle de la commémoration du 70^e anniversaire de l'appel du 18 juin, c'est le Mémorial Charles de Gaulle de Colombey-les-Deux-Eglises qui a été choisi pour accueillir cet événement.

Vendredi 26 novembre, à Colombey-les-Deux-Eglises

Dans la matinée, l'ensemble des lauréats et leurs professeurs ont pu découvrir le Mémorial de Colombey-les-Deux-Eglises. Cette possibilité a également été offerte par le ministère des Anciens combattants aux invités venus de Paris en car.



Lycée Emile Zola de Rennes (travail collectif) : Mathis Cariou, Valentine Glémée, Hong Nhung Nguyen avec leur professeur Monsieur Burguin.

Jeudi 25 novembre, à Paris

A leur arrivée dans la capitale, les lauréats des devoirs individuels et des travaux collectifs ont été reçus au club de la France libre, où un déjeuner leur a été offert.



Des lauréats et leurs enseignants au club de la France libre.

Après ce repas, ils se sont rendus au musée de l'ordre de la Libération où le colonel Moore les a accueillis au nom du chancelier de l'ordre, François Jacob. Une visite guidée leur a permis de découvrir les vitrines consacrées à l'histoire de la France libre et de la Résistance intérieure.

De son côté, Michel Boyon, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), a reçu les lauréats des travaux audiovisuels, avant de les inviter à découvrir les locaux de Radio France, à la Maison de la Radio.



Au premier plan : Thomas Benkhala, du collège de Saint-Jean de Maurienne, avec son professeur Mickaël David, et trois des quatre lauréates du lycée professionnel de Faa'a (Polynésie française), Erena Carbayol, Timeri Drollet, Moetu Mataitai et Heratua Taae, venues avec leur professeure, Sylvie Cau.

Collège Jean Moulin de Pontault-Combault (travail collectif) : Estelle Fabre, Bianca Oliveira Rodrigues, Déborah Lopes et Joana Mendes Brandao, avec leur professeure Nadine Lopes et Joëlle Dusseau, présidente du jury nationale du CNRD.



Lycée Turgot de Limoges (travail collectif audiovisuel) : Louis Gombarotto, Claire Granger, Camille Grosdemouge, Mathias Léopoldie et Thibault Longuequeue, avec leur professeur Thierry Beaubiat et son assistante Céline Touraine.

Collège Ponsard de Vienne (travail collectif audiovisuel) : Maylice Amradouch, Pierre Chimot, Léo Georget et Chloé Lorente, avec leur professeur Jean-Louis Chouvet.



Après avoir pris au Mémorial un déjeuner préparé et servi par la section hôtelière du lycée professionnel de Langres, les lauréats ont rejoint La Boissellerie en début d'après-midi. Là, ils ont pu découvrir le cadre intime dans lequel l'homme du 18 juin écrivit ses *Mémoires de guerre*, qui retracent l'épopée de la France libre et l'unification de la Résistance sous son autorité.

A 15 heures, lauréats et invités se sont retrouvés à l'amphithéâtre Anne de Gaulle, où Joëlle Dusseau, inspectrice générale de l'Éducation nationale, présidente du jury national du CNRD, leur a adressé un mot d'accueil.



Sur les marches de l'escalier d'honneur du musée de l'ordre de la Libération, Loïc Le Bastard présente aux lauréats le colonel Moore, compagnon de la Libération, représentant le chancelier de l'ordre. A leur gauche, Vladimir Trouplin, conservateur du musée.

Jacques Pigneaux de Laroche, trésorier général de la Fondation de la France libre, est revenu, quant à lui, sur le parcours de ces Français, souvent jeunes, qui, refusant la défaite, se sont engagés dans la France libre ou, dans la clandestinité des mouvements de la Résistance, se sont reconnus dans l'auteur de l'homme du 18 juin et l'ont aidé à s'imposer internationalement comme le chef de la France en guerre aux côtés des Alliés. Il a rappelé, en particulier, le mélange ethnique, social, confessionnel qui s'est opéré alors, et dont la bataille de Bir Hakeim fut l'un des exemples les plus frappants.

Après les discours d'Eric Lucas, directeur de la mémoire, du patrimoine et des archives, et de Jean-Michel Blanquer, directeur général de l'enseignement scolaire, qui représentaient respectivement le ministre de la Défense et des Anciens combattants et le ministre de l'Education nationale, les 42 lauréats présents au Mémorial sont venus recevoir leur prix. Les lauréats des travaux audiovisuels ont reçu le prix spécial du CSA des mains de Sylvie Genevoix, membre du Conseil. Enfin, Pierre Morel, président du Comité Action de la Résistance (CAR) et vice-président de la Fondation de la Résistance, a remis aux lauréats des devoirs individuels le prix spécial de la Résistance au nom de Raymond Aubrac.

Pour la première année, la cérémonie a été intégralement filmée par le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) de Champagne-Ardenne. Une version réduite de 52 mn est en ligne sur les sites des ministères de l'Education nationale et de la Défense. Un lien est également disponible sur le site de la Fondation de la France libre : www.france-libre.net. ■



Les élèves et leurs professeurs devant le Mémorial.

Palmarès du CNRD 2010

Le jury national du Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD) a donné la liste des lauréats nationaux 2009-2010. Cette année, 39 889 collégiens et lycéens ont travaillé sur le thème : « *l'Appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle et son impact jusqu'en 1945* ».

Lycées

Première catégorie :

Devoir individuel

Prix :

Elisabeth Banom, lycée Janson de Sailly, Paris
Marianne Gibaud, lycée Watteau de Valenciennes (Nord)
Julie Moucheron, lycée Catherine et Raymond Janot, Sens (Yonne)
Gérald Sigrist, lycée militaire d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

Mentions :

Juliette Burtin, lycée Paul Valéry, Sète (Hérault)
Florence Garreau, lycée Pardailhan, Auch (Gers)
Elsa Pincet, lycée Condorcet, Belfort (Territoire de Belfort)
Tristan Rondeau, lycée Mézeray, Argentan (Orne).

Deuxième catégorie :

Travail collectif :

Prix :

Lycée Emile Zola, Rennes (Ille-et-Vilaine)
Lycée Aristide Briand, Evreux (Eure)
Lycée professionnel, Faa'a (Polynésie française).

Mentions :

Lycée Jean de la Fontaine, Paris
Lycée Jean Hyppolite, Jonzac (Charente-Maritime)
Lycée professionnel Marc Godrie, Loudun (Vienne)
Lycée Ozanam, Châlons-en-Champagne (Marne).

Troisième catégorie :

Travail collectif audiovisuel :

Prix :

Lycée Turgot, Limoges (Haute-Vienne) ;

Mentions :

Lycée privé Notre-Dame de Mongré, Villefranche-sur-Saône (Rhône)
Lycée Jean Moulin, Thouars (deux-Sèvres) ;

Collèges

Quatrième catégorie :

Devoir individuel :

Prix :

Thomas Benkahla, collège Maurienne, Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie)
Margot Glaz, collège Jacques Marquette, Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle)
Julie Puizon, collège Fernand Garandea, La Tremblade (Charente-Maritime)
Aurélien Reuflet-Metrich, collège de La Montagne, Saint-Denis-de-la-Réunion.

Mentions :

Paul Duburque, institution libre, Marcq-en-Baroeul (Nord)
Aliénor Matet, collège Pasteur, Caen (Calvados)
Marie Schall, collège, Brumath (Bas-Rhin)
Paul Zanoni, collège de Jastres, Aubenas (Ardèche).

Cinquième catégorie :

Travail collectif :

Prix :

Collège André Ailhaud, Volx (Alpes-de-Haute-Provence)
Collège Jean Moulin, Pontault-Combault (Seine-et-Marne)
Collège Pierre Brossolette, La Chapelle-Saint-Luc (Aube).

Mentions :

Collège Maurice Wajsfelner, Cuffies (Aisne)
Collège Anatole France, Drancy (Seine-Saint-Denis)
Collège Bazille, Castelnau-le-Lez (Hérault).

Sixième catégorie :

Travail collectif audiovisuel :

Prix :

Collège Michel de Montaigne, Périgueux (Dordogne)
Collège Ponsard, Vienne (Isère).

Mentions :

Collège Eugène Guillevic, Saint-Jean-Brévelay (Morbihan)
Collège Jean Lurçat, Saint-Céré (Lot).

Margot Glaz, collègue Jacques Marquette de Pont-à-Mousson devoir individuel collègue

Etude d'un ensemble documentaire

Questions :

1. Ce document est une affiche ressemblant à celles de mobilisation générale, dont l'auteur est Charles de Gaulle. Elle a été écrite après la demande d'armistice du maréchal Pétain le 17 juin 1940 et à la suite de l'appel du général de Gaulle le 18 juin 1940.

2. L'auteur de cette lettre décide de partir en Angleterre afin de rejoindre les Forces françaises libres (FFL), et pour fuir le STO. Il voulait aussi être digne d'être Français.

3. Avant la guerre, Félix Eboué était le gouverneur du Tchad. En août 1940, il décide rallier le Tchad à la France libre.

4. Les premiers combats de la 1^{ère} DFL se déroulent en Afrique. Elle a contribué à libérer l'Italie et la France.

5. De Gaulle voulait que Jean Moulin crée le comité national de la Résistance afin d'unifier les résistants de l'intérieur avec lui.

6. La phrase qui indique que la France tiendra un rôle parmi les vainqueurs est : « *Si elle le désire, la France pourra occuper une zone, comme quatrième membre* ».

Paragraphe argumenté :

En ce sombre été 1940, la France subit sa plus grande humiliation. En effet, en quelques semaines seulement, Paris est aux mains des Allemands, l'« *infranchissable* » ligne Maginot est contournée par la stratégie offensive ennemie, la Blitzkrieg et ses Panzers. Le 17 juin 1940, le vainqueur de la bataille de Verdun, alors âgé de 84 ans, le maréchal Pétain à qui l'on vient de céder les pleins pouvoirs demande l'armistice. La réponse à cette déclaration est immédiate : du micro de la BBC à Londres, un homme, ancien Saint-cyrien de 49 ans, le général de Gaulle, proclame son refus de la défaite à travers ce mémorable appel du 18 juin 1940. Dès le lendemain des hommes se présentent à sa porte, afin de s'engager dans les FFL. Mais quel a donc été cet Appel du 18 juin 1940, d'un militaire jusqu'alors méconnu et quel a été son impact jusqu'en 1945 ?

Tout d'abord, l'appel est un refus de la défaite. En effet, c'est une réponse directe à la demande d'armistice et de collaboration que le maréchal Pétain a faite « *le cœur serré* ». C'est aussi l'affirmation des idées d'un homme qui sait que « *la France n'est pas seule* » et que « *cette guerre est une guerre mondiale* ». Le général de Gaulle, l'« *homme du destin* » selon Winston Churchill, est né à Lille le 22 novembre 1890. Il réussit lors de la bataille de Moncornet à freiner l'avance allemande grâce à ses blindés. Il arrive à Londres le 17 juin 1940, après la démission de Paul Reynaud. Cet appel n'aurait bien sûr pas été possible sans le soutien du premier ministre britannique, Winston Churchill qui a rencontré « l'homme du 18 juin » le 9 de ce même mois, lequel lui a plu, grâce à ses valeurs et à son patriotisme. Le 18 juin 1940, le général de Gaulle passa « *la majeure partie de la journée à rédiger son appel* » selon son officier d'ordonnance Geoffroy Chodron de Courcel venu en Angleterre avec le général. Sa secrétaire, Elisabeth de Miribel, née en 1915 à Commercy, tapa le texte

de nombreuses fois avant qu'une version plaise enfin au général, mais, en rentrant chez elle le soir elle n'entendit même pas le premier appel. Grâce à cet appel, l'on comptait 7 000 Français libres fin juillet 1940. Dès le lendemain, des extraits du texte de l'Appel apparaissaient dans des journaux tels que le petit Provençal contribuant ainsi à la propager, mais la plupart des Français étaient tout d'abord pétainistes. Les réactions aussi fusèrent, tantôt hostiles, comme celle du général Weygand qui ordonne au général de « *revenir dans le rang* », tantôt amicales comme celle de Claude Hettier de Boislambert.

L'appel du 18 juin donne aussi naissance à de nombreux autres appels, tel celui du 22 juin, contenant les mêmes idées, mais avec un texte qui varie. Il donna aussi lieu à une affiche « *A tous les Français* » (doc. 1) créée pour une meilleure diffusion, grâce à sa ressemblance avec les affiches de mobilisation générale auxquelles les Français étaient habitués depuis 1914. Mais si l'Appel du 18 juin a été très peu entendu, dès le lendemain, les premiers hommes se présentent à l'appartement du général, comme ce mécanicien d'Hispano-Suiza, malgré les tentatives et dissuasions des missions françaises et de l'ambassade.

A la lumière de ce qui a été vu précédemment, nous allons voir les caractéristiques des Français libres. La France libre est une communauté qui se regroupe hors de France autour de De Gaulle. Au commencement, peu nombreux sont les hommes et les divisions, mais la différence se fait lors des trois Glorieuses, les 26, 27 et 28 août 1940. Les engagés viennent dans la France libre lors de trois grandes vagues ; une juste après l'appel de juin à septembre 1940, l'autre après la campagne de Syrie lors de l'été 41 et la dernière après novembre 1942 et le débarquement en Afrique du Nord. Parmi les engagés l'on trouve surtout des hommes n'ayant pas forcément entendu l'Appel comme René Mouchotte. La plupart ne sont pas mariés et ne travaillent pas. Parmi les rares engagés travaillant avant de rejoindre les Forces françaises libres, beaucoup sont militaires. Les Français s'engagent pour une simple raison : ils ont été élevés dans le culte du héros et veulent rester « *digne d'être Français* ». Parmi les civils qui s'engagent, la plupart prennent les derniers bateaux en partance pour l'Angleterre, tels les pêcheurs de l'île de Sein et Maurice Schumann. D'autres viennent par des moyens plus rudimentaires comme ces cinq garçons en canoë, parmi lesquels Pierre Lavoix. Certains rejoignent de Gaulle individuellement, mais la plupart viennent en groupe comme Michel Dionnet et son ami. Parmi les militaires, on compte peu d'unités entières et seul le lieutenant-colonel Magrin-Vernerey ramènera avec lui la 13^{ème} DBLE, c'est-à-dire 900 hommes. D'autres rejoignent le général de Gaulle individuellement comme le capitaine de Hauteclocque plus connu sous le nom de Leclerc. L'envie de rejoindre la France libre en poussera même à commettre l'acte de « *piraterie* » qu'est le *Capo-Olmo*, mais ces engagements connaîtront aussi les quatre premiers morts de la France libre, des aviateurs abattus au-dessus de Gibraltar parmi lesquels Jacques de Vendevre, ce qui prouve que l'engagement était risqué. Les territoires aussi rejoindront la France libre. Le premier d'entre eux sera l'actuel Vanuatu. Mais le plus gros se passe en Afrique avec le ralliement du Tchad dû à Félix Eboué et les 3 glorieuses qui suivirent où la « *quasi-totalité des territoires de l'AEF* » se rallient aussi.

Finalement, nous verrons la portée de l'Appel. En France, l'Appel permet aux Français libres et aux groupes de résistance tels les mousquetaires d'arrêter de se méfier et de s'ignorer l'un l'autre, même si les Résistants de l'intérieur ne sont pas prêts à rallier un militaire inconnu. Les premiers contacts se feront à l'aide d'espions de la France libre au sein des réseaux. Le général de

Gaulle va ensuite rencontrer Jean Moulin, ce qui est un véritable tournant, car celui-ci va lui apprendre que dans la zone sud, des groupes de Résistants sont prêts à se rallier à lui, ce qui va dans l'intérêt des deux partis.

La rédaction d'un texte commun prononcé à la BBC va permettre au général de Gaulle d'être réuni progressivement par les résistants de l'intérieur, comme le chef de ceux-ci, ce qui fera de lui un symbole. Jean Moulin permettra aussi à de Gaulle de se faire reconnaître, car il crée le CNR afin d'unifier les Résistants de l'intérieur avec l'« *homme du 18 juin* ». Jean Moulin commence sa « *résistance* » le 17 juin 1940. Capturé, il tente de se suicider en prison, mais il n'y arrive pas. Il crée le comité de la résistance sur ordre de De Gaulle. Il meurt en 1943. Ses cendres sont enterrées au Panthéon. La reconnaissance de De Gaulle lui permet d'assurer sa légitimité. Les alliés vont reconnaître progressivement de Gaulle grâce à des victoires comme Bir Hakeim. Il est reconnu le premier par les Britanniques et ensuite par l'URSS. En juillet 1943, le CFLN est créé par de Gaulle et Giraud qui, lui, est soutenu par les Etats-Unis. Mais, à la fin de l'année 1943, de Gaulle préside seul le GPRF et sera reconnu cette même année par les trois grands. Cette reconnaissance donnera aux FFL (Libres) des moyens qui leur permettront des victoires telles que la libération de Paris par la 2^e DB de Leclerc.

Cet Appel aura permis à la France de siéger parmi les vainqueurs et non parmi les pays libérés. La mémoire est entretenue grâce à des lieux tels que le Mont Valérien ou par des objets comme les timbres. Mais il faut tout de même transmettre ces choses aux générations futures. Même si « *l'histoire de la Résistance ne se résume pas aux coups d'éclats et aux figures emblématiques* » comme le dit si bien Jean-François Giraud dans son livre les passeurs. ■

Elisabeth Banom, lycée Janson de Sailly de Paris – devoir individuel lycée

En cette veille des années 40, la France, et même plus généralement l'Europe, n'est qu'un territoire tout juste sorti de sa désolation, aux populations meurtries autant physiquement que mentalement par la Grande Guerre. Elle reste donc longtemps passive face aux multiples agressions perpétrées par l'Allemagne rangée au côté d'Hitler, poussée par un sentiment de vengeance depuis sa défaite, ainsi que par l'importante crise financière affamant ses foyers depuis 1929. Cependant, la France ne peut accepter la dernière d'entre elles : l'invasion germano-soviétique de la Pologne, et entre en guerre le 3 septembre 1939. Mais que peut bien faire une France peu préparée au conflit face à un ennemi fort de blindés, d'une artillerie lourde et d'une stratégie destructrice ? Rien, pensa le gouvernement de Pétain, vieil héros de la 1^{ère} guerre mondiale, monté au sommet de la hiérarchie par un lâche sursaut désespéré de l'Assemblée nationale face aux foudres mitraillées de toute part par les ennemis, sur les routes. Armistice donc pour la France le 17 juin 1940 et avènement de la Vichy collaboratrice.

Mais tel n'est pas l'avis de tous, ou du moins du général de Gaulle qui résistait déjà en 1930, demandant la création de divisions blindées, pressentant le conflit à venir, résistait encore en mai 1940 à Moncornet, s'illustrant devant l'ennemi avec ses troupes, seules munies de blindés, résistait toujours lorsqu'il gagne Londres pour poursuivre le combat, envoyé par Paul Reynaud, président du conseil avant l'arrivée de Pétain, et requiert l'aide britannique. Car de Gaulle, dont la rébellion à l'ennemi est aussi forte que le « *we shall never surrender* » de Churchill, est le visage

d'une France libre, fière, combattant pour sa liberté et résistant à l'oppression. Ainsi, le 18 juin 1940, porte-parole de cette France, il lance depuis Radio Londres son appel à la Résistance.

Le message est sans équivoque et comme il l'annonce deux ans plus tard : « *L'enjeu de cette guerre est clair pour tous les Français : c'est l'indépendance ou l'esclavage. Chacun a le devoir sacré de faire tout pour contribuer à libérer la patrie par l'écrasement de l'envahisseur. Il n'y a d'issue et d'avenir que par la victoire* ».

En ce mois de juin 1940, la Grande-Bretagne représente pour lors l'allié essentiel de la survie de la France libre. En effet, elle seule peut lui apporter les moyens financiers et matériels indispensables à la poursuite du combat. Conscient de cette nécessité, de Gaulle demande le soutien du gouvernement anglais pour créer une légion française. Officier d'infanterie temporairement promu général de brigade avant de rejoindre Londres, de Gaulle n'est certes pas un de ces hommes politiques français influents que Churchill espérait pour donner son aval à la France libre, pourtant il sera le seul. Le 28 juin 1940, Churchill le reconnaît chef officiel de la France libre. La légion française devient Force française libre.

Car l'impact de l'Appel du 18 juin 1940, c'est avant tout des hommes. C'est l'éveil de l'honneur et de la patrie dans des consciences, c'est le combat contre une injustice et une dictature. Ils furent peu, mais ils furent, ceux qui rejoignirent de Gaulle où qu'ils pouvaient bien être, les FFL. Il y eut ceux qui étaient déjà à Londres au moment de l'Appel, ceux qui risquèrent leur vie pour rejoindre l'Angleterre, ceux qui n'attendirent pas l'Appel pour braver Vichy, ceux qui ne l'entendirent pas, vinrent quand même, ceux des colonies ralliés à la France libre pour son combat. Il leur fallut quitter les leurs et risquer leur vie. Un tiers sont militaires, tandis que les autres, jeunes pour la plupart, nombre d'entre eux étant lycéens ou étudiants, sont des civils de professions diverses, élevés dans le souvenir de leurs grands-parents combattants de la Grande Guerre. Rêve d'aventures pour les uns, motivations idéologiques ou politiques pour les autres, nombreux juifs luttant pour leur liberté ou bien alliés issus des colonies, tous ont un motif de s'approprier le désir d'une France libre. Rappelons que les débarqués de Dunkerque furent bien peu et que sur les 35 000 soldats de l'armée française du Levant, 4 000 seulement se joignirent à eux. Mais ils furent de Geoffroy de Courcel, aide de camp de De Gaulle en juin 40, à l'armée d'Afrique en 1943, en passant par les pêcheurs de l'île de Sein et les soldats et officiers de la 13^{ème} demi-brigade de la légion étrangère. Ils furent en Afrique, au Moyen-Orient, en Italie, du débarquement de Provence, à celui de Normandie. Leur nombre ne dépassa pas les 75 000, combattants auxiliaires et administratifs compris, mais ils furent. Grâce à eux, le général de Gaulle peut entamer le combat sur lequel reposera l'avenir de la France et de ses alliés.

Afin de retrouver son honneur, il est nécessaire que les Français libres soient les premiers acteurs de la libération de son territoire national, chose difficile, la reconnaissance dispensée par la Grande-Bretagne étant très limitée. Afin de peser dans la balance et acquérir plus d'indépendance, la France libre doit prendre l'apparence d'un gouvernement en exil tout en assurant sa légitimité. Pour ce faire, une stratégie militaire et politique rigoureuse se doit d'être adoptée.

En ce début des années 40, la France représente la seconde puissance coloniale au monde, ainsi apparaît-il évident que les colonies seraient le prochain enjeu de cette lutte pour la liberté. Au lendemain de son Appel du 18 juin, de Gaulle demande par télé-

grammes l'aide des gouverneurs de l'Empire. Bien peu d'entre eux cependant répondirent, les uns par fidélité au régime de Vichy, les autres par suite à des rappels à l'ordre. Néanmoins, quelques hommes tels Félix Eboué, gouverneur du Tchad, Henry Sautot, administrateur des Nouvelles-Hébrides ou encore Georges Catroux, démis de ses fonctions par Pétain, vont oser se ranger du côté de la France libre. C'est leur ralliement qui encouragera par la suite d'autres territoires à s'engager aux côtés des alliés. S'ajouteront à eux, la quasi-totalité de l'Afrique équatoriale, le Gabon que les FFL réussissent à prendre par les armes, les établissements français d'Océanie et ceux de l'Inde. Les partisans de Vichy ne restent pourtant pas passifs et l'Indochine, le Liban, la Syrie, ainsi que l'Afrique du Nord restent fidèles au régime, de même qu'en Afrique occidentale, les forces alliées échouent à la bataille de Dakar. Mais ces quelques territoires réfractaires seront peu à peu récupérés par les forces françaises libres et britanniques. Bientôt se joindront au combat la Nouvelle-Calédonie et les îles d'Outre-mer, telle la Guyane, Madagascar, la Réunion, les Antilles, Wallis et Futuna, St-Pierre-et-Miquelon et la côte française des Somalis (Djibouti). En dernier lieu, l'arrivée de l'armée d'Afrique, le 31 juillet 1943, donnera naissance à l'armée française de la Libération. Bien que d'abord peu appréciée des FFL et raillée pour sa fidélité et sa passivité antérieure face à Vichy, elle finit par s'amalgamer aux 60 000 FFL dont une grande partie est issue des colonies. La France libre bénéficie enfin de territoires n'appartenant qu'à elle-même, d'une véritable armée, d'espace facilitant l'aviation ennemie. Mais surtout, en faisant rentrer les colonies dans la bataille, c'était « *faire rentrer dans la guerre comme un morceau de la France. C'était défendre directement ses possessions contre l'ennemi. C'était, autant que possible, détourner l'Angleterre et, peut-être un jour, l'Amérique, de la tentation de s'en assurer elles-mêmes pour leur combat et pour leur compte. C'était, enfin, arracher la France libre à l'exil et l'installer en toute souveraineté en territoire national* ». De plus, le 27 octobre 1940 est publiée à Brazzaville la déclaration qui affirme illégale l'attribution des pleins pouvoirs à Pétain du 10 juillet 1940. La France libre, issue de l'Appel du 18 juin 40 du général de Gaulle, et pourtant partie de si peu, dispose dorénavant de moyens considérables dans la lutte contre l'ennemi nazi.

Reste encore et toujours à obtenir une plus grande reconnaissance des alliés. Avec l'apparition du Comité national français sur ordonnance du 24 septembre 1941, la France libre acquiert ses premiers pouvoirs politiques. Sous la présidence de De Gaulle, le CNF exerce les pouvoirs publics français et est reconnu deux jours plus tard par le gouvernement britannique, puis dans la semaine qui suit, par les Soviétiques, ralliés depuis l'attaque d'Hitler sur l'URSS, rompant le pacte de non-agression germano-soviétique. Les Etats-Unis, entrés en guerre depuis l'offensive des Japonais sur leur flotte à Pearl Harbour, tentent d'écarter de Gaulle en lui imposant le général Giraud, chef du commandement civil et militaire de l'Afrique française comme co-directeur au CNF.

La participation sans relâche des FFL sur tous les fronts et à toutes les batailles joue un rôle essentiel dans ces mouvements de reconnaissance. A Bir Hakeim, les 3 700 FFL du général Koenig retardent la progression des 32 000 soldats allemands désirant contourner les défenses britanniques postées dans le désert de Libye et reprendre leur offensive sur l'Afrique du Nord. Du 27 mai au 10 juin 1942, ils font face à l'aviation et l'artillerie lourde de l'Afrika Korps sans jamais céder aux ultimatum allemands avant de rejoindre les lignes britanniques, emportant les blessés avec eux. Grâce à ces hommes de la 1^{ère} brigade française libre, les troupes britanniques peuvent se réorganiser dans l'ordre et mettre au point une contre-offensive.

De plus, les Allemands traitent les FFL prisonniers non pas comme des mercenaires, mais comme des soldats réguliers, d'une armée légale, d'un Etat légitime. Citons également les batailles de Sidi Barani en Egypte ou de Keren en Erythrée, où les FFL seront présentes. On chante l'honneur de la France libre, le courage de ses hommes. Le 14 juillet 1942, comme un symbole à la liberté, elle devient France combattante. Les alliés savent maintenant qu'elle peut leur apporter un grand soutien militaire et commencent à reconsidérer son rôle futur dans la libération de la France métropolitaine.

Que de chemin parcouru depuis l'Appel du 18 juin 40 ! Que d'hommes, de femmes, de nations, de cœurs tournés vers Hitler, tous acharnés dans la lutte contre l'ennemi ! Dans cette guerre devenue mondiale, chacun se tourne vers la France, rempart des nazis, noyée sous un gouvernement corrompu, rongée de l'intérieur par l'inaction, l'acceptation même ! de ses populations devant les humiliations infligées par l'occupant. Entre ceux qui tolèrent et ceux, nombreux hélas, qui tolèrent, se cachent cependant les résistants aux abus allemands. Discrets, cachés dans la foule, agissant en groupes éparpillés, ils profitent de chaque instant pour contrer l'ennemi, le dérouter et lui montrer qu'en aucun cas, l'esprit français lui est soumis. Ceux-là qui restèrent en France pour poursuivre le combat, sont les premiers maillons de ce qui deviendra la Résistance.

Peu à peu, des « *monsieur tout le monde* », et des femmes bien sûr, se mettent à former des noyaux de résistance. Tracts imprimés et distribués, destructions stratégiques d'objectifs, quête de renseignement pour un réseau, réception et distribution de matériel parachuté, autant d'activités diverses effectuées dans l'ombre et le secret, chacun muni de son propre chef et se concurrençant pour l'obtention d'armes et d'argent, denrées rares, bien que la présence allemande crée des entraves. Certains, au péril de leur vie, offrent l'hospitalité à des agents alliés. La jeunesse surtout exècre l'ennemi et, refusant la défaite, va jusqu'à manifester le 11 novembre 1940, contre les interdits, criant « *Vive de Gaulle* » et s'en prenant aux collaborateurs, voire même à des soldats allemands. Ultime provocation à l'occupant, en août 41, des militaires allemands sont tués à Paris et à Bordeaux. A cela, l'ennemi répond de manière exemplaire : des otages sont fusillés par centaines, tandis que d'autres sont faits prisonniers et déportés. A ces représailles sanglantes viennent s'ajouter les contrôles incessants de la Gestapo. Se loger, se déplacer, entretenir une correspondance devient passible de prison, si l'on est suspecté avant de conduire à la déportation et c'est sans compter l'action des délateurs ou de la police collaboratrice. Mais la fusillade et la torture sont les seuls traitements de ceux convaincus de résistance active. Des journaux clandestins sont également distribués, appelant les populations à se rassembler, et à agir. Ils se font l'écho de la BBC, radio anglaise retraçant dans ses émissions quotidiennes l'évolution de la guerre.

De Gaulle y prend chaque jour la parole, et la radio est un moyen efficace de rassurer les populations isolées et encadrées par l'occupant. De plus, conscients que la radio facilite les échanges alliés d'informations sans passer par les contrôles ennemis, les Allemands tentent de brouiller les ondes de la BBC et procèdent à des confiscations de postes. Dans tout cela, de Gaulle ne reste qu'une voix entendue par l'intermédiaire de récepteurs de fortune et un visage peu aperçu dans les journaux clandestins. Seule la croix de Lorraine présente sur les tracts britanniques et symbole de la France libre est adoptée par la Résistance et les populations.

Qu'une action conjuguée des mouvements de résistance serait bien plus efficace que de petites guérillas isolées, de Gaulle en a bien conscience. Une unification autour d'un chef décuplerait

l'impact de la Résistance et jetterait la France métropolitaine dans sa propre bataille. Car, après tout, que restait-il de Vichy ? Rien de plus qu'un régime soumis aux privilèges, à une police dominatrice qui veut se justifier par la capitulation devant l'Allemagne quand cette dernière pille la France, retient 1,5 million de prisonniers, emploie le reste de la population à son compte et a perdu son principal allié russe, rallié aux côtés de la France libre, forte de ses alliés, de ses colonies et de ses territoires d'outre-mer.

Déjà auparavant, des agents de renseignements tel « Passy » avaient été envoyés en France par de Gaulle, mais c'est en octobre 1941 que celui-ci trouve le moyen de procéder à cette unification. Ce moyen, ou plutôt cet homme, ancien préfet de l'Eure-et-Loir, révoqué par Vichy pour avoir refusé de signer des documents accusant à tort les troupes sénégalaises de l'armée française de massacre sur les civils, rejoint Londres pour apporter son aide à l'action de De Gaulle. Cet homme, Jean Moulin, sera la pièce qui liera l'action de De Gaulle à celle de la Résistance intérieure. Avec la charge de commissaire du CNE, Jean Moulin est parachuté dans le Midi la nuit du 1er janvier 1942 avec pour mission d'unifier les mouvements de résistance. Peu à peu les mouvements de la zone sud se réunissent en conseil, un service radio recevant des centaines de milliers de télégrammes par mois est mis en place ainsi que des opérations maritimes et aériennes nocturnes ou des réseaux de renseignement comme « *Confrérie Notre-Dame* » de Rémy qui informent les FFL des positions ennemies et des plans de leur navires. On prend contact avec les milieux de la pensée et de la politique, tandis que de leur côté, les communistes se joignent à la lutte (comme avec l'Orchestre Rouge, réseau de renseignement) et que les services de propagande britanniques popularisent l'image de De Gaulle au moyen de tracts

parachutés. Le 15 mai 1943, est créé le Conseil national de la Résistance, sous l'autorité de l'homme du 18 juin, reconnu comme seul chef officiel de la Résistance. Une France libre dans la France est née, issue de tant de vies sacrifiées par des héros méconnus. Mais Jean Moulin est arrêté en juin 1943 par la Gestapo lyonnaise, torturé et succombe dans le train qui le conduit en Allemagne, sans avoir prononcé un mot, protégeant son rêve d'une France libre.

Leur vie ont fait la France, celle qui est libre. La France libre a su, depuis l'appel du 18 juin 1940, par une lutte acharnée, obtenir un gouvernement siégeant à Londres et à Alger, muni d'une armée française de l'intérieur, les FFI, et de structures en métropoles. Elle a su, depuis l'appel du 18 juin 1940, par son action, gagner son droit légitime à participer à la libération de son territoire. Elle a, par la vie de ses hommes, su retrouver son honneur. L'impact, la force de l'Appel du 18 juin 1940, c'est leur rassemblement, eux, les alliés, les populations, leurs espoirs, dans la lutte contre l'ennemi nazi.

Le 25 août 1944, lorsque les troupes françaises libres du général Leclerc entrent à Paris et que le reste du pays est peu à peu libéré, la France a retrouvé sa fierté. Oui, l'Appel du 18 juin 1940 permit d'un point de vue militaire à la France libre d'apporter un grand soutien aux alliés et, d'un point de vue politique, il lui offrit le moyen de conserver son important rôle international. Car si la France fut puissance occupante de l'Allemagne au même titre que ses alliés britanniques, américains et soviétiques, si, par la suite, elle fut intégrée comme membre permanent au conseil de sécurité des Nations Unies, honneur non galvaudé, c'est grâce au combat démarré par l'Appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle, combat qui lui rendit toute sa grandeur. ■



Le Médaillon du Souvenir...

Finition « bronze vieilli »

Diamètre 16 cm

Fourni avec vis de fixation

Mme/Mlle/M. : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Passe commande de médaillon(s) au prix de 45 € l'unité + 5 € de frais de port
et joint à ce titre un chèque de €

Dans les délégations

Allier (Vichy)

A l'issue des cérémonies de commémoration de l'Appel du 18 juin, la délégué de la Fondation, Laurence Grand, a offert à la ville de Vichy le drapeau la section de la France libre.



Cette cérémonie a eu lieu dans la salle Napoléon de l'Opéra, en présence du maire de la ville le docteur Claude Malhuret et du sous préfet. ■

Alpes Maritimes

A – Exposition « *Epopée de la France libre – 18 juin 1940 – 8 mai 1945* »

Après avoir circulé pendant 8 mois successivement dans les villes d'Antibes, Cannes, Nice, Théoule-sur-mer, Grasse et Menton, recueillant partout un franc succès, l'exposition a pris fin le 3 décembre 2010 au musée militaire de Villeneuve-Loubet.



Au musée militaire de Villeneuve-Loubet, vernissage de l'exposition.

De g. à d. : cdt Gavière représentant le DMD, Christian Vialle, conservateur du musée, amiral Flohic, Lionel Lucas, député, Richard Camou, maire de Villeneuve Loubet, et Pierre Morissée, notre délégué.

Organisée dans cette dernière ville par M. Christian Vialle, conservateur du musée, en partenariat avec la délégation des Alpes maritimes, elle a été inaugurée le 5 novembre par l'amiral Flohic, invité d'honneur, en présence du maire, M. Camou, de M. Luca, député, du commandant Gavière, représentant le DMD, et d'un public nombreux et particulièrement intéressé.

Des échanges de discours prononcés ce jour-là, on retiendra essentiellement la volonté des intervenants de pérenniser l'épopée de la France libre et les valeurs léguées par le général de Gaulle, en les transmettant à la jeunesse appelée à prendre le relais.

Au final, le bilan pour les 7 villes ayant accueilli l'exposition est éloquent : plus de 5 000 personnes l'ont visitée, souvent par des parents accompagnés de leurs enfants. La délégation tient à remercier nos adhérents Raymond Bonnet – René Héren – le colonel Albert Ordan – M^{me} Monique Labeau ainsi que Christian Bridoux, pour leur participation active à l'organisation de l'événement qui a permis le succès de l'exposition.

B – Cérémonies commémoratives

De juin à novembre 2010, la délégation des Alpes maritimes, présidée par Pierre Morissée, a participé dans plusieurs villes du département à des cérémonies commémoratives :

Anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 :

Nice, au monument aux morts avec notre porte-drapeau, Geneviève Morissée, accompagnée de Pierre Ducamp, Pierre Mauger, Paul Féron et du délégué départemental.

Cannes, au monument aux morts, lecture par Christian Bridoux, ancien SAS, de l'ordre du jour du général de Gaulle adressé aux armées le 9 mai 1945, suivi du dépôt de gerbes par l'UNC et le colonel Albert Ordan, délégué suppléant avec Théodore Véran notre porte-drapeau.

Théoule-sur-mer, une gerbe a été déposée à l'esplanade Charles de Gaulle par le colonel Albert Ordan, en présence de notre porte-drapeau Théodore Véran.

Hommage le 30 mai aux soldats américains morts pour la libération de la France :

Draguignan dans le Var, à l'occasion de l'American Overseas Memorial Day Association, une délégation conduite par Pierre Morissée s'est rendue au cimetière américain de cette ville avec Paul Féron, Colette Barthélémy, Rosine Moroz et notre porte-drapeau, Geneviève Morissée, pour déposer au Mémorial, une croix de Lorraine.

Le 2 juin, concours départemental de la Résistance et de la Déportation :

Nice, le délégué, Pierre Morissée et Pierre Ducamp ont participé à la préparation de la remise des prix qui ont été distribués aux lauréats par des personnalités du monde combattant et du corps professoral au cours d'une cérémonie organisée au palais préfectoral.

Appel du 18 juin :

Nos représentants ont participé aux cérémonies traditionnelles, notamment :

Nice, au monument aux morts où Pierre Morissée a prononcé une évocation historique suivie par la lecture de Ludovic Debray, lauréat du concours, en présence des autorités civiles et militaires et du préfet, Monsieur Francis Lamy qui a donné lecture du message du secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants. Des gerbes ont été déposées, dont la croix de Lorraine offerte par la Fondation.

Cannes, au Mémorial croix de Lorraine sur le port Canto, l'Appel a été lu par Christian Bridoux. Deux gerbes ont été déposées, l'une par Bernard Brochant, député maire et l'autre par Christian Bridoux et le colonel Albert Ordan accompagnés par notre porte-drapeau, Théodore Véran.

Cannet, une centaine de personnes ont commémoré l'Appel en présence d'anciens soldats et de plusieurs élus locaux. La manifestation s'est déroulée à la stèle du souvenir du jardin de l'étoile ou l'Appel a été lu par le colonel Albert Ordan.

Antibes, un public nombreux a assisté à la cérémonie au cours de laquelle un lauréat du concours a lu l'Appel qui fut suivi par le dépôt de gerbes FFL / 2^{ème} DB, en présence de Raymond Bonnet, René Héren et le lieutenant-colonel Gérald Lacoste, membres de notre délégation.

9 novembre :

Nice, fidèle à la mémoire du chef de la France libre, la délégation des Alpes maritimes a fait célébrer une messe de requiem pour le 40^{ème} anniversaire de la disparition du Général, en présence des représentants du préfet, du maire de Nice, du président du conseil général et de Monsieur Jean Vables, directeur de l'ONAC. Les grands Ordres étaient représentés. De nombreux membres de la délégation ont assisté à la messe, de même que des présidents d'Associations patriotiques accompagnés de leurs porte-drapeaux et un public niçois fervent. La cérémonie en la cathédrale Sainte Réparate s'est déroulée dans une atmosphère de recueillement rehaussée par l'homélie de Monseigneur Terrancle, vicaire général, représentant Monseigneur Louis Sankalé, évêque de Nice.

Cannes, à la Roseraie du port Canto, au pied de la croix de Lorraine, se sont réunis élus, anciens combattants de la France libre, autorités civiles et militaires, Associations patriotiques et public, pour commémorer cet anniversaire. Les intervenants ont rendu hommage à l'homme qui « *a fait et sauvé la France* ». Le colonel Albert Ordan, délégué suppléant de la Fondation de la France libre, a lu un texte d'hommage au général de Gaulle, puis a déposé une croix de Lorraine en compagnie de Christian Bridoux et Charles Moisson.

Grasse, au monument aux morts, une gerbe a été déposée par Mesdames Labeau et Dallemer, membres de notre délégation, en présence des autorités municipales, discours à l'appui.

Antibes Juan-les-Pins, c'est au monument aux morts que s'est déroulée la cérémonie en mémoire du Général, avec la participation de Raymond Bonnet et René Héren, membres de notre conseil d'administration, en présence des autorités civiles et du lieutenant-colonel Gérald Lacoste, représentant le délégué militaire départemental. ■

Bouches-du-Rhône

Pour la quatrième fois, cette année encore, notre délégation a remis en préfecture de Marseille, le trophée de la France libre.

Cette récompense est attribuée à l'établissement scolaire qui a présenté le plus de participants, et non pas le plus grand nombre de gagnants dans la distribution des prix, du dernier concours de la Résistance et de la Déportation.

Ce trophée a été remis à Monsieur le professeur du lycée militaire d'Aix-en-Provence, Patrick Brethes : « *La mémoire des Français libres* », édité en 7 volumes.

Résumé de nos activités pour cette année 2010 :

5 janvier, le colonel Lasserre a donné une conférence très appréciée au lycée militaire d'Aix-en-Provence.

20 janvier, notre délégation, à l'initiative de Monsieur Grand-Dufay, a organisé un colloque en partenariat avec le lycée militaire d'Aix-en-Provence « *L'Appel du 18 juin et ses conséquences* », en présence de l'amiral Flohic, dernier aide de camp du général de Gaulle et de Michel Anfrol, présentateur de talent. Plus de 350 personnes ont pu poser leurs questions aux deux cadets de la France libre aujourd'hui âgés de plus de 80 ans, aux professeurs d'histoire présents ainsi qu'au président du Mémorial Jean Moulin et Monsieur François Broche dont le père, Compagnon de la libération, tué à Bir Hakeim à la tête des polynésiens, avait été invité à cette journée.

8 mai : Exposition rétrospective sur l'épopée de la France libre : 200 visiteurs.

26 mai, en préfecture, les lauréats du lycée militaire d'Aix-en-Provence ont été fiers de recevoir le trophée de la France libre.

15 juin, l'amiral Flohic a inauguré l'exposition consacrée à Max Léognany graveur auquel le général de Gaulle commanda l'insigne de l'ONM (Ordre National du Mérite). Le même jour, il a donné, à l'instigation de MM. Grand-Dufay et Anfrol, une conférence sur son livre « *Le général intime* » à la légion étrangère d'Aubagne qui a eu un important succès.

18 juin, nous avons été très émus lorsque le professeur Guy Charmot, dernier Compagnon de la Libération des Bouches-du-Rhône a déposé la gerbe de la France libre lors de la commémoration de l'appel du général de Gaulle en présence de Renaud Muselier et des autorités civiles et militaires de la ville.

21 juin, a eu lieu, par notre délégué Marcel Chapapria l'inauguration de l'exposition du 70^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin du général de Gaulle en présence de Monsieur le sénateur maire des 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements, Bruno Gilles. Le docteur Bernard Michel a animé une conférence très enrichissante.

Pendant 15 jours, l'exposition a reçu la visite de près de 600 personnes, de même 73 personnes ont participé à notre jeu concours « *gratuit* » sur l'histoire de la France libre. ■

Brésil

Comme chaque année le 11 novembre 2010, ont eu lieu d'importantes commémorations qui ont débuté à 9 heures, Praça Maua, devant le buste de l'amiral Frontin, par une cérémonie organisée par le 1^{er} Distrito Naval, en hommage aux marins brésiliens ayant participé à la Première guerre mondiale.

A 10 H 30, au cimetière Sao Joao Batista, une cérémonie dédiée aux morts pour la France lors des deux guerres mondiales, combattants Français et Franco-Brésiliens :

allocution du président de l'Association française des anciens combattants, inauguration de la Palme de la SEMLH par M. Raphaël Lange, président de l'association de la Légion d'honneur au Brésil,

- dépôt de gerbe par deux marins du 1^{er} Distrito Naval,

- dépôt de gerbe par M. le consul général de France accompagné du président de l'AFAC,

- Tir d'une salve d'honneur par un détachement de fusiliers marins,
- Observation d'une minute de silence.

Puis à 11 H 30 à la Maison de France, devant les plaques commémoratives des Morts pour la France :

- lecture du message de l'UFAC, par le président de l'AFAC,

- décoration de M. Jean Wittmer, de la médaille de reconnaissance de la nation, avec agrafe AFN,

- allocution de M. le consul général de France,

- dépôt de gerbe, par M. le consul général de France, accompagné par le président de l'AFAC,

- appel des morts pour la France (57 noms 14/18 + 7 noms 39/45), par les élèves du lycée Molière,

- observation d'une minute de silence,

Un vin d'honneur fut ensuite offert à tous les invités dans une ambiance très conviviale. ■

Roland Melo

Gers

La mairie de la Romieu ayant accepté de nommer les allées des promenades, allée du 18 juin 1940, la délégation du Gers a inauguré l'exposition de la France Libre offerte à l'Onac et de réunir des anciens des Forces françaises libres.

Une journée lourde en émotion, en joie, retrouvailles et convivialité.

Le 11 novembre les anciens combattants de la Romieu, Castelnau sur l'Auvignon, village martyr du Gers et de Larroque Engalin, représenté par leur président Jacques Verduzan, le maire de la Romieu Denis Delous, le général Thierry Cambournac, la gendarmerie, les sapeurs pompiers, les enfants de l'école, la population de la Romieu et du département prirent le chemin du monument aux morts.



Parmi les nombreux portes drapeaux, on notera la présence de trois jeunes collégiens qui portaient les drapeaux de 1914-1918 de la Fondation de la France libre du Gers et de l'Angleterre

Après les gerbes de la mairie et des anciens combattants, Éric Foinet, Francis Ruffier Monet, délégué du Lot et Garonne et Joseph Chanfreau FFL du Gers, déposèrent une croix de Lorraine au monument, l'harmonie locale accompagnant cette belle cérémonie. Sur le mur de l'ancien presbytère la plaque, *allée du 18 juin 1940 France Libre* fut dévoilée en présence des anciens FFL venus pour l'occasion, comme, Maurice Billaud de Pau qui est un rescapé de Bir Hackeim, Joseph Chanfreau de Pavie ancien de la 1^{ère} DFL et mécanicien qui fut gravement blessé par une mine, Maurice Mandavit de Pau qui est un rescapé des camps et engagé volontaire, Philippe Rambach de Eauze Gers lui aussi ancien de Bir Hackeim, Gaston de Gavarret de Pau ancien secrétaire du général de Gaulle, de Jean Matheu, délégué du Béarn, ceci après les discours de Éric Foinet et de Francis Ruffier Monet. La cérémonie se poursuivit à la salle des



fêtes par l'inauguration de l'exposition de la France libre et une exposition propre à Éric Foinet, complétée par l'exposition *Jean moulin Héros moderne*.

Francis Ruffier Monet offrit une belle

plaque de la France Libre à monsieur le maire de la Romieu, pour le remercier de son accueil.

Éric Foinet au nom de la délégation du Gers, délégation récente qui a voulu remercier la Fondation de sa confiance, offrit à monsieur Ruffier Monet, en charge de le porter à la Fondation de la France libre à Paris, pour le musée de la Fondation, un tissu ancien représentant le général de Gaulle, signe de remerciement à l'équipe de la fondation et remerciement spécial adressé à Georges Caïtucoli. A l'issue du vin d'honneur un repas en commun va permettre d'échanger des souvenirs dans la bonne humeur. A 15h., dans la salle des fêtes de la Romieu, une rencontre débat et conférences va permettre à un important public venu spécialement pour l'occasion de rencontrer et de parler aux anciens des Forces françaises libres.

Francis Ruffier Monet va retracer l'épopée de la France Libre pendant une heure laissant le public sous le charme de cette page de l'histoire de France et le grand talent de pédagogue de monsieur Ruffier Monet qui fut particulièrement applaudi. Le micro va passer laissant à chacun le soin de raconter son parcours des débuts de l'appel du maréchal Pétain à celui du général de Gaulle, aux batailles dans lesquels ils étaient engagés, c'était une partie très émouvante ou des larmes ne purent s'empêcher de couler et ou tous furent applaudis avec beaucoup de forces laissant apparaître la nécessité de ne jamais oublier, de transmettre comme en était le but de cette rencontre, la mémoire aux futures générations.

Pour terminer tout le monde c'est promis après un échange de coordonnées de se retrouver bientôt. ■

*Éric Foinet
Délégué du Gers.*

Loire Atlantique

Presqu'île de Guérande

Le drapeau de l'amicale de la France libre remis au Musée Batz-sur-Mer

Dimanche matin 9 novembre, le musée du Grand Blockhaus a revêtu son habit des grands jours pour accueillir la délégation de l'amicale de la France libre de la Presqu'île guérandaise, venue officiellement lui remettre son drapeau. Ancienne des Forces françaises libres, Pauline Genu, accompagnée de Robert Lasnier, ancien de la 2^{ème} B, a été chargée de cette mission. Une belle occasion pour Luc et Marc



Pauline Genu et Robert Lasnier au musée.

Braeuer, conservateurs du musée, d'exprimer un chaleureux message de remerciements : « *Depuis l'ouverture de ce musée il y 14 ans, c'est la 5^e fois qu'un drapeau d'anciens combattants nous est remis. Alors que nous commémorons partout en France le 40^e anniversaire de la disparition du général de Gaulle, c'est un immense honneur de recevoir le drapeau de l'amicale des Français libres de la Presqu'île guérandaise* ». Cette nouvelle remise de drapeau devrait trouver bonne place dans ce musée, unique lieu de mémoire de toute la côte atlantique, de Brest à l'Espagne, qui rappelle tous les jours aux visiteurs de tous pays, le combat mené par 16 500 soldats français volontaires, pour contenir la Poche de Saint-Nazaire. Le drapeau, a été réalisé en 1959, à la main, par Jeanne Mitchell, première présidente de l'amicale : Jeanne Mitchell a été l'une des premières femmes à rallier le général De Gaulle dès le 18 juin 1940. ■

Haut Rhin

Roland Keidel, délégué du Haut-Rhin de la Fondation a été aimablement invité à participer, dans le cadre du Concours National de la Résistance et de la Déportation, à un voyage à Colombey-les-deux-Eglises.

Le groupe a été accueilli par Monsieur Thevenot, responsable du Pôle pédagogique du Mémorial, qui les a fait bénéficier d'une visite guidée du Mémorial, avant de se rendre à la croix de Lorraine (hauteur 43,50 m) qui domine la région. Après un déjeuner au restaurant La Grange du Relais, un dépôt de gerbe a été effectué, sur la tombe du général de Gaulle, par Monsieur Mercier, directeur de l'ONAC. A 15 heures, nous avons visité la Boiserie, très intéressante, avant de repartir pour l'Alsace.

Le 9 novembre, un office religieux à la mémoire du général de Gaulle a été célébré à l'église Sainte Geneviève par le curé Philippe Saune, en présence du sous-préfet de Mulhouse, Louis Le Franc, Louise Grandchamps, ancienne des Volontaires féminines de la France libre, du général

Neuville, du capitaine Touch de la Compagnie de gendarmerie de Mulhouse et du lieutenant Caron, ainsi que d'une trentaine de porte-drapeaux. A cette occasion, Roland Keidel, organisateur de l'événement, a rendu un vibrant hommage « *aux figures de cette phalange du refus, qui ont redonné la lumière à notre pays* », devant un parterre de 300 personnes. ■

Ille-et-Vilaine

Anniversaire de la mort du général de Gaulle

Des Rennais se sont retrouvés, lundi soir, à l'église Toussaints pour une messe à la mémoire du général de Gaulle. Une mémoire partagée par diverses personnalités dont Michel Cadot, préfet ; Lenaïc Briéro, adjointe au maire ; Jeanine Huon, vice présidente du conseil général ; le capitaine de vaisseau Bruno Tanqueray, commandant la frégate Dugauy-Trouin ; Norbert Galesne, président de l'ONAC et les porte-drapeaux. D'année en année, des visages d'hommes, de femmes ont disparu laissant la place, peu à peu, aux enfants et aux petits-enfants de ceux et celles qui ont connu les heures noires de la défaite mais aussi celle de l'espoir.

Un espoir qu'a incarné l'Homme du 18 juin, celui qui devenait, en 1940, le chef de la France libre. « *C'est le destin d'un homme qui redonna l'honneur à notre patrie* » a dit, hier soir, sous les voûtes de Toussaints, M^{gr} Mazurier qui célébrait cette messe avec le père Figarol, curé de la paroisse.

Parmi les absents, hier soir, Pierre Legavre, infatigable soldat de la mémoire, ancien de la 1^{ère} division des Français libres, qui assiste, aujourd'hui, aux obsèques de son ami, le général Compagnon.

Pierre Legavre dont la voix a laissé l'écho à celle du Breton Jacques le Meur, fils de Français libre : « *L'Appel du général de Gaulle fut, pour un trop petit nombre qui ont répondu, un don total, un don de leur propre vie* ». Des propos qui invitent à la méditation car « *tout est toujours à recommencer* » a dit encore M^{gr} Mazurier. ■

Isère

Au fil des ans, des liens étroits et fraternels se sont noués entre l'Union des Troupes de Montagnes (UTM), la Fondation de la France libre et l'Ordre de la Libération. En voici les principaux :

Septembre 1996 : le général Bourdis publie dans les cahiers des Troupes de Montagne (édités par l'UTM), un article sur le bataillon de Chasseurs de la France libre.

Novembre 1997 : Sur le site du Mont Jalla, en présence du général Simon, chancelier de l'Ordre de la Libération, président de la France libre, pose de la première pierre du Mémorial national des Troupes de montagne. Pierre provenant du phare de l'île de Sein et offerte à la ville de Grenoble.

Novembre 1998 : Inauguration, sur le site de l'Ecole des pupilles de l'air, d'une stèle offerte par la ville de Grenoble, rendant hommage aux unités des Forces aériennes françaises libres Compagnons de la Libération. Pierre Mathieu, vice-président de l'UTM et Philippe Blanc ont réalisé une maquette qui sera remise au marbrier.

Juin 2000 : Inauguration du Mémorial national des Troupes de Montagne. Sur un panneau relatant l'histoire des Troupes de Montagne françaises sont mentionnés le ralliement à la France libre, le 1^{er} juillet 1940, de 56 chasseurs alpins, retour de Norvège, dont dix seront faits Compagnons et les combats menés au printemps 1945 par la 1^{ère} Division Française libre (1^{ère} DFL), dans le massif de l'Authion (Alpes du Sud).

Mars 2002 : Sur le mur du Souvenir du Mont Jalla, en hommage à Louis Mairet, une plaque, « *Chasseur alpin et parachutiste SAS, Compagnon de la Libération* ».

Décembre 2002 : Château Bernard, commune du Vercors, inauguration d'un monument rendant hommage à trois Compagnons de la Libération : la ville de Grenoble, Eugène Chavant, chef civil du Vercors, général Delestraint, créateur de l'armée secrète.

Mai 2004 : Accueil au Mémorial des Troupes de Montagne de la promotion de Saint-Cyr, par le général Simon, chancelier de l'Ordre de la Libération et président de la Fondation de la France libre.

Avril 2005 : Invitation par l'UTM à Chambéry du colonel Pierre Robédard, vétéran du BM4 de la 1^{ère} DFL, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la bataille des Alpes.

Mai 2005 : Participation d'une délégation de l'UTM aux cérémonies de l'Escarène (Alpes maritimes) où se trouve le monument de la 1^{ère} DFL.

Novembre 2006 : Accueil au Mont Jalla de M. Pierre Messmer, chancelier de l'Ordre de la Libération, président de la

Fondation de la France libre et du général Bourdis, grenoblois et Compagnon de la Libération.

8 mai 2010 : Le nom d'André Jacob, Compagnon de la Libération est gravé sur le monument aux morts de la commune de Corenc dont il est originaire.

De 2007 au 5 novembre 2010 : actions menées avec Daniel Huillier, président des pionniers du Vercors, en concertation avec le maire de Grenoble, Michel Destot, pour la pose sur l'esplanade des villes Compagnons de la Libération, d'une stèle rendant hommage aux treize Compagnons de la Libération natifs de l'Isère et à la rédaction d'un ouvrage relatant leurs actions entre 1940 et 1945.

Depuis 2000, date d'inauguration du Mémorial national des troupes de montagne, la cérémonie du 5 novembre, commémorant la remise de la Croix de la Libération, à la ville de Grenoble, par le général de Gaulle, est couplée avec la cérémonie d'hommage aux Troupes de Montagne.

8 juin 2011, le nom d'Albert Eggenpiller, un des treize Compagnons de l'Isère sera dévoilé, gravé sur le Monument aux morts de la commune de Bossieu dont il est originaire.

Edition d'une brochure « *Lieux de Mémoire des Compagnons de l'Isère* ».

Au-delà de ce qui précède, l'UTM a publié, en collaboration avec la Fondation de la France libre et le soutien de la ville de Grenoble, les brochures suivantes : *l'UTM rend hommage* : - à Pierre Messmer, - à Louis Mairet, - au général Bourdis, *Compagnons de la Libération, et* : - à la France libre.

- *Hommage de Grenoble aux Forces aériennes françaises libres.*

- *Ici Londres... 29 juin 1940, des chasseurs répondent à l'Appel.*

- *Hommage de l'UTM à l'île de Sein.*

- *Hommage de Corenc à André Jacob, Compagnon de la Libération.* ■

Philippe Blanc

Jura

Bletterans

Dimanche 12 septembre, à Bletterans, la Fondation de la France libre du Jura a tenu son assemblée générale annuelle, dans une ambiance conviviale, en présence de Marcel Gabriel, président honoraire, Bruno Raoul, délégué, Jacques Génillon, suppléant, Louis Vilpini, président du Maquis du haut Jura. Léa Santoni, présidente de l'ONAC du Jura, était excusée.



Passation de drapeau : de g. à d. Marcel Gabriel ; Bruno Raoul ; Louis Vilpini et Vital Godin, le nouveau porte-drapeau.

L'assemblée a félicité M. André Marais, 88 ans, qui a reçu la plus haute distinction de la République Française, Chevalier de la Légion d'honneur, le 18 juin 2010, à Etang-sur-Arroux (71), pour son parcours glorieux dans les Forces Françaises libres. André Marais est déjà titulaire de la Médaille militaire, de la Croix du Combattant volontaire 39-45 (2 citations), de la Médaille des évadés, de la Médaille commémorative des services volontaires dans la France libre, et de la Presidential Unit Citation. André Marais a été nommé au titre du ministère de la Défense.

Après les comptes rendus de l'association, on a procédé au changement de porte-drapeau de la France libre du Jura.

En remplacement du regretté Henri Jolly, décédé en juin, Louis Vilpini ayant assuré l'intérim, le nouveau porte-drapeau est désormais M. Vital Godin, fils de André Godin, Français libre, décédé.

L'assemblée a évoqué les actions faites et à venir pour maintenir la mémoire de l'épopée de la France libre et pérenniser la délégation du Jura.

Une gerbe a été déposée au monument de la Résistance, place du Collège, à Bletterans, en hommage aux résistants intérieurs et extérieurs pour leurs actes héroïques, comme Jean Moulin, et d'autres combattants connus et inconnus, qui sont arrivés par les airs sur ce terrain d'atterrissage, qui était en relation avec l'état major du général de Gaulle à Londres.

Un repas, dans un restaurant de Bletterans, a rassemblé tous les adhérents. ■

*Bruno Raoul
Délégué du Jura*

Lons-le-Saunier

Le 11 novembre, à Lons-le-Saunier, comme à son habitude, la Fondation de la France libre du Jura a tenu à être présente, à la cérémonie.

Le porte-drapeau de la France Libre était présent, ainsi que son délégué.

La cérémonie était présidée par M^{me} Joëlle

Le Moël, préfet du Jura, en présence du député-maire de Lons-le-Saunier, conseillers généraux et régionaux, ainsi que les autorités militaires et civiles et les associations de combattants.

La cérémonie s'est déroulée devant une assistance très nombreuse.

En parallèle à son message, le réfèt a évoqué la manifestation des étudiants du 11 novembre 1940, à l'Arc de Triomphe, à Paris, et dont de nombreux manifestants se sont engagés dans les Forces Françaises libres. ■

Lot-et-Garonne Villeneuve-sur-Lot



Les honneurs pour Claudine David.

Francis Ruffier-Monet, au nom de la Fondation de la France libre, a remercié de sa présence constante Claudine David, porte-drapeau de la France libre, lors de chaque cérémonie au monuments aux morts de la bastide. La reconnaissance d'une action qui permet d'entretenir la flamme du souvenir de tous les disparus mis à l'honneur lors de ces cérémonies. ■

Maine-et-Loire

A Somloire, le 12 septembre 2010, a été inaugurée la nouvelle stèle, en présence de nombreuses personnalités, des drapeaux d'anciens combattants ; étaient également présents trois officiers du 1^{er} RPIMA de Bayonne. Michel Petit a relaté le 66^{ème} anniversaire des combats des sticks du commandant Fournier au bois d'Anjou, en espérant que l'amélioration du site permette d'obtenir demain, en souvenir de ces parachutages et des batailles livrées, le label de mémoire, pour ce lieu en Maine-et-Loire.

Le mémorial en ardoise rappelle sur le côté droit le nom des 59 parachutistes SAS qui, dans ce lieu, ont touché le sol de France. Côté gauche, figurent la croix de Lorraine et le sigle des SAS. Au centre se situe un bref exposé. Ce fut une remarquable journée. ■

Michel Petit (SAS)

Mexique

La commémoration du 91^{ème} anniversaire de l'armistice qui mit fin à la 1^{ère} Guerre Mondiale, se déroula le jeudi 11 novembre à 12h30, devant le monument des français du Mexique morts pour la France, qui se trouve dans le cimetière français de la ville de Mexico.

-Discours de son excellence M. Daniel Parfait ambassadeur de France au Mexique.



André Gérard recevant son diplôme.

-Remise de diplômes d'honneur aux combattants de l'armée Française 1939-1945 signés par le secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants, M. Hubert Falco, par S.E. M. Daniel Parfait à trois anciens combattants français du Mexique.

-Dépôt d'une gerbe par S.E. M. Daniel Parfait, par M^{me} Vera Valenza, consul général de France, par le colonel Manuel Guillamo, attaché de défense et par le président de la « FAP » (Fédération des Associations Patriotiques Françaises du Mexique).

-Dépôt de bouquets de la part des corps constitués :

-Représentants des Associations patriotiques : Anciens combattants, Camerone, Fondation de la France libre, Officiers de réserve et Souvenir Français.

-Représentants des anciens combattants alliés : Royal British Legion, American Legion, Polonais, Escuadrón 201 (Mexicains)

-Attachés Militaires des pays belligérants : USA, Angleterre, Russie, Canada, Brésil.

-Délégués à l'Assemblée des Français à l'étranger, Représentants des Association des Français à l'étranger, S.E.M.L.H., Lycée Franco-mexicain, Alliances Françaises, CEMCA et IRD, Croix rouge,

Chambre de Commerce et d'industrie, France Futur International, Trazos Franco-Mexicanos, Mexico Accueil, Racines Françaises au Mexique, Scouts de France.



Attachés Militaires

-Appel aux morts.
-Prière multiconfessionnelle par le père de la paroisse française.
-Sonnerie aux morts par un clairon de la marine Mexicaine.
-Minute de silence.
-Hymnes mexicains et français, chantés par la chorale du Lycée Franco-mexicain.
-Fin de la cérémonie.

Après, direction Club France, comme d'habitude, pour le repas avec tombola et de nombreux cadeaux. J'oubliai de dire qu'un Saint-Cyrien en stage à Mexico nous accompagna à la cérémonie et au repas, il s'assit à la même table que son vénérable ancien, moi. ■

André Gérard

Morbihan

Vannes

Pierre Oillo, délégué départemental de la Fondation de la France-libre du Morbihan présente « *Jolly Roger* », le pavillon pirate du sous-marin « *Curie* », remis par Joseph Pierre (FNFL) au Musée de la Résistance Bretonne de Saint-Marcel, près de Malestroit et Ploërmel.



La bande rouge correspond à un navire de guerre allemand coulé; les quatre bandes blanches à des navires ennemis transportant du matériel ou des troupes envoyés par le fond en Méditerranée et mer Egée et les trois étoiles aux trois batteries alle-

mandes de Port-Vendres détruites au canon par le « *Curie* ».

Les bandes et les étoiles ont été cousues sur le pavillon par Joseph Pierre, timonier sur le « *Curie* », chargé des pavillons.

Son parcours dans les Forces Navales Françaises Libres a été mis sur le site de la Fondation de la France libre.

Plusieurs salles du Musée de Saint-Marcel sont consacrées à la France libre et principalement aux parachutistes du Special Air Service qui participèrent au combat du 18 juin 1944 aux côtés de trois bataillons des Forces Françaises de l'Intérieur du Morbihan. ■

Lorient

Assemblée générale ordinaire du 17 novembre 2010

L'assemblée générale de la délégation du Morbihan de la Fondation de la France libre, section de Lorient, s'est tenue le 17 novembre 2010 au cercle mixte Colbert de la marine à Lorient. 27 membres inscrits. 10 membres présents. 12 pouvoirs ont été répartis parmi les présents. Le quorum étant atteint, l'assemblée a pu se dérouler.



Au cercle mixte Colbert

Le président a ouvert la séance et demandé quelques instants de recueillement à la mémoire de nos disparus. Notre trésorier a exposé un bilan toujours aussi positif. Puis le président a rappelé nos activités et, en particulier, les inaugurations, le 18 juin dernier d'un giratoire de la France libre à Lanester, d'une rue d'Estienne d'Orves à Lorient, et d'un dépôt de raquettes Croix de Lorraine, au pied de la stèle, place de la Libération à Lorient, ainsi qu'au monument aux morts de Lanester. Une exposition « *De Gaulle et la France libre* » a été organisée du 12 au 25 juin dans le hall d'honneur de la mairie de Lanester.

Nous avons rendu hommage à deux de nos membres disparus, Ledan et Le Léon, en étant présents à leurs obsèques. Malgré de multiples demandes du président, aucun candidat ne s'est manifesté, afin de pourvoir aux remplacements du secré-

taire et de la trésorière, démissionnaires. La Fondation de la France libre reste toutefois représentée dans le Morbihan, d'une part par l'Amicale vannetaise et son président, Monsieur Pierre Oillo, qui est le délégué départemental de la Fondation et, d'autre part, par Jean Waitzmann, son suppléant, pour le pays de Lorient.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée. ■

Jean Waitzmann

TARN



Pierre Robedat inaugure l'exposition.

Le 5 novembre à Lavaur, "L'Association Vaureenne « *Souvenir au général de Gaulle* », présidée par M^r Roger Boffo a présenté l'exposition « *de Gaulle et la France libre* ». Le député maire UMP M. Carayon a souhaité la bienvenue aux 250 personnes présentes dont plusieurs lycéens.

Le thème de la soirée était : *Qui étaient ces Français libres qui rejoignirent le général de Gaulle.*



Michel Anfrol, Pierre Robedat et quelques lycéens.

le colonel Robedat de la 1^{ère} DFL a évoqué les actions menées entre juin 40 et juillet 43 grâce auxquelles le Général a maintenu la France dans le « *concert des nations* » Mademba Sy a parlé de la participation africaine, Michel Anfrol a traité de la participation de l'Amérique Latine et Serge Arvengas a présenté un film sur les Cadets de la France Libre Soirée très sympathique. ■

Var

Toulon



Le 18 juin 2010 à la stèle du 18 juin du Mourillon, Pierre Simonet, Compagnon de la Libération et toulonnais d'adoption, a rappelé les termes de l'appel de Général, entouré des élèves de l'école primaire toulonnaise Le Brusquet.

Chaque année, le Concours National de la Résistance et Déportation rassemble des élèves à travers la France et contribuent à la mémoire collective.

Cette année, le sujet proposé est « *La répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy* ». Pour traiter cette question, encore délicate aujourd'hui, une initiative originale a été entreprise dans le var par le collège Voltaire et l'association Canal Var par la réalisation d'un film intergénérationnel.

Ce court métrage aura pour but de retracer les événements répressifs de la France de vichy, mais, et c'est là où se trouve l'originalité en s'attardant, plus particulièrement, sur la ville de Toulon. Le projet ambitieux réunira les collégiens de l'établissement Voltaire (collège du quartier St Jean du Var de Toulon).



Les professeurs M^{me} Pibarot et M Emorine et M^r Guiol (de l'association Canal Var) et M^r Maginot (jeune membre de 19 ans de la Fondation France libre du Var, membre du conseil des études et de la vie universitaire de l'Université Sud Toulon Var et membre du jury varois du concours national de la résistance et de la déportation représentant les lauréats) vont mener le projet. ■

Félicitons Morgan pour son initiative pour le devoir de mémoire !

M.Magnaldi

Délégué suppléant Var de la FFL

Vienne

Le souvenir du général toujours vivace.

La commémoration du 40^{ème} anniversaire de la mort du général de Gaulle a réuni hier les Associations d'anciens combattants et les personnalités à l'invitation des Français libres, Association que préside dans la Vienne, Roland Barrat. Dans son intervention, celui-ci a salué « *l'homme qui a maintenu l'honneur, la gloire et la majesté du peuple français* » et qui avait « *un sens prémonitoire de l'histoire* ». « *Le général de Gaulle a incarné la rigueur et la révolte* ».

La cérémonie n'a guère duré qu'une dizaine de minutes, bénéficiant d'une petite éclaircie. Elle s'est déroulée en présence de la directrice de l'office départemental des anciens combattants, Stéphanie Savarit, Maurice Ramblière, représentant le président du conseil général, Maurice Monange, représentant le maire de Poitiers, des porte-drapeaux et des anciens combattants.

Des gerbes étaient déposées par M. Barrat, Masurier, président de l'association Rhin-et-Danube, Ramblière et Monange, avant la sonnerie aux morts, le Chant des Partisans et la Marseillaise. ■

ERRATUM

Deux graves erreurs ont échappé à notre vigilance.

L'une intitulée « *Pyrénées orientales* », correspondait à un article sur la Polynésie signé de Jean-Louis Blanchet. L'autre était un court texte intitulé « *Pyrénées Orientales* », sous titré « *Commémoration 70 ans après un Appel pas oublié* », ainsi qu'une photo de Tours en Indre-et-Loire, avec la signature de Madame Le Dily. Nous prions Jean-Louis Blanchet et Madame Le Dily de bien vouloir pardonner cette consternante erreur.

La rédaction



CRAVATE DE LA FONDATION DE LA FRANCE LIBRE

La nouvelle cravate de la Fondation de la France Libre est disponible. Vous pouvez l'acquérir en retournant le bon de commande suivant ou nous écrire sur papier libre à l'adresse de la Fondation, 59 rue Vergniaud 750013 PARIS, accompagné du chèque correspondant

Nom.....prénom.....
Adresse.....
Code postal.....Ville.....
désire acquérirexemplaire(s) de la nouvelle cravate de la Fondation de la France Libre au prix unitaire de **20 €** franco de port et d'emballage

ASSOCIATION DES COMBATTANTS VOLONTAIRES ÉVADÉS DE FRANCE PAR L'ESPAGNE GUERRE 1939-1945

VAR - ALPES-MARITIMES - CORSE - HAUTE-PROVENCE



Legs des drapeaux à Draguignan

Porteurs de notre mémoire comme de nos combats et de nos morts, nos drapeaux se devaient d'être légués. Ceci nous est apparu comme un devoir sacré et j'ai pu signer dans le cadre du Souvenir Français du Var et des Alpes Maritimes une convention avec les délégués généraux de ces deux départements qui ont accepté ce legs et se sont engagés à faire porter nos drapeaux au moins deux fois par an aux dates symboliques des 8 mai et 11 novembre. Qu'ils en soient à nouveau infiniment remerciés. Qu'il me soit en même temps

permis de mettre l'accent sur la cérémonie de transfert de nos drapeaux de Toulon et de Draguignan, cérémonie tout particulièrement émouvante qui s'est inscrite en finale du congrès annuel du Souvenir français du Var : elle l'a été en présence de 52 autres drapeaux. Un instant où la gorge se noue. Le Musée militaire de Villeneuve Loubet a par ailleurs accepté le legs de notre drapeau de Nice qui vient désormais compléter un panneautage à la mémoire des Evadés de France que Monsieur Christian Vialle, conservateur de ce musée, avait avec beaucoup d'amitié déjà mis en place.

Au moment où je viens de quitter mes fonctions de président qu'il me soit permis de remercier du fond du cœur tous ceux qui m'ont aidé à faire marcher l'Association, tous ceux qui m'ont fait confiance et honorés de leur amitié, une amitié que j'ai toujours ressentie comme une grâce. Mais rien n'est jamais fini. Profondément attachés au passé nous resterons bien sur auprès des jeunes, mais désormais à titre personnel, les témoins volontaires d'un parcours trop souvent oublié, meurtrier mais enthousiasmant au service de la Patrie, celui des Evadés de France par l'Espagne.

André Lemaire

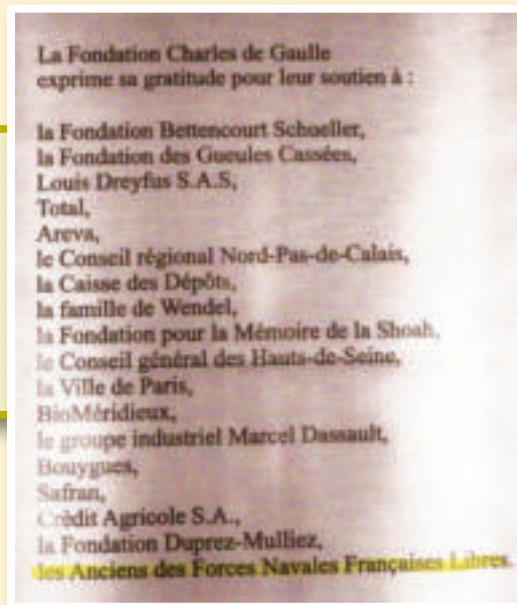


Lors de notre Assemblée Générale 2009 nous avons décidé de dissoudre l'Association au 1er janvier 2010. Cette décision, bien que déchirante, était devenue inéluctable compte tenu de l'âge de nos adhérents qui approche désormais les 90 ans. Toutefois elle n'est pas de nature à effacer les sacrifices consentis en leur temps par les Evadés de France dont plus de la moitié tombèrent au combat pour que la France vive, pour que la France, elle, demeure.

Visitez notre site :
www.france-libre.net

FNFL sur la plaque des donateurs à Colombey

"Les marins de la France libre sont encore à l'honneur comme le montre la plaque ci-jointe du Mémorial de Colombey"



Hommage à Louis Le Floch (SAS)

Yves Le Mat, le président de la section Ufac de Plourivo, après quelques années de persévérance, a fait donner le nom du héros local de la Seconde Guerre mondiale, natif de Lancerf, à une impasse jusque-là anonyme. L'impasse porte désormais le nom de Louis-Le Floch.

Thérèse Darraud, la belle-soeur de Louis Le Floch, et Louis Masserot, son ancien compagnon d'armes, ont dévoilé la plaque baptisant l'impasse Louis-Le Floch à Lancerf, en compagnie de Michel Raoult le maire, lors d'une cérémonie émouvante, en face de l'ancienne école primaire. Des membres de la famille de Louis Le Floch, des camarades, des compagnons d'armes, étaient présents, ainsi que quelques personnalités du monde des anciens combattants, sans oublier des élus locaux.

Cet ancien combattant de la France libre a fait la guerre dans les parachutistes et dans le corps des SAS (Special air service) anglais. Il a été gravement blessé à Derna, fait prisonnier et envoyé en Italie. Par bateau de la Croix rouge, dans un échange, il est rapatrié en Angleterre. Complètement rétabli, il participe à la libération de la Bretagne, des Ardennes belges et de la Hollande. La cérémonie était empreinte d'émotion, notamment lors du témoignage de Louis Masserot, de Saint-Brieuc, lui-même ancien SAS et compagnon d'armes de Louis Le Floch.



Parking Wurtz

10, rue Wurtz

*à moins de 200 mètres du Club,
face à la chapelle*

2 € de l'heure

(le temps d'un déjeuner ou d'un dîner)

*sur présentation de la carte
de participant à la Fondation
ou lettre d'invitation*



La répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy

L'année 2010 avait été l'année du 70^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940. Dans ce contexte le thème 2009-2010 du Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD) avait tout naturellement porté sur « *L'Appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle et son impact jus qu'en 1945* ».

Pour le 40^{ème} anniversaire du CNRD, créé officiellement en 1961 par Lucien Paye, ministre de l'Éducation nationale, à la suite d'initiatives d'associations – en particulier de la Confédération Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance (CNCVR) –, le jury national a choisi de consacrer le thème 2010-2011 à « *La répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy* ».

Un sujet rassemblant toutes les formes de résistance

Ce sujet porte sur l'ensemble des actions visant à réprimer les résistants dans la variété de leur engagement et de leurs actions, en France métropolitaine et dans l'Empire, ainsi que les actes d'intimidation ou de représailles de nature à inspirer de la terreur à la population civile.

La France libre participe de ce thème de diverses manières :

- si les Forces françaises libres représentent une résistance essentiellement extérieure, celle-ci fut très tôt implantée en France métropolitaine et dans l'Empire, à travers les réseaux du BCRA (citons pour l'exemple « *Saint-Jacques* », le premier, créé par Maurice Duclos dès l'été 1940, et « *Confrérie Notre-Dame* » créé en septembre 1941 par Gilbert Renault) qui, comme les mouvements et les autres réseaux de la Résistance intérieure, ont subi la chasse des différents organes de répression ;

- le statut des Forces françaises libres était incertain, aux yeux de l'ennemi, autorisé par les conventions d'armistice des 22 et 24 juin 1940 à les traiter en « *francs-tireurs* », comme de Vichy, qui prit plusieurs mesures législatives, réglementaires et judiciaires contre ceux qui les rallièrent ;

- l'engagement dans les Forces françaises libres supposait d'abandonner les siens pour rejoindre un territoire échappant au

contrôle de l'ennemi ou de Vichy, ce qui n'était pas sans risques, pour les volontaires comme pour leurs familles ;

- si les résistances extérieure et intérieure ont germé et se sont développées dans une mutuelle ignorance, les Français libres n'étaient pas dans une complète ignorance des mesures répressives qui frappaient les résistants de l'intérieur dans les zones contrôlées par Vichy et l'occupant et témoignèrent de leur solidarité avec les combattants de l'ombre, avant même l'unification de la Résistance sous l'autorité du général de Gaulle.

Des ressources documentaires

Fondation porteuse du thème 2011, la Fondation de la Résistance a fait paraître une brochure pédagogique qui a été distribuée dans les établissements scolaires au début d'octobre 2010. Celle-ci est téléchargeable sur internet.

En supplément de cette brochure, la Fondation de la France libre a mis en ligne sur son site internet – www.france-libre.net – un ensemble de ressources documentaires axées plus précisément sur la répression des Français libres, en France métropolitaine et dans l'Empire, par le régime de Vichy et les autorités d'occupation allemandes, italiennes et japonaises.



Couverture de la brochure pédagogique du concours national de la Résistance et de la Déportation 2011 (FR).

Le présent dossier, consacré lui aussi à la répression des Français libres, complète cet ensemble documentaire, à travers une évocation par François Broche, de Félix Broche condamné à mort par Vichy en 1942. De son côté, l'amiral Chaline revient sur le traitement infligé, par les autorités de Vichy, aux volontaires des Forces navales françaises libres et à leurs familles demeurées en France. La répression des aviateurs et celle des résistants français en Indochine concluent ce dossier.



Page d'accueil du dossier consacré au thème du concours national de la Résistance et de la Déportation 2011 sur le site de la Fondation de la France libre (FFL).

La justice de Vichy et les Français libres : le cas de Félix Broche

L'itinéraire de Félix Broche

Officier d'active, promu capitaine en septembre 1938, à 33 ans, Félix Broche est affecté au commandement du Détachement d'Infanterie coloniale de Papeete. Il y arrive en juillet 1939. Deux mois plus tard, à la suite de la déclaration de guerre, le Détachement devient la Compagnie autonome d'Infanterie de Marine à Tahiti. Dans les mois qui suivent, Broche se consacre à l'instruction des hommes et à l'organisation de la défense de l'île jusqu'à l'armistice de juin 1940. Il n'est pas un rebelle. Comme tous les officiers français, toutes générations confondues (à la notable exception de Charles de Gaulle qu'un conflit personnel oppose au Maréchal), il respecte et admire le « vainqueur de Verdun ». Il désire seulement poursuivre le combat aux côtés des Britanniques et espère jusqu'au bout que telle est l'intention du gouvernement de Bordeaux, qui s'installe à Vichy le 1^{er} juillet. Il demande en vain, et à trois reprises, au lieutenant-colonel Denis, commandant des troupes françaises du Pacifique à Nouméa, à être dirigé sur l'Australie. Ses demandes sont repoussées.



Félix Broche (coll. François Boche).

L'armistice, l'occupation du territoire national par l'ennemi, puis la démobilisation de sa Compagnie (10 août 1940) l'incitent à se tourner vers de Gaulle : « *Il ne s'agit que de considérer la valeur morale et spirituelle d'un homme, son courage, sa volonté, écrit-il. Et de Gaulle a une voix qui ne trompe pas. Elle vibre de foi, de sincérité, de patriotisme. Apportons-lui notre confiance et nos ressources, nos pauvres forces. Si nous pouvions rester unis pour cela !* » Mais il refuse de se mêler des préparatifs du ralliement de Tahiti : « *C'est de la politique, ce n'est pas mon rôle, explique-t-il. Moi, je dois partir pour me battre.* » Il ne se rallie officiellement au « *Comité de Gaulle* » à Papeete qu'une fois le coup d'Etat accompli et approuvé par la population tahitienne à une majorité écrasante. Dans une lettre au « *Comité du Gouvernement provisoire des Etablissements français de l'Océanie* », il fait savoir que son ralliement, comme celui de tous les militaires et cadres de carrière, ainsi que celui des cadres de réserve et des soldats tahitiens actuellement en service à la Compagnie n'est motivé que par le désir de « *continuer la lutte contre les ennemis de notre patrie* », à l'exclusion de toute considération d'ordre politique ou économique. Dans les sept conditions mises à ce ralliement, seule la deuxième avait une réelle portée : « *En aucun cas, les militaires de la Compagnie autonome d'infanterie coloniale de Tahiti ne seront appelés à faire usage de leurs armes contre d'autres Français, quels qu'ils soient, le cas de légitime défense et de maintien de l'ordre public exceptés.* » Ces deux dernières réserves, il est vrai, pouvaient laisser prévoir l'engagement éventuel des « *Pacifiens* » contre les troupes vichystes¹ ...

Dans les semaines qui suivent, il lève trois cents volontaires destinés à aller former en Nouvelle-Calédonie le « *Corps expéditionnaire français du Pacifique* ». Le 25 septembre 1940, de Gaulle le nomme commandant supérieur des troupes du Pacifique ; il quitte Tahiti pour la Nouvelle-Calédonie, le 20 octobre 1940. Avec le très actif soutien du gouverneur

Henri Sautot, qui a rallié le territoire un mois plus tôt, il s'attache alors à mettre sur pied un Corps expéditionnaire ne comprenant que des volontaires de la Polynésie, de Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles Hébrides. Promu chef de bataillon le 1^{er} février 1941, il prend le commandement du premier contingent du Corps expéditionnaire du Pacifique, bataillon à l'effectif de 600 hommes, dont 300 Tahitiens, qui quitte Nouméa, à bord du paquebot *Zealandia*, le 5 mai 1941. En août 1941, après 45 jours d'entraînement en Australie, les « *Pacifiens* » arrivent enfin en Palestine. Pendant cinq mois, le contingent, devenu le Bataillon du Pacifique (BP1), est instruit, entraîné et armé, avant d'être engagé dans la campagne d'Afrique au sein de la Première Brigade Française Libre (1^{re} BFL) du général de Larminat.

Promu lieutenant-colonel en octobre 1941, Félix Broche conserve, à sa demande, le commandement du bataillon, qui se met en marche vers la Libye (fin décembre 1941). Le BP1 se signale d'abord dans les combats d'Halfaya et de Tengeder (mi-janvier 1942), avant d'être dirigé sur Bir Hakeim, où la 1^{re} BFL a reçu l'ordre de relever une unité britannique (15 février 1942). Trois mois plus tard, les forces germano-italiennes, commandées par le général Rommel, attaquent la position française, qui résiste vaillamment, compromettant ainsi irrévocablement la tentative ennemie de s'emparer de l'Égypte et du canal de Suez. La veille de l'évacuation de Bir Hakeim, Félix Broche est tué, avec son adjoint, le capitaine Duché de Bricourt (9 juin 1942). Tous deux seront faits Compagnons de la Libération l'année suivante.

Félix Broche jugé par Vichy

La première sanction intervient au début de 1941. M^{me} Broche, qui vit à Tunis avec ses deux enfants en bas âge, reçoit une lettre du Secrétariat d'Etat aux Colonies², Direction des services militaires, 1^{er} Bureau, ainsi libellée :

¹ En fait, cette éventualité ne se produira pas, le Bataillon du Pacifique n'étant arrivé au Moyen Orient qu'après le conflit fratricide de Syrie...

² Curieusement, cette lettre portait le tampon de la signature d'Henry Lémery, qui avait été secrétaire d'Etat aux Colonies du 12 juillet au 6 septembre 1940. Il avait été remplacé par le contre-amiral Charles Platon, qui sera secrétaire d'Etat aux Colonies jusqu'au 18 avril 1942.

³ Le colonel Casseville avait retrouvé au cabinet de Platon l'ex-gouverneur vichyste de l'Océanie Chastenet de Géry, nommé après son départ de Papeete, chef de cabinet du Secrétaire d'Etat aux Colonies.

Clermont-Ferrand, 30 janvier 1941

Madame,

J'ai le pénible devoir de vous informer que les renseignements reçus sur l'activité et l'attitude de votre mari ne me permettent plus de le considérer comme un officier resté loyal vis-à-vis du gouvernement légal.

En conséquence, je suis au regret de vous faire connaître que la délégation mensuelle de Frs. 1500, que votre mari a souscrite en votre faveur, se trouve révoquée à partir du 1^{er} janvier 1941.

Toutefois, dans un but d'humanité, et pour éviter que les familles ne soient frappées trop durement par la faute de leur chef, il vous sera alloué un secours sur votre demande, justifiant que vos ressources personnelles sont insuffisantes pour subvenir à vos besoins (et à ceux de votre famille). Ce secours consistera en une allocation journalière de 10 frs. En ce qui vous concerne et de Frs. 4,50 par personne à votre charge. Il vous sera payé dans les mêmes conditions que la délégation dont vous jouissiez précédemment.

Veillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

P. le Contre-Amiral, Secrétaire d'Etat aux Colonies et p. o.,
Le colonel Casseville, directeur des Services militaires³

Le 4 mars, M^{me} Broche adresse au secrétaire d'Etat aux Colonies une demande de secours. Bien qu'elle soit aidée par ses parents, ses ressources personnelles demeurent en effet insuffisantes pour subvenir à ses besoins. Six semaines plus tard, le 13 mars 1941, la direction des services militaires, 2^e Bureau, l'informe qu'elle bénéficie à compter du 1er janvier 1941 d'un secours de 570 francs par mois, qui lui sera payé à la fin de chaque mois par l'Intendant chef du service de l'Intendance des Colonies, à Marseille, auquel elle est désormais invitée à s'adresser pour tout ce qui concerne cette allocation. Le 28 mars, elle reçoit une nouvelle lettre, émanant cette fois du Secrétariat d'Etat à la Guerre, Cabinet du Ministre, portant le n° 5.950/SP/CAB.

Curieusement, cette lettre officielle porte l'en-tête « République française ⁴ » :

Vichy, 28 mars 1941

Madame,

En réponse à votre lettre du 4 mars 1941, à la suite d'une enquête auprès de la Direction des Troupes coloniales, le général Huntziger⁵ me charge de vous faire savoir qu'il est impossible de revenir sur la décision prise concernant votre délégation de solde ; tout en étant inspiré par des sentiments très patriotiques que personne ne met en doute⁶, le capitaine Broche a pris une position tellement nette qu'il n'est pas permis au commandement de l'admettre. Il s'est rallié au mouvement de dissidence de l'ex-général de Gaulle et a entraîné l'adhésion de sa troupe et de ses cadres au mouvement insurrectionnel. Il l'a signifié d'ailleurs dans une lettre adressée le 3 septembre au Gouvernement provisoire local.

Avec tous mes regrets, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes respectueux hommages,

L'Officier d'Ordonnance :
Capitaine de Chabot

Cette lettre est remarquable en raison de l'appréciation portée par son signataire - et peut-être même par le secrétaire d'Etat à la Guerre, figure emblématique de la collaboration avec l'occupant - sur Félix Broche. On reconnaît ainsi à Vichy que le ralliement du « capitaine » (et non « ex-capitaine ») Broche à la « dissidence » gaulliste a été inspiré par des « sentiments très patriotiques ». La personnalité du signataire explique, il est vrai, cette surprenante appréciation : ancien des Scouts de France, le capitaine de Chabot fait partie de ces officiers de l'armée de l'armistice opposés à la collaboration, non gaullistes mais résolus à préparer la revanche, qui grossiront plus tard les rangs de l'Organisation de résistance de l'armée (ORA) : « Pétain est un vieux con entouré de généraux battus⁷ », professe-t-il. La formule de politesse tranchée avec les précédentes : à la « considération distinguée » des autres courriers, succèdent un inhabi-

tuel « avec tous mes regrets », suivi de « respectueux hommages », où il est permis de voir ce qui ressemble fort à une marque déguisée de sympathie.

Jusqu'au début de l'automne suivant, on ne s'occupe pas, à Vichy, du chef du Bataillon du Pacifique. Le 4 octobre 1941, alors qu'il est sur le point d'être promu lieutenant-colonel par de Gaulle, Félix Broche, comme plusieurs protagonistes du ralliement de Tahiti à la France Libre (parmi lesquels le docteur Emile de Curton, gouverneur de l'Océanie), est visé par un décret portant déchéance de la nationalité française, signé du Garde des sceaux, ministre secrétaire d'Etat à la Justice, Joseph Barthélemy⁸. Quatre mois plus tard, son dossier est transmis à la Cour martiale de Saïgon, qui prononce à l'encontre du « capitaine d'infanterie coloniale » Broche une condamnation à la peine de mort, accompagnée de la dégradation militaire et de la confiscation des biens (arrêt du 5 février 1942). Cette condamnation, par contumace, sera exécutée quatre mois plus tard à Bir Hakeim⁹.

François Broche



Revue de l'aviation française
éditée par le SNPL

ICARE

Roissy Pôle Le Dôme, Bât. 5
5, rue de la Haye
BP 10955 Tremblay-en-France
95733 Roissy CDG Cedex

Téléphone : 01 49 89 24 06
e-mail : revueicare@aol.com
Commandes sur Internet :
<http://www.revue-icare.com>

⁴ La République française avait été remplacée par l'Etat français, à la suite du vote de l'Assemblée nationale, le 10 juillet 1940.

⁵ Le général Charles Huntziger était secrétaire d'Etat à la Guerre depuis le 6 septembre 1940. Il disparaîtra dans un accident d'avion le 12 novembre 1941. Cette mention de son intervention a été ajoutée à la main au-dessus de la ligne dactylographiée.

⁶ L'« ex-capitaine » Félix Broche sera néanmoins déchu de la nationalité française par un décret du Maréchal de France, chef de l'Etat français, daté du 4 octobre 1941. Le 5 février 1942, il sera condamné (par contumace) à la peine de mort, à la dégradation militaire et à la confiscation de ses biens par la cour martiale de Saïgon.

⁷ Voir notamment Mathias Orjehk, Du scoutisme juif à la Résistance, un même engagement. Le capitaine de Chabot ne cachait pas son hostilité au statut des Juifs.

⁸ La décision de déchéance de la nationalité française sera rapportée par l'ordonnance du 18 août 1943.

⁹ Cette condamnation sera annulée par un arrêt de la cour d'appel de Saïgon, chambre de révision, du 17 mai 1947.

L'épopée

De la Première Division Française Libre

Cahier N° 11

La bataille de TUNISIE

“ Extrait du livre “ L'Épopée de la 1^{ER} DFL par ceux qui en étaient...”

A la poursuite de Rommel (Suite)

Rommel avait échappé aux griffes de Montgomery mais il était trop faible maintenant pour établir une nouvelle ligne de défense sur la frontière égyptienne ou plus loin en Cyrénaïque : l'aventure de la DAK vers l'Est était définitivement terminée.

La Panzerarmee était laminée, réduite à un seul régiment et à deux douzaines de chars, la 90^e Légère ne forme plus qu'un petit bataillon et demi. Le X^e Corps italien abandonné, est resté en plan sur la ligne d'El Alamein, sans camions et sans eau. Les survivants italiens des XXI^e corps d'infanterie et le XX^e corps motorisés, anéantis, sont livrés à eux-mêmes et viennent peu à peu, inéluctablement, grossir les longues files de prisonniers (35000 hommes).

La retraite proposée par Rommel et finalement acceptée par Hitler est facilitée par des pluies sans fin qui empêchent le décollage de la RAF mais aussi grâce à la conduite prudente des opérations par Montgomery qui a retenu la leçon de ses prédécesseurs piégés par une extension exagérée des distances d'approvisionnement de la VIII^e armée, faux pas si facile à commettre dans l'ivresse d'une poursuite victorieuse.

Cette attitude sage fait l'affaire de Rommel et de ses 70 000 soldats qui esquivent les traquenards de Montgomery, en exploitant avec succès la lenteur de ses manœuvres de débordement ou d'encercllement ; le commandant de la DAK replie ses troupes si rapidement que les éléments avancés de la VIII^e armée, ne sont jamais à l'heure pour surprendre les colonnes allemandes filant à l'ouest. Il en sera ainsi à plusieurs reprises.

Les troupes des débarquements alliés de l'opération « *Torch* » - acheminées dans le dos de Rommel par trois « *Task Forces* » combinées américaine et britannique soit plus de 75 000 hommes et leurs matériels montés sur 500 navires de guerre et 350 transports – l'obligent à renoncer à toute résistance par échelons sur le col d'Halfaya ou à Al Agheila et à prendre en compte les ordres d'Hitler qui vient d'ordonner de défendre la Tunisie.

Sitôt informés de l'opération anglo-américaine, le QG allemand de France a convoqué Pierre Laval, président de Conseil, pour obtenir l'ouverture des aérodromes du Constantinois et de Tunisie. Ce qui est fait rapidement, les premiers Stuka et Messerschmitt armés pour le combat atterrissent à Souk El Arba et El Aouïna. Les

troupes aéroportées suivent de peu. Dans un même temps, les convois alliés au mouillage sont gravement endommagés par des attaques aériennes italo-allemandes et des torpilles lancées de sous-marins U-boat.

Rommel abandonne Tobrouk le 12 novembre, le carburant lui manque terriblement. Les transports d'essence qui devaient le livrer là, ont été torpillés par la Navy. Le général d'aviation Kesselring dont le PC est à Taormina en Sicile, organise en urgence des ponts aériens de carburant qui permettent de parer au plus pressé et se retirer de Benghazi. De nouveau à court d'essence, les unités motorisées en panne restent à la merci du ravitaillement par Tripoli et offrent des proies faciles à la RAF.

A partir du 16 novembre, l'arrivée des unités allemandes du général Von Arnim aux aéroports de Tunis (El Aouïna), de Bizerte (Sidi Ahmed) et le rappel des Italiens de Libye, font de la Tunisie un territoire entre les mains des forces de l'Axe.

Le 23 novembre, Monty est à Benghazi et trois jours plus tard devant Agedabia. Il s'arrête pendant 3 semaines pour recompléter et se renforcer. Le 23 novembre, Rommel se replie sur ordre à Mersa-el-Braga. Sans renforts de toutes sortes, il ne tiendra plus longtemps. Ses hommes ne pourront pas défendre cette position sans armes lourdes et surtout, sans canons anti-chars. Il n'a ni essence, ni forces mobiles pour contrer les tentatives de contournement de Montgomery. Le général britannique Williams, chef du service de renseignement de Monty est dûment informé de tout cela, par le réseau d'écoutes des liaisons allemandes. Cette structure particulière est servie par un groupe très spécialisé dépendant du ministère des Affaires étrangères (Opération Ultra du Foreign Office) et détenteur de machines à décrypter allemandes « *Enigma* ». Travaillant sur les fréquences moyennes, un autre service spécialisé « *Y* », chargé de collecter du renseignement stratégique, est contrôlé par le ministère de la Guerre ou MI8. Précieux pour les opérations quotidiennes, « *Y* » intercepte et exploite les résultats des reconnaissances allemandes, les disponibilités de leurs unités blindés, les comptes rendus logistiques et parfois les ordres de bataille. Les hommes d'« *Y* » travaillent fréquemment sous le feu, prenant des notes dans leurs trous individuels.

Pendant le déroulement des dernières batailles d'El Alamein, ces spécialistes se sont montrés capables de suivre les mouvements des principales unités allemandes et donner ainsi à Montgomery les premiers signes de la retraite de Rommel après la percée de Tell-el- Aqqaqir.

Dans les QG européens italien et nazi, les officiers d'état-majors, préoccupés par la priorité donnée au front de l'Union Soviétique, refusent de voir l'effondrement de l'armée italo-allemande d'Afrique qui se profile si elle n'est pas évacuée à temps hors du continent africain. Rommel prend l'initiative de le faire savoir directement à Mussolini et à Hitler. Il décolle le 26 pour Rome et Rastenburg après avoir confié provisoirement le commandement au général italien Navarini et ordonné une retraite stratégique autour de Bouerat.

C'est le général Gustav Fehn, remplaçant de Thoma, prisonnier, qui prend temporairement le commandement de l'armée de panzers Afrika ou du moins ce qu'il en reste !

L'idée de manœuvre de Rommel est d'imposer aux Britanniques un étirement d'au moins 400 Km sur la grande route du désert et d'augmenter ainsi la difficulté de leur ravitaillement en vivres, en munitions et en essence qui ne peuvent venir que de loin en arrière. Le Renard du désert refuse cependant de croire que Montgomery fait face lui aussi à de graves difficultés de ravitaillement. En fait les Britanniques ne sont pas en mesure d'attaquer Bouerat avant la mi-janvier 1943.

Vers la Tunisie

Rommel revient d'Allemagne avec des promesses de renfort en troupes et matériels. Ce ne sont pas des artifices oratoires qui vont sauver son armée très amoindrie qui s'étire sur une centaine de kilomètres le long du golfe de Syrte. Il met à profit son voyage de retour pour affiner un nouveau plan : il se retranchera sur la ligne Mareth en Tunisie d'où, jonction faite avec les panzers du général Fehn, il pourra alors lancer des contre-attaques aisément approvisionnées par l'Italie qui fournira Tunis et Bizerte.

Au moment de la préparation de l'opération « *Gymnast* » rebaptisée « *Torch* » peu après, l'Afrique du Nord se trouve vis-à-vis des Alliés, dans une situation particulière. Elle n'est ni la France occupée, ni un territoire ennemi ; laissée de côté par les clauses de l'armistice franco-allemand, elle fait figure de territoire neutre ce qui ne va pas sans poser de problèmes moraux au général Eisenhower nommé commandant en chef allié depuis le 14 août 1942.

Bien qu'ayant reconnu officiellement le 28 septembre, le Comité national français présidé par le général de Gaulle, les Américains exigent que les Français Libres soient exclus des opérations préférant s'appuyer sur le régime de Vichy qui contrôle et encadre en AFN une armée de 137 000 Français, dont le nombre a été fixé par une clause de l'armistice de juin 40. La forte inconnue de l'organisation de « *Torch* » réside dans le type d'accueil que réserveront les autorités françaises vichystes aux « *envahisseurs* » américains et anglais.

A vrai dire trouvant le général Weygand et l'amiral Darlan peu

fiables, les Alliés vont préférer collaborer – discrètement - avec des Français d'Algérie comme le « *groupe des Cinq* » et s'attacher la personne du général Giraud, susceptibles à leurs yeux, de faire rallier les autorités françaises d'Afrique du Nord. Informations voulues secrètes, les forces amphibies anglo-américaines joueront la surprise en débarquant de nuit. Giraud sera transporté sur un sous-marin de la Royal Navy et prépositionné à Gibraltar en vue prendre le commandement des troupes françaises d'AFN en coordination avec l'état-major d'Eisenhower tandis que le général de Gaulle sera tenu dans l'ignorance des arrangements et de la date du débarquement en territoire français d'Afrique ! Ce qui ne l'empêchera pas de prononcer une allocution unitaire, à la radio, dès le 8 au soir : « *Levez-vous ! Aidez nos Alliés ! Joignez-vous à eux sans réserves ! Ne vous souciez pas des noms, ni des formules ! Allons ! Voici le grand moment ! Voici l'heure du bon sens et du courage...* »

Le message de Roosevelt à Pétain et le plan des débarquements préparé par le général Clark, l'amiral Leahy et le diplomate Murphy qui devaient permettre aux Alliés de débarquer sans coup férir, n'ont pas eu le résultat attendu. Giraud a montré son impuissance face aux chefs pétainistes de l'armée d'Afrique.

Malgré une défense française vigoureuse, l'aéroport de Kenitra (Casablanca) est tombé dès le deuxième jour permettant les premiers atterrissages des escadrilles américaines du porte-avions « *Ranger* ».

Le 10 novembre l'amiral Darlan ordonne un « *cessez le feu* » général qui est suivi mollement et n'empêche nullement l'application de plans de défense du gouvernement de Vichy qui entraînent de durs combats en particulier au Maroc où la « *Force de débarquement US de l'ouest* » du général Patton (34500 hommes et 238 chars) est sérieusement accrochée. Le bilan des 3 jours de combat est lourd : plus de 1800 morts et 2700 blessés. Le pire est arrivé !

La bataille de Casablanca a coûté 460 tués et plus de mille blessés à la Marine conformiste.

Les Américains décident de traiter avec Darlan, les accords Clark-Darlan (22 novembre) lui offrent le pouvoir et établissent une situation de stationnement pour les troupes débarquées. Le nouveau Haut-commissaire (auto proclamé !) pour l'Afrique du Nord nommé Giraud commandant en chef des troupes et déclare que toutes ces mesures sont prises au nom du Maréchal. Ce dernier fait connaître aussitôt son désaccord total et déclare que Darlan a failli à sa mission, Pétain réitère son ordre de combattre les Anglo-Saxons et de laisser la voie libre aux forces de l'Axe.

Après l'assassinat de Darlan à Alger (24 décembre), les Américains, pourtant contrariés par son premier échec, s'accordent à nouveau avec Giraud. Sa situation récente de commandant en chef de l'armée d'Afrique du Nord lui a donné une stature reconnue et sans doute utilisable par les Alliés. Il se laisse porter au Conseil impérial (institué par feu Darlan) pour le poste de Haut commissaire, commandant en chef civil et militaire.

Roosevelt ne veut toujours pas entendre parler de De Gaulle. Ce dernier n'est évidemment pas invité à la conférence d'Anfa (22 janvier 1943).

Giraud saisit cependant cette circonstance pour proposer au chef de la France Libre de se subordonner à lui et de laisser le soin à un Conseil impérial élargi de coordonner l'administration de l'Empire. Pour de Gaulle qui construit déjà le destin de la France en Chef d'Etat cette avance est inacceptable. Entre Giraud qui s'érige en chef de guerre uniquement tendu vers la victoire et le Général qui a un grand dessein où la politique et le gouvernement sont essentiels, les points de vue sont inconciliables.

Giraud qui ne veut pas admettre la primauté du problème politique, écartant la volonté de De Gaulle de former un gouvernement de guerre à Alger, accepte toutefois qu'une mission de liaison dirigée par Catroux y soit établie.

Leclerc

En quittant Brazzaville, le 22 septembre 1942, de Gaulle avait laissé à Leclerc, commandant supérieur des forces de l'Afrique française Combattante, une instruction secrète concernant les opérations à venir, à partir du Tchad. Le premier souci concerne la date de déclenchement des futures conquêtes des Français Libres vers la Méditerranée. Le 16 novembre, le général Hutchinson, représentant du général Alexander atterrit à Fort Lamy pour y établir les grandes lignes d'une coordination indispensable avec Montgomery et la progression de sa VIII^e armée avec Leclerc et sa colonne de 4735 hommes et 800 véhicules.

La règle suivante a été formulée : L'arrivée des troupes françaises dans la région d'Uigh el Kebir (1400 Km à vol d'oiseau dans le sud du port de Tripoli) doit coïncider au mieux avec une attaque partant de la transversale à El Agheila, entrée de la Tripolitaine, à 700 Km dans l'Est de Tripoli. Il est prévu qu'Alexander donne à Leclerc un préavis minimum de 8 jours.

Les FFL sont commandées par le colonel Ingold, commandant militaire du Tchad. Leclerc demande que lui soit détaché un officier de liaison anglais avec un poste radio. Par contre il refuse sur ordre du général de Gaulle la présence de deux officiers britanniques pour participer à l'administration du Fezzan en cours de conquête.

Cette immense région désertique est une zone d'intérêt français et la France entend y conserver sa place dans le futur. C'est dans ce but que la colonne Leclerc est accompagnée, dans un rôle de facilitateur auprès des populations rencontrées, du Bey Ahmed Sif en Naceur du Fezzan, de l'administrateur Lamy et d'un goum libyen de 40 autochtones commandé par le capitaine Pinhède.

L'articulation prévue par l'ordre d'opération de Leclerc se fonde sur la présence continue de 4 groupements et d'une aviation d'appui, le groupe Bretagne aux ordres du commandant de Sainte-Pereuse organisé lui-même en deux escadrilles, « *Rennes* » à cinq Lysander du capitaine Finance et « *Nantes* » à cinq Blenheim et trois Gleen-Martin du capitaine Mabre.

Le groupement d'action principal « *D* » du lieutenant-colonel Dio est formé du groupe nomade motorisé du Borkou (GNB), de deux pelotons de découverte et de combat, d'une compagnie portée, de 2 canons de 75, d'un obusier, et de 110 véhicules.

Ce groupement qui a fait mouvement depuis son sanctuaire du Tibesti vers Zouar arrive dans la région d'Uigh el Kebir le 23 décembre et s'élance à l'attaque des forts italiens qui jalonnent son itiné-

raire. Le Fezzan est entièrement entre les mains de Leclerc dès le 9 janvier 1943. Il a successivement pris Mourzouk, capitale religieuse et Sehba, principal centre militaire italien du Fezzan. Les Italiens chassés, la route de Tripoli est ouverte après 41 jours de franchissement motorisé du désert. Le capitaine Dubois spécialiste des transports de Leclerc y a pris une large part.

Cette réussite est le fruit de 26 mois de labeur partagés entre l'entraînement, la préparation du train logistique et les incursions profondes en territoire ennemi pour tâter la variété des terrains d'opérations et éprouver la résistance des occupants italien et askari.

Dès le 17 janvier 1943, dix jours avant son arrivée à Tripoli, Leclerc reçoit deux messages du Général, un télégramme de félicitations pour la victoire du Fezzan et une instruction personnelle et secrète pour la suite des opérations. Il y apprend que dans l'immédiat, sa fonction de commandant militaire de l'AFC change de titulaire et qu'il est placé sous les ordres de Montgomery et qu'ultérieurement, après constitution d'une division légère mécanique, il interviendra aux côtés de la 1^e DFL au sein d'un groupement français à deux divisions commandé par le général de Larminat.

Leclerc rejoint Tripoli par avion le 26 janvier vers 16H00 ; dans son PC, camion-bureau, installé il y a seulement 3 jours, Montgomery l'accueille avec toute la chaleur compatible avec le flegme et la rigidité qui le caractérisent.

Le 27 janvier, Leclerc fait un arrêt à l'aérodrome de Castel Benito (Tripoli) pour y rencontrer les défenseurs français du BIMP de Bouillon. C'est la première fois que les deux forces FFL éloignées par leurs zones de combats, l'une venue du Tchad et l'autre du Levant, se rencontrent.

Rommel a évacué le port de Tripoli le 22 janvier après avoir saboté tout ce qui pouvait l'être.

La conquête du port est le point d'orgue d'une avancée britannique de 2200 Km depuis El-Alamein. Soit exactement 3 mois, jour pour jour, après le déclenchement de l'offensive « *Supercharge* ».

Alors que la pluie tombe à verse, les deux dernières divisions blindées du Renard du Désert (La 15^e allemande et la Centauro italienne) franchissent la frontière tunisienne. Elles quittent définitivement la Libye, immense tombeau de 10 000 soldats allemands et italiens, cimetière de milliers de carcasses tordues et de vastes étendues minées.

Etabli dans son nouveau QG, Rommel reçoit un message radio de l'état-major italien (Commando Supremo) l'informant qu'en raison de sa mauvaise santé – réelle – il sera relevé de son commandement à une date à sa discrétion, une fois qu'il aura consolidé sa position sur la Ligne Mareth. Les derniers éléments allemands franchissent la frontière libo-tunisienne le 13 février 1943.

Les batailles FFL de Tunisie

A l'Est, en Cyrénaïque, la 1^e et 2^e DLFL qui rongent leur frein sont toujours en réserve, loin de la zone de combat. A Gambut, le général Koenig et le colonel Diego Brosset (qui a remplacé Alessandri au début du mois) attendent les ordres de départ vers Tobrouk, pourtant annoncés par l'état-major d'Alexander depuis le 30 décembre dernier. La

formation commune des deux « *Free French Brigades* » y est prévue dans un cadre divisionnaire. C'est maintenant possible avec le renfort de 8 000 hommes, 300 officiers et du matériel en provenance de la Côte française des Somalis grâce aux actions réussies du colonel Appert et lieutenant-colonel Raynal qui ont assuré le ralliement et fait conclure avec le représentant du général de Gaulle un accord transférant le nouveau territoire « *Libre* » au Comité national de la France Libre. Le général Legentihomme envoyé sur place a pour mission d'officialiser le nouvel acte administratif et d'organiser le transfert des troupes de Djibouti au Levant, pour préparer les renforts jugés indispensables pour une réorganisation des FFL avant le combat en Tunisie.

La 1^e division française libre est officiellement créée à Gambut, le 1^{er} février 1943. Les deux DLFL sont dissoutes.

Reprenant sa marche vers la Tunisie le 10 février, en contournant Tripoli par le sud, le BIMP, atteint la côte à Zaouia et poursuit jusqu'à l'aérodrome d'El Assa où il arrive le 11 pour assurer une mission de défense alors que les engins du génie font le nécessaire pour rendre la piste aérienne opérationnelle dès le 14.

Quelques jours plus tard, le capitaine Jacquin prend contact avec deux postes français légalistes de Tunisie : Sidi Toui et Ben Gardane. Le 23, le BIMP quitte El Assa pour franchir la frontière tunisienne peu avant Ben Gardane et va cantonner près de Medenine, suivi de peu par le 1^{er} RMSM (la « *colonne volante* ») qui s'intègre dans le dispositif défensif.



Le 1^{er} RA en route vers le sud tunisien (archives DFL)

Le RMSM avait vu le jour en août 42, à la suite de l'inspection de De Gaulle en Egypte, où il avait estimé qu'il était nécessaire de réorganiser les deux petits groupes de reconnaissance.

Après El Alamein, le 1^{er} RMSM avait été constitué à deux escadrons d'auto mitrailleuses (Capitaines Morel-Deville et Troquereau), un escadron de canons Conus (capitaine de Courcel) renforcés de la 1^e Cie de chars (Divry).

Depuis le 4 janvier, en suivant la marche de la VIII^e armée, le lieutenant Oddo de l'escadron Troquereau se consacre à de nombreux va-et-vient en arrière pour dépanner les véhicules de la colonne accidentés ou en avarie, victimes des traîtrises du terrain et des pluies torrentielles.

Rattachés à nouveau à la 50^e DI (général Kirkman) à partir du 14 jan-

vier, les deux escadrons, de spahis ont bivouaqué à El Regima pour protéger l'aérodrome de Benima et accueillir le peloton porté marocain du lieutenant Ballarin.

Le régiment de spahis franchit à son tour la frontière tunisienne le 25 février vers 11h00, il est à Ben Gardane deux heures plus tard. A la faveur d'une étape à Bouerat de la colonne Volante, une heureuse coïncidence rend aux siens le soldat Lorinet du BIMP retrouvé là, par les Spahis, alors qu'il s'était perdu dans le désert un mois plus tôt au moment où le BIMP y stationnait (2 au 12 janvier).

La longueur des lignes de communications de Montgomery l'oblige à réduire le volume des éléments lancés à la poursuite de Rommel. Il pousse seulement en avant la 7^e DB (la Gerboise) qui après les durs accrochages de Zawia et Zouara fin janvier avec les 164^e et 90^e Légères allemandes, atteint la frontière tunisienne le 4 février signant là, de fait, la fin de l'empire colonial italien.

L'attaque de Ben Gardane par la Gerboise renforcée par la 22^e brigade de blindés bouscule la 15^e panzer qui se replie. La prochaine étape de la VIII^e armée sera de s'assurer des approches de la Ligne Mareth et en priorité les deux carrefours routiers de Tataouine et de Medenine. Les informations reçues de Ultra et de « *Y* » indiquent que les défenses de la ligne Mareth sont améliorées et renforcées à la hâte, malgré les conditions météorologiques qui transforment le terrain en borbier et rendent difficiles les déplacements des chars Tigres de la 10^e panzer du général Broich, débarquée en Tunisie début janvier. La division blindée est rameutée à Mareth par Rommel récemment appelé à commander toutes les forces de l'Axe en Tunisie.

Après le semi échec de la Bataille du Col de Kasserine contre les éléments avancés US, Rommel retourne ses forces contre la VIII^e armée, jugée plus menaçante au sud.

Montgomery informé par Ultra se prépare à attaquer à partir d'une quarantaine de kilomètres au sud de la ligne Mareth.

Le 1^{er} RMSM est mis à la disposition de la 4^e brigade légère de blindés pour se diriger vers Ghoumerassen où les premiers éléments français arrivent le 2 mars à 17h30. Le commandant Rémy y positionne deux pelotons (un d'auto-canon, PAC et un d'auto-mitrailleuses, PAM) entre Ghoumerassen et Ksar El Hadada. Le lendemain, des dispositions sont prises pour intégrer l'ensemble du régiment dans la ligne de défense déjà établie des King's Dragoons Guards (Oued Bou Ahmed) et des King's Royal Rifles (Haddada) mais qui se resserre autour de Medenine. Montgomery a été tenu informé par les écoutes, des principaux objectifs du plan « *Capri* » : s'emparer de Medenine et de son aérodrome, atteindre le golfe de Gabès par un vaste mouvement englobant, en franchissant les collines du Djebel Dahar entre Matmata et Bir Lahmar. Le nouveau commandant des forces de l'Axe en Tunisie a concentré dans la région un tel nombre d'unités (20 et 21^e CA italien, 90^e Légère ; 10^e, 15^e, 21^e panzer et 164^e Légère) que la finalité de « *Capri* » est évidente : anéantir la VIII^e armée.



Bataille de Medenine (secteur sud 6 mars 1943) - (auteur Guy Crissin)

Situation générale du sud tunisien



Situation des 2 groupes FFL début mars 1943 - (auteur Guy Crissin)

Carte de la région de Medenine- situation des 2 groupes FFL début mars 1943

Montgomery regroupe la 2^e division néo-zélandaise du général Freyberg arrivant de Tripoli, la 8^e et 22^e brigade de blindés et la 4^e brigade légère de blindés qui a intégré le régiment de marche de spahis marocains.

Dès le 5 mars, le détachement Oddo du RMSM, en reconnaissance, se heurte à une patrouille ennemie progressant dans le lit desséché de l'oued Bou Ahmed. A l'aube du 6, les pelotons de Breton et Moore font face à des éléments blindés allemands, soutenus par des canons anti-chars. Le capitaine Troquereau venu à la rescousse avec une section de chars Crusader, engage le combat, ralentit la progression adverse mais ne parvient pas à l'empêcher d'atteindre la route stratégique qui remonte de Tataouine vers Medenine. Un détachement de soutien, de deux PAC et d'une section de chars, est alors constitué aux ordres du commandant Roumiantzoff. Le capitaine de Courcel mène une contre attaque vigoureuse avec le PAC de l'adjudant Baumann et une section de chars pour couvrir le décrochage de Troquereau. Vers 08h45 l'infanterie allemande protégée par ses chars progressent toujours dans les oliveraies de Bir Lahmar, Rémy arrive à la rescousse avec Divry et les pelotons Seroux et Ballarin. Ils sont pris à partie par de violents tirs antichars PAK de 88 ; 76,2 et 50 mm. Aux environs de midi, Rémy fait décrocher pour aller tenir une position forte autour du lieu-dit Bir El Touzzine. Sous de violents tirs d'artillerie, le peloton porté Arainty

s'installe sur les collines avoisinantes pour parer aux infiltrations allemandes.

Le bilan de la journée est lourd, le 1^{er} RMSM déplore 2 tués, 15 blessés et 10 disparus ; la 1^{re} Cie de chars, 4 tués. Le matériel mis hors d'usage s'élève à 4 automitrailleuses, 3 autocanons et 2 camions.

Le régiment de Spahis a reçu le choc de l'aile droite de l'opération « Capri ». Il a bien tenu sa place comme d'ailleurs toutes les unités de la VIII^e armée, car dans la soirée du 6 mars, Rommel arrête ses attaques. Le général Ziegler vient de perdre plus d'une cinquantaine de chars en quelques heures. La supériorité des Britanniques en hommes et en matériel est par trop évidente. « Capri » a échoué.

Rommel se sent soudain très malade, il laisse le commandement au général von Arnim.

Le 10 mars, Rommel atterrit à Kalinovka en Ukraine et se rend aussitôt au QG du Führer à Vinnitsa.

Face au retrait local de l'infanterie allemande, Rémy, tout en réoccupant les positions ennemies abandonnées, se reconstitue et fait remplacer aussitôt que possible ses véhicules détruits.

Le 12 mars, Rémy passe aux ordres de la Force « L » (comme Leclerc) en mouvement dans le sud de Tataouine sur la position des puits du Ksar Rhilane. Leclerc est en situation de flaqueur de gauche de la VIII^e armée. Rémy reçoit l'ordre de prendre le commandement d'un des quatre groupements de Leclerc, le groupement « R » qui comprend 3 sections d'infanterie, la 1^{re} Cie de chars et le 1^{er} RMSM (moins un escadron et demi). Les autres spahis, le 1^{er} escadron et 2 pelotons du 3^e escadron sont intégrés dans le groupement « F » (du capitaine Savelli qui vient de remplacer Farret). La force « L » est au contact de l'ennemi depuis le 23 février, le groupement « V » (Commandant Vézinet) a été attaqué par la Luftwaffe. Ce raid a coûté la vie à 13 hommes et fait 15 blessés. A la suite de l'échec de « Capri » devant Medenine, le général italien Messe qui craint une attaque sur son flanc droit, lance le groupement du major Lück sur la piste de Ksar Tarcine à Ksar Rhilane.

C'est une colonne offensive composée d'une Cie de chars de la 15^e panzer, d'une section de mortier de 100mm et d'une compagnie de canons de 75mm Pak, il est prévu que sur préavis, des chasseurs et bombardiers de la Luftwaffe lui soient détachés. L'attaque commence le 10 mars à l'aube lorsque les guetteurs du groupement « F », postés sur le Djebel Outid, signalent une quarantaine de blindés à roues accompagnés d'infanterie portée. A 07h20, après le repli des Français sous couverture des auto-mitrailleuses du 1^{er} peloton découverte et combat (lieutenant Tommy Martin), les premiers éléments de Lück touchent Ksar Rhilane mais abusés par la direction du repli feint des guetteurs français, les Allemands passent à côté de la zone de camouflage des véhicules opérationnels de Leclerc qui se sont appuyés à l'Est, sur les hautes dunes de sable du Grand Erg oriental. Le dispositif français est dispersé et camouflé

Nombre d'unités allemandes sont détruites par des tirs quasiment à bout portant d'engins FFL qui se découvrent au dernier moment et par des raids de bombardement et de strafing de la RAF appelés sur la liaison « tentacule ». La pression des Allemands se maintient pourtant jusqu'à la tombée du jour, et malgré la Luftwaffe

qui s'en prend à la RAF, Les Français restent maîtres des puits Ksar Rhilane, les unités de Lück se positionnent sur le Djebel Outid dont la valeur d'observatoire ne leur avait pas échappé.



Ksar Rhilane - Attaque de la Force L par le groupement blindé du Major Lück (auteur Guy Crissin)

L'attaque de Ksar Rhilane

A plus de 100 Km de là, à l'Est, la prise de la ligne Mareth par Montgomery a échoué. Le contournement de cette défense par l'ouest des Matmata s'est imposé ; Ce soin échoit au général Freyberg et à son corps d'armée néo-zélandais où l'on intégrera la Force « L » après qu'elle aura repris le Djebel Outid qui, entre des mains ennemies, est un danger inacceptable sur les arrières des Alliés qui remontent vers El Hamma. Les groupements Dio et Rémy répositionnés dans la nuit du 18 au 19, attaquent à l'aube. Quelques heures plus tard « l'observatoire » est à nouveau français. La force L prend sa place dans le déploiement vers le nord de la Tunisie, comme garde flancs de la VIII^e armée.

A la fin mars, les attaques convergentes de Montgomery et du général US Fredendall (2^e CA américain) forcent les italo-allemands à l'abandon de la ligne Mareth puis à partir du 6 avril à la position de l'oued Akarit, à une trentaine de kilomètres dans le nord de Gabès ; cette ligne de défense s'avère rapidement intenable, les fuyards de la 164^e légère et les unités de la 21^e panzer se retirent pour se positionner sur une ceinture de djebels qui s'échelonnent du cap Serrat à Enfidaville où ils tiennent en échec les éléments avancés de la VIII^e armée du 19 au 22 avril.

La 1^e DFL quitte Gambut le 18 avril pour la région sud de Tripoli puis à partir du 28 est dépêchée dans la région de Kairouan aux ordres du général Freyberg. Koenig y dépêche son nouveau chef d'état-major, le colonel Vautrin, récemment échappé de France. Il n'arrivera jamais à Kairouan, son avion en transit s'écrase au sol en lui ôtant la vie.

Le 2 mai, les 2200 véhicules de Koenig arrivent au nord-ouest d'Enfidaville pour y relever la 51^e DI écossaise qui passe en réserve mais laisse sur place, à la disposition des Français, une partie de ses unités d'artillerie. La mission dévolue aux Français consiste à prendre position sur les Djebels Garci et Takrouna. Koenig attribue le Garci à Lelong et Le Takrouna à Brosset, la position « Snout » est à Langlois.

Le général Alexander déclenche l'opération « Vulcain » le 6 mai à

03h30 du matin. Dès le 7, le 11^e Hussards pénètre à Tunis et les éléments de la 9^e DI US à Bizerte.

Dans la nuit du 6 au 7 mai, la relève de la DFL se transforme en tourments sur des pistes détrempées de pluie et par l'effondrement des berges de l'oued El Boul, sous la violence de l'eau. L'armement lourd et la 2^e BLE de Bablon ne pourront franchir la coupure que le lendemain soir. Une telle opération est impossible dans la journée en raison du fort ancrage des italo-allemands sur les hauteurs qui offrent aux artilleurs de von Arnim des emplacements idéals et font des Français Libres, des cibles de choix. La 1^e DFL a en face d'elle, les rescapés de la 90^e Légère et des unités de la division Trieste qui sont des soldats d'expérience.

La montagne de Zaghouan et le Djebel Garci, sa partie sud, solidement défendus, sont l'ultime barrière naturelle qui domine le couloir d'Enfidaville, le long de la mer et qui barre l'entrée sud du Cap Bon à partir duquel les Allemands et les Italiens espèrent évacuer vers l'Italie. Pour réussir, ils se défendent sur deux fronts : au sud, face à la VIII^e armée, à l'ouest, face à la 1^e armée britannique d'Anderson et au 19^e corps français du général Koeltz.

Naturellement l'idée de manœuvre d'Alexander est de couper rapidement l'accès à cette presqu'île et d'aboutir à Hammamet en venant du nord. Pour ce faire, il a prélevé trois divisions de la VIII^e armée : la 1^e et 7^e DB et la 4^e DI indienne.

La brigade Lelong qui a intégré le BIMP dès son arrivée occupe le Djebel Garci en relation à l'ouest avec la Force L et avec la 2^e brigade Brosset sous Takrouna, la ligne d'arrêt se trouve sur l'oued El Boul. Le génie divisionnaire créé à Beyrouth le 25 janvier 1943 (lieutenant-colonel Hitier) et le 1^e RA (Laurent-Champrosay) montent prendre position dans la soirée du 7. L'ambulance chirurgicale légère (médecin commandant Vignes) et l'ambulance Hadfield Spears (médecin colonel Vernier) s'installent à Sidi Bou-Ali, à l'ouest de la route Kairouan-Enfidaville, non loin des deux ateliers lourds de réparation (capitaine Bagier, pour la 1^e Brigade ; capitaine Weis, pour le 2^e), Le 8 à minuit, la 1^e DFL est au complet, le général de Larminat est de retour de Londres où il a été prendre les ordres du Général. La DFL est parée à prendre sa part dans l'ultime offensive qui mettra fin à la présence nazie en Tunisie. Mais avant cela, et sur l'heure, il est indispensable de circonscrire les positions ennemies les plus menaçantes. Les deux brigades mettent en place un système de patrouilles jour et nuit. La 1^e brigade l'organise autour du BIMP et du BLE1 ; la 2^e autour des BM 4 et 5. Difficile de surprendre des défenseurs aux aguets ! C'est l'exploit du lieutenant Jullian (BLE1) qui ramène avec ses huit légionnaires, 14 prisonniers, grenadiers du régiment 433. Le 10 mai au matin, Larminat reçoit l'ordre de Freyberg de s'emparer des côtes 150, 136 Est et ouest, au nord de Takrouna.

La prise en premier de la côte 150, colline escarpée, favorisera la progression pour la conquête de la Crête de Djebilate puis du Djebel El Debouna, sans doute la clef de la défense italo-allemande du système montagneux. Les premières attaques seront menées par les 1^e et 2^e Cie du BM5 (Lieutenant-colonel Gardet) puis par le BM4 (Lieutenant-colonel Bourgeois). Le 11 à 05h00, Brosset est sur l'observatoire du BM5, sur le massif de Takrouna, les observateurs d'artillerie français et britanniques s'y trouvent déjà. Une planifica-

tion précise des tirs de préparation et de protection a été élaborée. C'est le capitaine Chavanac qui règle les tirs de préparation à partir de l'observatoire.

Les compagnies Piozin, Hautefeuille et Defosse.

A partir de 05h15 le tir de préparation de 120 « tubes », s'abat sur la colline pendant un quart d'heure. Peu avant 06h00 la 2^e Cie du BM5 (Capitaine Piozin) commence à gravir les pentes de la côte 150, accueillis par des tirs de grenades et d'armes légères, les tirailleurs poursuivent néanmoins leur poussée. Le capitaine Laurelle (en réalité, Raymond Leroy) ordonnance de Larminat qui avait demandé de participer aux attaques, est tué par l'explosion d'une grenade. La 6^e Cie de sapeurs-démineurs du lieutenant Tissoire participe au nettoyage de la position (déminage et préparation de piste). A 06h18, deux fusées blanches « objectif atteint » s'élève dans le ciel ; exploitant cette situation favorable la Cie Hautefeuille monte à l'assaut et s'empare de la côte 136 Est, le 11 à 08h05. Face à des soldats sans honneur qui ne reculent devant rien, le sous-lieutenant Guyard a été abattu lâchement par un fanatique qu'il avait capturé. Pour échapper à la réplique de leur propre artillerie, 170 prisonniers dévalent les pentes vers le sud.

A 07h50, le tir de neutralisation sur la côte 136 ouest n'est pas déclenché comme prévu par le régiment britannique d'artillerie affecté à la 1^e DFL ! Après quelques minutes d'attente, Brosset qui ne veut pas d'intervalle « blanc » pendant ses attaques, ordonne au 1^e RA de reprendre cette mission à son compte. A 08h00, le tir est déclenché permettant au capitaine Defosse (3^e Cie BM4) de déboucher en progressant à l'abri du barrage d'artillerie qui neutralise l'objectif puis qui est allongé en fonction de la marche en avant des tirailleurs. Malgré des liaisons radio déficientes et heureusement remplacées par des signaux visuels et par les agents de transmission, la côte 136 ouest est conquise à 08h20, moins d'une demi-heure après !

La prise des crêtes ne signifie pas la réduction des postes de résistance, les mitrailleuses MG allemandes bien enterrées restent actives. Au sud de la route de Zaghouan, face à un nid fortement armé, les éléments avancés du BM4 sont sous le coup d'être pris à revers. Sur demande du patron du BM4, Brosset décide de monter un coup de main de nuit pour éliminer

ce point dur sur la trajectoire de son objectif. Il fait appel à 40 hommes de la Cie lourde du BM11 commandés par le capitaine Magny. Préparé par le 1^e RA, pendant 10 minutes, avec une précision chirurgicale, l'assaut donné à partir de 21h00 le 11, surprend les servants allemands à la sortie de leurs caches de protection les forçant au combat rapproché à la grenade et au fusil. Le détachement déplore 7 blessés dont Magny. Le nid de résistance n'existe plus. On fera le chemin du retour avec 47 prisonniers.

Le BM4 a perdu 46 tués et blessés, parmi ces derniers le capitaine Defosse et les lieutenants Leclerc et Chasesyre. La 2^e BFL a capturé 265 Allemands dont 2 officiers et 85 Italiens dont 1 officier.

Pendant cette journée, la 1^e Brigade a fixé son adversaire du Djebel Garci par des opérations de harcèlement. Le BIMP soutenu par la 3^e batterie a même occupé provisoirement la côte 245, le temps de faire des prisonniers ; mais le bataillon a dû s'en retirer

sous de violents tirs d'artillerie qui ont duré 3 heures. La 3^e batterie a tiré 1605 coups.

Cessez le feu

Le 12 mai, la liaison entre les éléments du BM4 et BM5 est établie. Une centaine de soldats ennemis se rendent au cours de la journée. Les soldats les plus obstinés se battent jusqu'à l'épuisement des munitions, les derniers obus prennent pour cible la 22^e Cie Nord Africaine (22^e CNA) du capitaine Lequesne. Cannonade pour l'honneur, sans atteinte significative. Le 1^e RA a tôt fait de rendre muette l'artillerie ennemie

Le lendemain matin, tous les observatoires de la DFL signalent un spectacle insolite : les défenseurs paraissent se débâter détruisant du matériel et arborant des pavillons blancs ! A 09h30 l'état-major de Koenig reçoit par radio l'explication de cette activité : le général von Arnim a capitulé le 12 ; Freyberg ordonne « *le cessez-le-feu* » ; l'attaque pour prendre la Crête Djelibate ordonnée à la 2^e brigade FFL et concomitante de celle de la 2^e division néo-zélandaise, est annulée.

La brigade Brosset doit maintenant progresser sur la route d'Enfidaville à Bou Fichta ; la brigade Lelong canalise déjà 10 000 prisonniers et 300 véhicules blindés adverses. La 1^e DFL distribuée de part et d'autre de la route d'Enfidaville à Zaghouan est maintenant chargée de canaliser des flots de prisonniers allemands et italiens si denses qu'il devient rapidement impossible de les contrôler. Ils évacuent seuls au sud, dans la direction de Kairouan et Sousse, avec leurs propres véhicules ! C'était l'unique direction à prendre diront-ils « *pour trouver un camp d'internement hospitalier* » ; von Arnim avait raté l'évacuation du Cap Bon par la mer, dès le 7 mai, 125 bâtiments prévus pour la fuite en mer, vers l'Italie, avaient été envoyés par le fond sous les bombardements et les tirs marins alliés.

La nasse du Cap Bon a enfermé - sans espoir d'y échapper - 250 000 soldats allemands et italiens.



Camp de détention de Mateur (NW de Tunis)

Le 13 mai, la 1^e DFL fait sa jonction à Djeradou, à 15 Km dans le nord d'Enfidaville, avec le groupement blindé de la division d'Oran.

Comme il l'avait laissé entendre, de Gaulle regroupe sous le commandement de Larminat, la 1^e DFL (Koenig) et la 2^e DFL (Leclerc) qui forment désormais le Groupe de divisions françaises Libres.

Au final, le nombre de victimes issues de la 1^{er} DFL en Tunisie s'élève à 41 tués et 108 blessés.

L'arrivée des Français Libres en Tunisie a enclenché un courant de sympathie qui se traduisait maintenant par des ralliements individuels ou en groupe, issus de l'Armée d'Afrique, de plus en plus nombreux ! A tel point que Catroux à Alger, soucieux de ménager Giraud (avec lequel il fallait encore faire route), a interdit que l'on accueille à bras ouverts ces nouveaux soldats volontaires. Cet acte de commandement n'ayant reçu ni l'assentiment de Gaulle, ni celui de Larminat sur place, les FFL, de tous grades, suivirent à la lettre les instructions du Général sur le recrutement des volontaires « *quelle que soit leur origine* ».

Les dissensions entre Français se révèlent au grand jour à l'occasion du défilé de la victoire du 20 mai à Tunis où Larminat refuse que les FFL se joignent aux unités du général Koeltz, selon la demande de Giraud et les souhaits d'Eisenhower. Pas question de manifester là une union de façade alors que de Gaulle reste exclu d'Afrique du Nord ! Pour marquer la victoire, la délégation FFL défile donc aux côtés de la VIII^e armée britannique, l'artillerie de la DFL est représentée par 3 pièces de la 1^{er} batterie du 1^{er} RA ; les chars de Divry sont aussi à l'honneur. Le passage des troupes est ponctué par des « *Vive de Gaulle* », hourras publics qui battent en brèche, une fois de plus, la croyance obstinée de l'Américain Murphy pour qui « *Il n'y a pas de gaullistes en Afrique du Nord* ».



Défilé de la victoire à Tunis (archives DFL)

Les « *affaires* » de permissionnaires entre les FFL décrétés « *indésirables* » à Tunis et les ralliements spontanés des soi-disants « *déserteurs* » de l'armée Giraud font empirer une situation insoluble sans une hypothétique entente de Gaulle-Giraud. L'institution d'un organisme gouvernemental avec co-présidence des deux antagonistes ne résoud rien sur le terrain tunisien où la tension est forte entre Larminat et le général Juin qui assure l'intérim de la Résidence générale à Tunis. Le 30 mai à midi, un avion de la France Combattante avec le colonel Marmier pour chef de bord atterrit à Boufarik (Alger) avec l'intention d'y instituer un pouvoir central français se donnant les attributions d'un gouvernement. Le 4 juin, la radio annonce aux Français que leur gouvernement fonctionne à Alger, en attendant de venir à Paris.

Le 7 juin, les relations entre les troupes FFL et Giraudistes n'allant pas sur la voie de l'amélioration, Larminat reçoit l'ordre de quitter avec ses hommes, la Tunisie pour aller « *se reformer* » au calme, en Tripolitaine.

Le 10 juin, toute la 1^{er} DFL reprend la route qu'elle faisait un mois plus tôt. Le 12 au soir, elle s'établit au bivouac de Zuara, à 100 Km à l'ouest de Tripoli. Elle va là, passer une partie de l'été sous tentes, dans la fournaise du désert !

En ce début d'été 43, la fusion entre l'armée d'Afrique et les FFL ne se présente pas sous les meilleurs auspices, le Comité français de la libération nationale créé le 3 juin peut constater à loisir que la propagande antigauilliste de Vichy a toujours pignon sur rue.

L'histoire d'un sabre

Lors de l'attaque des crêtes du nord du Djebel Takrouna le capitane P..... assis par terre le visage ensanglanté raconte ce qui s'était passé ;

« ...A quelques mètres des Boches, au milieu de plusieurs éclatements, j'ai vu L.... recevoir une grenade en plein corps et tomber. Moi-même je recevais un éclat dans la figure. J'ai bondi sur le blockhaus, sabre à la main, car j'avais juré que je tuerais mon premier Boche avec mon sabre. Je suis tombé de haut en bas sur l'officier qui commandait la résistance, sabre pointé. Eh bien, manque de pot, mon sabre s'est tordu. Sans l'adjudant N.. K... qui me suivait et a abattu l'officier d'une balle de revolver, j'y passais... »

(d'après La 1^{er} DFL d'Yves Gras)



La répression des marins des FNFL

Situation des personnels militaires

D'emblée, le personnel de la France libre est considéré comme félon par le gouvernement de Vichy.

Les chefs d'accusation vont de l'atteinte à la sûreté de l'État et la trahison jusqu'à la provocation de marins à se mettre au service d'une puissance étrangère, en passant par la désertion à l'étranger en temps de guerre ou le service à bord d'un bâtiment battant pavillon français sous contrôle d'une puissance étrangère.

Les sanctions sont de deux ordres.

Sur le plan disciplinaire :

- pour le personnel d'active : non-activité par retrait d'emploi ou réforme ;
- pour les réservistes : révocation, non-disponibilité et privation de grade.

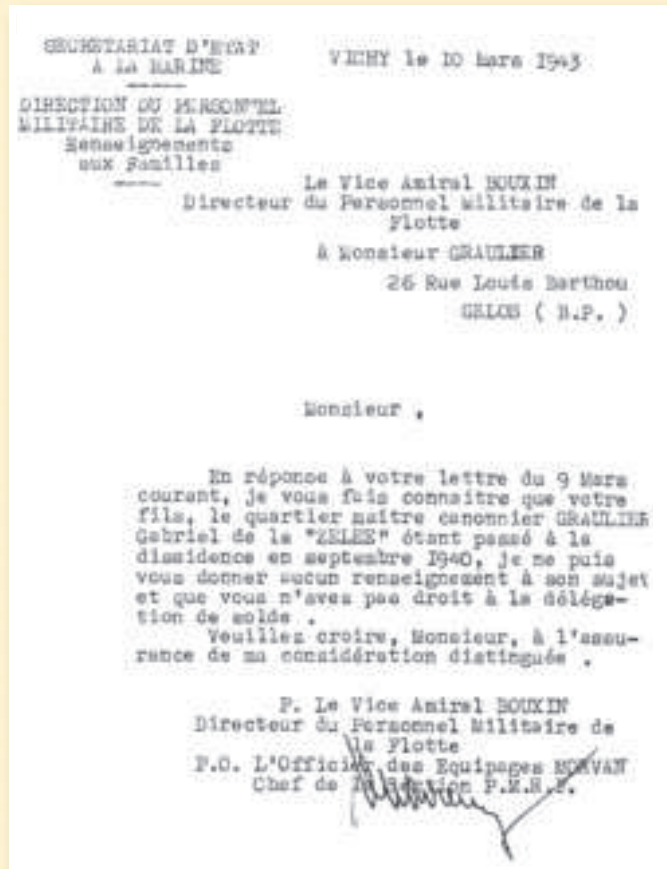
Sur le plan judiciaire, elles vont de la peine de mort (VA Muselier, LV Sonnevill, EVI Barberot*, EVI Deschartres, EVI Péri, CLC Cannebotin, CLC Vuillemin, IGM Schlumberger*) et la déchéance de la nationalité, aux travaux forcés ou la détention, la dégradation militaire, l'interdiction de séjour, la saisie, la séquestration ou la confiscation des biens. Certaines peines de mort (*) sont commuées ultérieurement en détention.

Les peines les plus légères prononcées par contumace ne sont pas inférieures à 20 ans de détention.

Un tableau récapitulatif, retrouvé dans les archives de l'amirauté française à Vichy et daté du 22 juillet 1941, fait état de 124 sanctions concernant les officiers gaullois : quarante-six de non-activité par retrait d'emploi ; treize de réforme ; vingt-trois de révocation ; trente de non-disponibilité ; neuf de privation de grade ; trois de condamnation à mort.

Situation des familles des personnels FNFL

Dès octobre 1940, le gouvernement de Vichy supprimait les délégations de solde aux familles des Français libres. Les épouses des dissidents devaient être considérées comme veuves sans pensions et laissées sans ressources. La circulaire de base donnait 14 noms d'officiers et 8 d'hommes d'équipages (essentiellement des personnels du *Narval* et de la *Force X* ayant rallié la France libre). Elle sera



Réponse du vice-amiral Bouxin, directeur vichyste du personnel militaire de la flotte, à la demande d'aide du père de Gabriel Graulier, quartier-maître canonier dans les FNFL (coll. Amiral Chaline).

constamment tenue à jour au fur et à mesure que Vichy a connaissance des ralliements à la France libre.

Il semble que les services locaux du Commissariat aient interprété à leur manière ces instructions. C'est ainsi que dans certains ports, les familles des hommes d'équipage du *Rubis* (pour ne citer que lui), qui n'étaient pourtant pas nommément désignées dans les listes officielles, voient leurs délégations supprimées. La veuve d'un ancien chef d'Etat-major de la Marine a conservé l'importante correspondance qu'elle a maintenue tout au long de la guerre avec les familles des marins du *Rubis*.

Les lettres et les messages de la Croix-Rouge, leur laconisme, traduisent bien les détresses des malheureuses épouses et mères, sans ressources, sans nouvelles, condamnées pour survivre à des travaux de couture, de broderie, d'aide ménagère. Il n'est plus question pour elles de bénéficier, comme les autres, de logements de la Marine, des soins aux familles, de fournitures de médicaments, du ravitaillement en pommes de terre, savon, lait, des colonies de vacances pour les enfants ; il ne

reste que la soupe populaire. Les épouses restées seules avec leurs enfants en bas âge et réduites à l'indigence sont incapables de se défendre devant les rigueurs de cette situation nouvelle. Les enfants des engagés FNFL ressentent particulièrement les mises à l'index par leurs camarades de classe, enfants de Vichystes.

J'ai reçu les confidences de cette triste époque ; je les ai écoutées les larmes dans les yeux. Je ne comprends toujours pas la haine de Vichy et de ses fidèles vis à vis des familles des marins FNFL qui combattaient pour libérer la France !

Une citation parmi bien d'autres :

« ...il s'ensuivit pour nous une grande période de rejet et d'abandon : abandon de l'Etat, de la Marine qui nous a expulsées de notre appartement, de l'Eglise « Institution » et d'une partie de nos anciens amis... Je voudrais rendre hommage à ma mère et à toutes ces grandes dames que l'on appelle les veuves de guerre qui marginalisées ont été quotidiennement confrontées à des tempêtes d'un autre type : celui d'assurer dans des conditions d'existence matérielles et morales extrêmes l'avenir de leur famille ».

À ma connaissance et à celle
de ma sœur Madame Demessop
qui vivait avec ma mère et le
campagne sur la propriété de
"Beynons" mise sous séquestre notre
mère n'a reçu aucun subside
de la Mairie de Vichy.
Si on accepte la pension de
veuve qui lui a été versée à mes
on 2 avant son arrestation vers
mars 1944.
Ma mère a été arrêtée comme
otage avec d'autres familles juives
listés de la France libre.
Pour venir ma mère a dû vendre
bijoux et argentiers.

Extrait de la lettre du 31 juillet 1990 de M^{me} Morange à l'amiral Chaline (coll. Amiral Chaline).

Le Service des œuvres sociales de la Marine n'a gardé aucune trace de ses éventuelles interventions en faveur des sans-secours. Pourtant, à la même époque, Vichy, par son intermédiaire multiple ses efforts pour « *soutenir* » les ouvriers des arsenaux travaillant en Allemagne. Ceux-ci et leurs familles reçoivent vivres, habillement et bénéficient de nombreuses mesures de nature à « *conserver la santé, l'ordre moral et l'attachement de ce personnel à la Marine* ».

À ce dénuement matériel s'ajoute une détresse morale. Les lettres que les FNFL tentent de faire parvenir par des voies détournées à leurs proches sont interceptées par les services de renseignement de Vichy. Les censeurs sont impitoyables : si les nouvelles sont bonnes, si le moral « *déserteur* » est haut, la lettre est saisie; dans le cas contraire, elle est acheminée à son destinataire.

Il faut reconnaître que quelques familles échappent à ces mesures discriminatoires, soit parce que Vichy ignore que les époux ont rallié les FNFL ou les croit prisonniers des Britanniques, soit qu'elles bénéficient de la sollicitude de certains

chefs locaux du service de la solde. Mais dès que la qualité de dissident est connue et notifiée, la sanction tombe comme un couperet.

On aurait pu penser qu'après le débarquement en Afrique du Nord tout le personnel des FMA (forces maritimes en Afrique) serait considéré, à l'instar des FNFL, comme dissident. Ce n'est pas le cas : Vichy les étiquette comme « *absents* » et diverses circulaires autorisent le paiement de délégations ou de la demi-solde à leurs familles. Mais les familles des dissidents FNFL sont expressément exclues et il faudra attendre mars 1944 pour qu'elles aient enfin droit au paiement des délégations.

Si on s'en tient aux textes officiels, Vichy n'est sévère qu'avec les familles d'une centaine de dissidents nominativement désignés et les plus malheureuses ne seront totalement privées de ressources que pendant 13 mois. En théorie, les familles des personnels des FNFL non signalés pouvaient prétendre aux délégations et en cas de décès ou de disparition avérés la demi-solde.

En réalité, dans la pratique :

- d'une part, la suppression officielle des délégations de solde aux familles des dissidents nominativement désignés a été dans certains ports injustement étendue aux familles de tout le personnel servant en Grande-Bretagne ;
- d'autre part, certaines familles concernées par les secours n'ont pas eu connaissance des dispositions prises en leur faveur, mais on ne peut établir de façon certaine si la faute en revient aux services locaux du Commissariat, ou si volontairement les intéressés n'ont pas voulu ou ont craint de se faire connaître.

Il sera difficile d'établir la vérité. L'absence dans la majorité des ports de pièces comptables ne permettant pas de trancher la question.

V.A.E. (c.r.) Emile Chaline

Témoignage de Marie-Claude Drogou

Juin 1940: j'avais 6 ans

Décidément, en ce temps-là, nous devions nous battre sur tous les fronts !

Ecole - lycée

Mise en quarantaine de mes camarades de classe comme « *Enfant de traître* »... Cette exclusion nous la partageons avec les enfants juifs qui se trouvaient dans une situation comparable.

En 1947, refus de la directrice de me faire entrer au lycée de Casablanca. Heureusement la loi était de notre côté. En tant que pupille de la Nation, elle ne pouvait, sans être elle-même sanctionnée, me fermer les portes du lycée.

Ma mère nous avait demandé de ne jamais aggraver les autres enfants mais de nous défendre si on nous attaquait. Cette consigne nous la respectons... mais il est souvent arrivé que ma sœur Naïc (11 ans en 1940) revienne à la maison les vêtements déchirés, les lunettes cassées par des enfants qui nous provoquaient à la sortie du lycée en nous criant « *Enfant de traître* ».

Vexations quotidiennes de quelques professeurs mais je dois dire, soutien de la majorité d'entre eux, comme par exemple, la surveillante générale du lycée qui veillait constamment sur moi.

Témoignage de Marie-Claude Drogou

Juin 1940 : j'avais 6 ans

Décidément, en ce temps là, nous devions nous battre sur tous les fronts !

ECOLE - LYCEE

Mise en quarantaine de mes camarades de classe comme "enfant de traître"... Cette exclusion nous la partageons avec les enfants juifs qui se trouvaient dans une situation comparable.

En 1947, refus de la Directrice de me faire entrer au Lycée de Casablanca. Heureusement la loi était de notre côté. En tant que Pupille de la Nation, elle ne pouvait, sans être elle-même sanctionnée, se fermer les portes du Lycée.

Ma mère nous avait demandé de ne jamais agresser les autres enfants mais de nous défendre si on nous attaquait. Cette consigne nous la respections ... mais il est souvent arrivé que ma sœur Haïc (11 ans en 1940) revienne à la maison les vêtements déchirés, les lunettes cassées par des enfants qui nous provoquaient à la sortie du Lycée en nous criant "Enfant de traître".

Vexations quotidiennes de quelques professeurs mais je dois dire, soutien de la majorité d'entre eux, comme par exemple, la surveillante générale du Lycée qui veillait constamment sur moi.

POLICE FRANCAISE

Perquisition de la Police Française à notre domicile. Saisie d'une douzaine de lettres que mon père avait adressées à maman et qui ont servi de pièces à conviction pour le jugement. Après avoir lu ces lettres, le commissaire est revenu à titre personnel faire des excuses à ma mère. Il se sentait vraiment honteux ! Peut être s'est-il engagé par la suite ? Mon père a été condamné à mort par contumace.

Première page du témoignage dactylographié de Marie-Claude Drogou (coll. Amiral Chaline).

Police française

Perquisition de la police française à notre domicile. Saisie d'une douzaine de lettres que mon père avait adressées à maman et qui ont servi de pièces à conviction pour le jugement. Après avoir lu ces lettres, le commissaire est revenu à titre personnel faire des excuses à ma mère. Il se sentait vraiment honteux ! Peut être s'est-il engagé par la suite ? Mon père a été condamné à mort par contumace.

Marine

Expulsion de l'appartement de fonction que nous occupions à Casablanca. Heureusement un protecteur veillait sur nous en la personne de M. du Saussey qui, quand il apprit l'entrée du *Narval* en dissidence, est venu voir spontanément ma mère pour lui dire qu'en cas de représailles nous pouvions compter sur lui. Il a tenu parole et, non seulement il nous a trouvé un deux pièces proche de chez lui, mais a toujours été à nos côtés pendant les « *coups durs* » que nous rencontrons. Solde supprimée et rétablie je crois en 1944 par le gouvernement provisoire.

Eglise

L'Eglise « *Institution* » était en majorité vichyste. Nous n'avons pas tardé à nous en rendre compte :

Refus de l'aumônier de la cathédrale de Casablanca de dire une messe en souvenir des marins du *Narval* qu'il considérait comme traîtres à leur patrie. Face à la colère de ma mère, il a accepté de faire une messe à 6 heures du matin. Nouveau refus catégorique de cette dernière. La messe a eu lieu à 11 heures comme elle le désirait.

MARINE

Expulsion de l'appartement de fonction que nous occupions à Casablanca. Heureusement un protecteur veillait sur nous en la personne de M. du Saussey qui, quand il apprit l'entrée du *Narval* en dissidence, est venu voir spontanément ma mère pour lui dire qu'en cas de représailles nous pouvions compter sur lui. Il a tenu parole et, non seulement il nous a trouvé un deux pièces proche de chez lui, mais a toujours été à nos côtés pendant les "coups durs" que nous rencontrons.

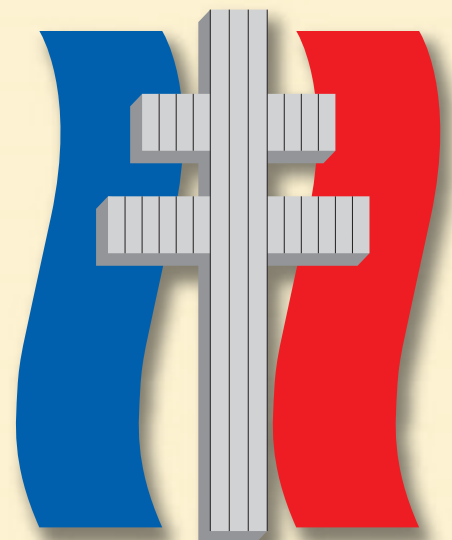
Solde supprimée et rétablie je crois en 1944 par le gouvernement provisoire.

EGLISE

L'Eglise "Institution" était en majorité vichyste. Nous n'avons pas tardé à nous en rendre compte :

Refus de l'aumônier de la cathédrale de Casa de dire une messe en souvenir des marins du *Narval* qu'il considérait comme traîtres à leur patrie. Face à la colère de ma mère, il a accepté de faire une messe à 6 heures du matin. Nouveau refus catégorique de cette dernière. La messe a eu lieu à 11 heures comme elle le désirait.

Seconde page du témoignage dactylographié de Marie-Claude Drogou (coll. Amiral Chaline).



La répression des aviateurs

L'article 10 de l'armistice franco-allemand du 22 juin 1940 prévoit que « *le gouvernement français interdira aux ressortissants français de combattre contre le Reich dans les armées d'Etat qui se trouvent encore en guerre avec celui-ci. Les ressortissants français qui ne se conformeront pas à cette prescription seront traités par les troupes allemandes comme des francs-tireurs* ». Les mêmes dispositions figurent dans l'armistice franco-italien du 24 juin suivant.

Le 29 juillet 1940, le gouvernement de Vichy publie dans le *Journal officiel de la République française* une loi étendant les dispositions de l'article 75 du Code pénal (articles 1 et 2) : « *Tout Français qui livre à l'étranger des armes, des munitions ou du matériel de guerre, tout Français qui prend, ou conserve du service dans une armée étrangère, tombe sous le coup du 4^e paragraphe de l'article 75 du Code pénal, et de ce fait est déclaré coupable de trahison et puni de mort.* »

Ces dispositions touchent les aviateurs, comme l'ensemble des Français libres.

Les difficultés du ralliement

Tant du côté des autorités d'occupation que du régime de Vichy, la répression s'abat en premier lieu sur les aviateurs qui tentent de quitter la France ou les territoires coloniaux sous sa dépendance.

Le 28 juin 1940, René Mouchotte signale dans ses carnets la tentative d'évasion manquée de deux jeunes gens à bord d'un bombardier *Bloch 174*, qui s'est écrasé au décollage. Jetés en prison, ils attendent « *d'être condamnés par un tribunal militaire, pour tentative de vol d'avion et désertion* » quand, à son tour, Mouchotte s'envole pour Gibraltar¹.

Le soir du 18 août 1940, le mécanicien Charles Broglin quitte la 2^e compagnie du parc, basée à Damas, où il est affecté, à bord d'un camion et parvient à passer en Palestine à Merdjayoun (Liban). Conduit au camp de Qastina, près de Gaza, il est ensuite dirigé sur Lydda (actuellement Lod, en Israël), où un lieutenant lui demande de retourner à Damas, afin de récupérer un camion de pièces de rechanges, pour son avion.

Revenu à sa base après un long périple à bord d'un chalutier entre Haïfa et Beyrouth puis en avion de Rayak à Damas, il s'empare d'un camion et repart avec lui, le soir du 17 novembre. Toutefois, une patrouille de gendarmes l'arrête, alors qu'il longe la côte en direction de la frontière. Mis aux arrêts de rigueur comme déserteur à la prison militaire de Beyrouth, il est déféré devant le tribunal militaire, qui le condamne pour désertion et vol de matériel de guerre en temps de guerre, puis dirigé vers Damas, où on l'incarcère à la prison de la légion.

La cour martiale le condamne alors à la peine de mort et à la dégradation militaire pour désertion et exportation de matériel de l'Etat en temps de guerre. Mis au secret dans une cellule du fort Weygand, il en est extrait un jour avec quinze autres condamnés et conduit dans la cour, où le nom de la personne à fusiller est tiré au sort. A sept reprises, deux fois par semaine, mardi et vendredi, la même scène se répète. A sept reprises, il échappe au peloton d'exécution de la légion. Sauvé par l'arrivée des Britanniques, au terme de la campagne de Syrie, en juillet 1941, il signe son engagement dans les Forces aériennes françaises libres (FAFL), le 14 août 1941².

Le 13 février 1941, quinze jeunes gens (dont neuf élèves-pilotes et un instructeur) sont capturés par les Allemands au large de Guernesey, en tentant de traverser la Manche à bord d'un ancien bateau de pêche, et enfermés à la prison maritime de Cherbourg. Traduits devant le conseil de guerre de Saint-Lô les 19 et 20 mars 1941, deux d'entre eux – le sergent-chef Jean Magloire Dorange et le caporal Pierre Devouassoud – sont condamnés à mort, douze autres aux travaux forcés à perpétuité, le plus jeune (âgé de 16 ans) à 7 ans de réclusion. Dorange et Devouassoud sont fusillés sur le champ de tir de l'abbaye de Montebourg (Manche) le 12 avril 1941, leurs treize compagnons déportés en Allemagne, où deux d'entre eux – Auguste Zalewsky et Raymond Cavel – meurent d'épuisement, les 19 avril et 16 août 1944.

Pour ceux qui sont capturés après avoir rallié de Gaulle, le port de l'uniforme des Forces aériennes françaises libres ne



Jean Magloire Dorange (coll. Amicale des FAFL).



Pierre Devouassoud (coll. Amicale des FAFL).

constitue pas une garantie, tant aux yeux de l'ennemi que de Vichy.

¹René Mouchotte, *Les Carnets de René Mouchotte (1940-1943)*, présentés par André Dezarrois, Flammarion, 1962 (rééd. 1990, p. 23 et 25). Une version plus complète est parue sous le titre *Mes carnets juin 1940-août 1943*, Service historique de l'armée de l'air, 2001.

²Charles Broglin, « *Condamné à mort par Vichy* », in Jean Hadey (éd.), *Ils ont rejoint de Gaulle : Alsaciens et Mosellans dans la France libre*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 1990, p. 109-113.

Le statut des FAFL vis-à-vis de l'ennemi

Plusieurs aviateurs des FAFL sont tombés aux mains de l'ennemi après que leur avion ait été abattu. Si le statut de « *prisonnier de guerre* » leur a généralement été reconnu, cela n'a pas été le cas de tous, ni surtout d'emblée.

Même si les événements concernés se situent en territoire étranger, en dehors de notre champ d'étude, citons pour l'exemple les cas de Pierre de Maismont et Robert Cunibil, aux débuts de la France libre.

Evadés en juin 1940 de Syrie pour l'un, d'Algérie pour l'autre, Pierre de Maismont et Robert Cunibil participent à la formation, à Aden, du *French Bomber Flight 1*, qui opère en Abyssinie (actuelle Ethiopie). Tous les deux sont abattus par la chasse italienne lors d'une mission, de Maismont au-dessus d'Addis-Abeba le 8 septembre 1940, Cunibil lors d'une mission de reconnaissance sur Dira Daoua le 16 décembre 1940. Seuls survivants de leur bombardier, l'un comme l'autre, ils sont faits prisonniers, emprisonnés et traduits devant un tribunal, qui les condamne à mort comme francs-tireurs. Toutefois, de Maismont est gracié par le duc d'Aoste, vice-roi d'Abyssinie, et ils sont tous les deux libérés par l'arrivée des Anglais le 24 avril 1941.

Le cas de Raymond Jabin est assez différent. Abattu par un chasseur allemand près d'El Gazala (Cyrénaïque) le 28 novembre 1941, il est capturé par les Italiens, qui lui reconnaissent le statut de prisonnier de guerre et soignent ses blessures. Interné en Lombardie, il s'évade à l'époque de la chute de Mussolini et rejoint un maquis dans les Préalpes bergamasques sous le nom de « *Marcel* ». Le 4 décembre 1943, une formation mêlant Italiens fascistes et Allemands cerne le maquis. C'est donc dans le cadre d'un combat de partisans, que Jabin, fait prisonnier, est fusillé sur place, le même jour, avec deux camarades italiens³.

L'attitude de Vichy : l'exemple de Dakar

Le 23 septembre 1940, trois *Swordfish* se posent sur la base aérienne d'Ouakam, dans le cadre de l'opération *Menace*, qui vise à obtenir le ralliement de Dakar et de l'Afrique occidentale française (AOF) à la France libre. A leur bord se trouvent Jacques Soufflet, Jules Joire, Henri Gaillet,



Première messe dite sur l'aérodrome après la prise de Damas par les FFL, donnée aux prisonniers libérés après huit mois dans les geôles de Vichy (coll. Amicale des FAFL).

Adonis Moulènes, Gabriel Pécunia, Marcel Sallerin et Fred Scaroni. Ces sept hommes ont pour mission de fraterniser avec les aviateurs de la base, afin de les convaincre de reprendre le combat. Arrêtés sur ordre du colonel Pelletier d'Oisy et du général Gama, commandant de l'air en AOF, ils sont mis en accusation pour crime contre la sûreté extérieure et intérieure de l'Etat, désertion en temps de guerre, emport de matériel militaire à l'étranger, voies de fait envers un supérieur, etc. On les transfère successivement à Bamako, Gao, Alger, Port-Vendres et Clermont-Ferrand. En métropole, ils bénéficient d'une grâce gouvernementale, le 28 décembre 1940, et plusieurs d'entre eux sont libérés en janvier 1941. Par la suite, leurs destins se séparent. Scaroni fonde le réseau « *Copernic* », parallèlement à un poste de commis au ministère du Ravitaillement qui lui sert de couverture, puis retourne à Londres en décembre 1941. Affecté à la section A (action militaire et sabotage) du Bureau central de Renseignements et d'Action, il effectue plusieurs missions de liaison et de renseignement, avant d'être envoyé en Corse, en janvier 1943, pour préparer la libération de l'île. Arrêté par les Italiens le 18 mars 1943 et torturé, il se tranche la gorge dans sa cellule pour ne pas parler. Soufflet cache également des activités dans la Résistance derrière un poste d'inspecteur au Commissariat général aux sports, puis s'évade de France par l'Espagne et rejoint les rangs des FAFL. Joire tente à plusieurs reprises de quitter la France ; il finit par rejoindre Alger en mai 1943, après quelques mois dans les

geôles franquistes. Gaillet s'engage après 1942 dans l'infanterie, afin de reprendre le combat plus vite. Quant à Pécunia, il ne sort de prison que le 26 août 1944⁴.

Les représailles à l'encontre des familles

Ceux qui font le choix de s'engager peuvent craindre, à juste titre, que les autorités ne fassent subir des représailles sur leur famille. Aussi nombre de volontaires le font-ils sous un nom d'emprunt.

Interprète auprès de la *Royal Air Force* (RAF), le sergent Jean Demozay est replié à Nantes quand l'unité où il est détaché regagne l'Angleterre. Embarqué clandestinement le 15 juin 1940 avec seize techniciens de la RAF à bord d'un appareil britannique remis en état, il s'envole de la base aérienne de Château-Bougon et rejoint Sutton Bridge. Engagé dans les Forces françaises libres le 9 septembre 1940, il adopte le pseudonyme de « *Morlaix* ».

Embarqué le 21 juin 1940 avec son camarade Jacques Murray à Saint-Jean-de-Luz sur le *Batory*, Claude Serf (1920-2007) s'engage, quant à lui, sous le pseudonyme de « *Georges Newman* ».

Parti de Tanger avec un faux passeport, le sergent Max Guedj rejoint l'Angleterre, via Gibraltar, le 6 septembre 1940 et signe un engagement au début d'octobre sous le nom de « *Max Maurice* ».

³ Fernande Bonnemain, « *Raymond, Albert Jabin* », *Gazette* de l'Amicale des FAFL, n° 69, octobre 2010, p. 9-16.

⁴ Jacques Soufflet, *Un étrange itinéraire : Londres-Vichy-Londres 1940-1944*, Plon, 1984, p. 71-129.



Après la messe, allocution du général Valin devant les prisonniers libérés (coll. Amicale des FAFL).

Le 24 juin 1940, le caporal-chef Jean Maridor quitte Saint-Jean-de-Luz avec cinq camarades (Gérard Léon, Roland Leblond, Maurice Traisnel, Claude Béasse et René Le Bian) à bord de l'*Arrandora Star*, chargé d'embarquer les troupes polonaises évacuées de France. Arrivé à Plymouth trois jours plus tard, il prend un engagement dans les FAFL sous le nom de « *Harry Jones* ».

Industriel en Algérie, le capitaine de réserve Roger Ritoux-Lachaud sert comme observateur à Youks-les-Bains au

moment de l'armistice. Le 1^{er} juillet 1940, il décolle de cette base à destination de l'Egypte à bord de deux bombardiers *Glenn Martin 167* avec l'adjudant Raymond Rolland, l'adjudant-chef Yves Trécan, le capitaine Jacques Dodelier et le sergent-chef Robert Cunibil. Parvenus à Marsa Matrouh après quatre heures et demie de vol, les deux appareils se rendent ensuite au quartier général de la RAF, à Bogush, avant d'être dirigés, le lendemain, à Héliopolis. Engagé dans la *RAF Volunteer Reserve* avec ses camarades, il adopte le pseudonyme de « *Montgibaud* ».

SECRETARIAT D'ÉTAT
A LA GENDARMERIE
JUSTICE MILITAIRE
ET DE LA GENDARMERIE
CABINET
DU DIRECTEUR

SECRETARIAT D'ÉTAT
MÉTIER FRANÇAIS

3 - 10 JUN 1942

COMMUNIQUE des prescriptions de la Note n° 10001/CAB.
DU 9 FÉVRIER 1941

ÉTAT NOMINATIF DES OFFICIERS RELIÉS DU 1^{er} JUILLET 1940
A L'ÉTAT DE L'ÉTATION poursuivis devant les tribunaux
militaires pour infraction contre la sûreté de l'Etat
ou désertion (dissidence), suivant ordres d'information
n° 10001/CAB. délivrés au cours des mois de mars et avril 1942.

N°	Noms et Prénoms.	Grade	Service	Idole de	Id'ordre	Nature	Tribu-10-
				Id'infor-	Id'acte	de l'Etat	Id'inf-
				Id'inf-	Id'acte	de l'Etat	Id'inf-
				Id'inf-	Id'acte	de l'Etat	Id'inf-
				Id'inf-	Id'acte	de l'Etat	Id'inf-
10380	COUNTY Pierre Louis	Commandant	1 ^{er} régiment de l'Air du Golfe	Désertion	T.N.	les	Id'inf-
	FAUQUET-DEMAITRE Pierre, Alfred	Commandant	1 ^{er} régiment de l'Air du Levant.	Désertion	T.N.	les	Id'inf-

Extrait d'un état nominatif d'aviateurs poursuivis devant les tribunaux militaires pour infraction à la sûreté de l'Etat ou désertion (dissidence), signé par Pierre Chasserat, directeur de la justice militaire et de la gendarmerie, le 3 juin 1942.

Après une tentative de ralliement ratée en juin 1940, le lieutenant de réserve Léon Sternberg de Armella est démobilisé en juillet et part en décembre pour New York, où il signe le 15 janvier 1941 un acte d'engagement dans les FAFL sous le nom de « *Bernard Dupérier* ».

Démobilisé après l'armistice, Lucien Montel décide de s'évader. Parti de Marseille avec quinze amis à bord du *Saint-Pierre* à destination de Gibraltar, il est pris dans une tempête, dérive vers les Baléares et finit par échouer sur la côte d'Ibiza, où la milice espagnole le capture. Grâce à diverses interventions, les seize jeunes gens sont reconduits à Port-Vendres et arrêtés par la police vichyste. Incarcérés à Céret, où l'instruction s'achève par un non-lieu, ils sont ensuite conduits à Toulon, où on les enferme à la prison maritime.

Mis en liberté provisoire à la suite de l'intervention d'un capitaine de vaisseau, Montel fait une nouvelle tentative d'évasion par l'Espagne. Après la traversée des Pyrénées en hiver, il rejoint Barcelone, puis gagne Gibraltar et Londres, où il débarque le 9 avril 1942. Son entrée dans les FAFL s'effectue sous le nom de « *Christian Martel* ».

Commandant d'escadrille en Afrique du Nord pendant la campagne de France, Jacques Fourquet demande après l'armistice de juin 1940 sa radiation, qui lui est accordée en janvier 1941. Rentré en France, il entre en contact avec le mouvement *Ceux de la Libération* et le réseau *Alliance*, par l'intermédiaire de son beau-frère Jean Roger (plus connu sous son pseudonyme : *Jean Sainteny*), auquel il communique des renseignements sur l'aéronautique et recrute du personnel. A la fin de 1942, avec l'aide du réseau *Alliance*, il s'embarque en Bretagne à bord d'un bateau de pêche à destination de l'Angleterre, où il s'engage sous le nom de « *Michel Gorri* ».

Sylvain Cornil-Ferrot

La répression de la Résistance en Indochine

Après la signature de l'armistice franco-allemand de juin 1940, le Japon profite de la défaite de la France en Europe pour attaquer l'Indochine française le 22 septembre. Au terme de quatre jours de combats, Langson tombe et l'armée japonaise occupe le Tonkin. Puis, suite à la signature des « *accords de défense commune franco-japonaise de l'Indochine* » entre Vichy et le Japon, c'est l'ensemble de l'Indochine qui passe sous occupation nipponne, à partir de juillet 1941, en échange de la reconnaissance de la souveraineté française sur ce territoire.

Nommé gouverneur général par le gouvernement de Vichy par décret du 25 juin 1940, en remplacement du général Catroux, rallié peu après à la France libre, l'amiral Decoux applique la législation vichyste en Indochine¹, développe le culte du maréchal Pétain et organise la chasse contre les « *dissidents* » suspects de sympathies gaullistes, par la circulaire n° 57 CAB du 31 octobre 1940, durcie par la circulaire n° 49/S CAB du 17 avril 1943.

Cette « *dissidence* » peut prendre des formes diverses. Ainsi, Henri Clerge, caporal au 11e RIC, est chassé de son régiment pour avoir refusé de signer un acte d'allégeance à la personne du Maréchal – il sera finalement « *recupéré par la Sûreté à Saïgon, où il y avait un noyau de gaullistes* ».

Toutefois, dès 1940 se développe une résistance clandestine – huit réseaux ont été homologués après la guerre – au sein des bureaux du Service de Renseignement Inter-colonial (réseaux « *Giraud-Lan* », « *Graille* », « *Maupin-Levain* » et « *Mingant* ») ou parmi les civils (« *Nicolau-Bocquet* », « *Plasson* » – du nom d'un commerçant de Phnom Penh – et « *Tricoire* »). Multiforme, elle fait essentiellement du renseignement au service des Alliés et de la France libre, « *Bjerring* » étant le seul réseau action. Un neuvième réseau, créé par Camille Huchet à Saïgon et qui travaillait pour l'*Intelligence Service* ; son chef étant décédé lors de son retour en France avant d'avoir déposé son dossier

au Service d'homologation du général Dejussieu Pontcarral – ses membres ont, pour l'essentiel, été pris en charge par des réseaux avec lesquels ils avaient travaillé après l'arrestation de Huchet par les autorités vichystes².

La répression vichyste

Les autorités d'Indochine s'opposent à cette « *dissidence* » jusqu'à la fin 1944, quand elles se rallient au Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) et constituent une « *Résistance officielle* ». Alors, à leur tour, les états-majors et les services de l'armée et de la Marine se mettent à transmettre des informations sur les Japonais.

Le 5 juillet 1941, l'agence de presse ARIP annonce que, d'après les chiffres fournis par l'amiral Decoux, les services généraux et ceux relevant du gouverneur général ont prononcé 132 sanctions disciplinaires. Au total, 197 fonctionnaires français ont été radiés (et 167 Indochinois à la date du 1er octobre 1942).

Quand il peut être fait état de preuves, le suspect est déféré devant le tribunal militaire d'Hanoï ou de Saïgon, le verdict faisant l'objet d'instructions du général commandant supérieur Mordant, sur injonction de l'amiral Decoux. En revanche, quand les preuves manquent, les autorités peuvent décider un internement administratif, sans jugement ni l'énoncé d'aucune accusation, le suspect étant généralement envoyé au camp d'internement administratif de Long Xuyen, dans le delta du Mékong. 110 internements administratifs ont pu être recensés. Toutefois, jusqu'à l'interruption des liaisons maritimes avec la métropole, en septembre 1941, le rapatriement d'office en vue d'un jugement en France est privilégié.

Ainsi, Jacques-Valentin Cazaux (1886-1950), inspecteur général des colonies et directeur des finances en Indochine, est d'abord traduit devant la cour martiale de Hanoï avec ses collaborateurs (le gouverneur Digo, le capitaine d'aviation Fontan et Magney) sous le chef

d'accusation de « *trahison* » pour avoir eu des contacts avec le consul britannique. Acquitté faute de charges suffisantes les 5 et 6 mars 1941, il n'en est pas moins embarqué avec son épouse vers la France pour y être jugé devant la cour de Gannat, sur instruction du ministre des Colonies Platon, suite à la demande de l'amiral Decoux, et révoqué sans pension par le gouvernement.

Le 14 janvier 1942, le tribunal militaire de Saïgon condamne Louis Bonvin, gouverneur des Indes françaises rallié à de Gaulle, et son chef de cabinet Pierre Brunitel à la peine de mort et à la confiscation de leurs biens par contumace³. Le 5 février 1942, 44 fonctionnaires civils et militaires, dont Henri Sautot, commissaire résident des Nouvelles-Hébrides, à la peine de mort par contumace pour « *livraison de territoire* » à une puissance étrangère, 98 autres à mort « *pour complicité* » et 13 à vingt ans de travaux forcés, tous à la confiscation de leurs biens. Les militaires sont par ailleurs dégradés.

La répression frappe également les Français qui tentent de quitter l'Indochine pour rejoindre les Forces françaises libres (FFL). Une douzaine d'officiers sont passés effectivement en Chine, sur un total de 1 200, et à peu près autant de sous-officiers sur 3 200. Une trentaine de condamnations ont été prononcées pour désertion ou haute trahison, de 1940 à 1944, dont une dizaine par contumace⁴.

Après la guerre, une Commission interministérielle d'enquête pour l'Indochine (CIEI) est créée le 30 janvier 1946 sous la direction de l'inspecteur général des colonies Cazaux, afin d'examiner l'attitude des fonctionnaires d'Indochine entre 1940 et 1945. Au final, rares sont ceux dont les dossiers ne sont pas classés sans suite. Traduit devant la Haute cour de justice pour « *atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat* », l'amiral Decoux est acquitté en février 1949, dans un contexte marqué par une volonté d'apaisement et la guerre d'Indochine, largement financée à partir de 1950 par les Etats-Unis.

¹ Ainsi, une circulaire du 6 novembre 1940, prenant effet le 20 décembre suivant, instaure en Indochine le statut des Juifs, décidé par Vichy le 3 octobre 1940.

² Pour plus d'éléments sur la Résistance française en Indochine, se reporter à René J. Poujade, « *La France libre en guerre contre le Japon en Indochine 1940-1945* », *Fondation de la France Libre*, n° 36, p. 19-20, et n° 37, p. 17-18.

³ L'épouse de Louis Bonvin est, quant à elle, condamnée par le tribunal militaire de Saïgon aux travaux forcés à perpétuité. Voir Jean-Claude Degras, *Félix Eboué*, Le Manuscrit, 2004, p. 202, note 194.

⁴ Evaluation établie en 1985 par Claude Hesse d'Alzon, cité par Michel Huguier dans *De Gaulle, Roosevelt et l'Indochine de 1940 à 1945*, L'Harmattan, 2010, p. 23.

Le lieutenant Robert

Lieutenant de réserve fait prisonnier pendant la campagne de France et arrivé en Indochine en mai 1941, après son évasion, Eugène Robert est affecté dans un service à Hanoï dépendant du Bureau des Statistiques Militaires (BSM), dirigé par le colonel Maupin, créateur du réseau gaulliste « *Maupin-Levain* », où il informe le consul américain Reed des menées japonaises en Extrême-Orient.

Désireux de rejoindre les FFL, il décide de passer en Chine, avec des documents sur l'armée japonaise en Indochine pour les Américains, par le poste de Ban Trang. Mais il est capturé le 9 janvier 1942 et incarcéré à Langson, après avoir réussi à faire disparaître les documents.

Traduit devant la cour martiale de Hanoï le 20 janvier, sur l'accusation d'« *acte de nature à nuire à la Défense Nationale et avoir tenté de prendre du service dans une armée étrangère, avec franchissement de frontière* » – et non de haute trahison, comme l'avait d'abord envisagé l'amiral Decoux –, il est jugé à huis clos, afin d'empêcher que les Japonais n'apprennent qu'ils sont espionnés par des officiers français, mais aussi parce que les juges ont reçu des instructions, afin que l'accusé ait la peine maximale. Seuls les médecins qui ont soigné sa dysenterie à Langson sont autorisés à témoigner, mais ils rendent compte de son état déplorable au moment de son arrestation, ce qui constitue une circonstance atténuante.

Condamné à 14 ans de travaux forcés, « *plus les peines annexes, dont la confiscation des biens présents et à venir* », Robert est emprisonné à la maison centrale de Hanoï, où il reçoit le n° 57 227 comme un droit commun, dans une cellule de 8x8 m, qu'il partage avec quatre Européens et dix Asiatiques, « *autour d'un seau hygiénique et une cruche d'eau, dans la saleté. Les promenades [ont] lieu le matin, dans une cour carrée de 10 mètres de côté dont les murs hauts de 6 mètres [sont] peints en noir : 25 détenus y [évoluent]* ». Puis il est déplacé dans la cellule n° 4 et fait la connaissance d'autres prisonniers gaullistes, parmi lesquels William Labussière, le sergent métis Emile Greiveldinger (condamné à deux ans le 1^{er} septembre 1941) ou le docteur Georges Béchamp.

En août 1942, le nouveau directeur interdit, sous peine de sanctions, au capitaine Guiol, adjoint de Maupin au BSM de Hanoï, de continuer ses visites à Robert sous prétexte de « *nécessités de service* ». Ces menaces à l'égard des visiteurs se

poursuivent jusqu'à la fin de 1944. Ainsi, en janvier 1944, le contrôleur Kerneis est mis en disponibilité pour avoir rendu visite à son compatriote Robert.

En septembre 1942, l'inspecteur des affaires politiques Del, lors d'une visite des installations de la prison, décide de faire remplacer le grillage, en haut de la porte de la cellule, qui permettait une relative aération, par une plaque de tôle pleine et sépare le groupe des gaullistes en deux : Robert reste avec Greiveldinger, tandis que le lieutenant Richard et Pierre Boule sont mis au secret.

Profitant de ce que Greiveldinger, libérable sous peu, est autorisé à se rendre en ville, sous bonne garde, pour y recevoir des soins dentaires, Robert met au point, avec son aide, un plan d'évasion.

Le 12 janvier 1943, à 6 heures 30, lors de son quart d'heure de promenade, il dresse un échafaudage avec deux bancs laissés dans la cour pour y prendre les repas, grimpe dessus et saisit un tuyau, à six mètres du sol. Parvenu grâce à lui sur le toit du bâtiment principal, il passe dans la cour du gardien-chef, puis, par son escalier et sa terrasse, atteint un autre toit, d'où il descend par les grilles défendant les fenêtres des appartements des gardiens. Après un rétablissement sur le mât du pavillon au-dessus du porche d'entrée, il se laisse tomber de quatre mètres dans la rue, entre le gardien et la sentinelle, s'enfuit en direction du Palais de Justice avant qu'ils aient pu réagir et se cache dans un confessionnal, dans la cathédrale. Le tout en une demi-heure.

Pendant ce temps, l'alerte a été donnée. Un quart d'heure après, des patrouilles armées parcourent les rues, des barrages ont été installés, avec des mitrailleuses en batterie, les voitures sont arrêtées et fouillées, les hôtels et les domiciles de personnes fichées par la Sûreté visités, de même que les bordels européens et tonkinois, qui sont des endroits discrets où se cacher.

Retranché sur le toit de la cathédrale, Robert attend la nuit pour chercher un refuge. Le soir venu, quand le bedeau monte sonner les cloches pour la dernière fois de la journée, il se faufile à l'extérieur et se dirige vers la rue Duvilliers, où demeure l'adjudant Fauvel, sur l'aide duquel il sait pouvoir compter. Ce dernier a déménagé, mais Robert obtient sa nouvelle adresse, rue des Vermicelles. Quand il le retrouve, il l'envoie prévenir le lieutenant-colonel Despeaux, chez qui il pense trouver de l'aide, avant de rejoindre le domicile puis la cache promise par son contact à l'extérieur, Orsini. Toutefois,

Despeaux a lui aussi déménagé, et c'est le lieutenant-colonel d'artillerie Pig, fidèle maréchaliste, qui reçoit la confiance de Fauvel et prévient l'état-major. Pendant ce temps, contact est pris avec Orsini, qui accepte de le cacher, avant de l'aider à passer en Chine.

Toutefois, le lendemain matin, la Sûreté, prévenue suite à la dénonciation de Pig, arrête Robert et le couple Fauvel, puis Orsini et Despeaux. Les époux Fauvel seront condamnés à six mois de prison. Quant aux Orsini, faute de preuve, ils seront internés administrativement.

Au cours de leur enquête, les autorités tentent d'établir l'existence d'un « *complot gaulliste* » ; mais, devant le mutisme de Robert, qui résiste à dix heures d'interrogatoire ininterrompu, ils doivent abandonner. Il est finalement reconduit à la maison centrale.

On l'enferme pendant soixante jours dans une cellule de 2,20 m. de long et 1,50 m. de large, allongé sur le béton, les chevilles fixées au bat-flanc, sous la surveillance permanente d'un garde, aussi permanente que la lumière au plafond. On l'appelle la « *barre d'Indochine* ». A l'origine, on y enfermait les Indochinois condamnés à mort la veille de leur exécution. Un seau hygiénique est déposé dans la ruelle du bat-flanc pour les besoins naturels. Tous les matins, un nettoyage au jet d'eau rince la geôle et le prisonnier. Au repas, un quart de riz et un morceau de pain de maïs.



Cachot de la prison de Hanoï, avec la « barre de l'Indochine ». Dessin de René Poujade (FRRIC).

En février 1943, l'amiral Decoux fait isoler en cellules spéciales les condamnés pour « *trahison* », les gaullistes devant être transférés dans les locaux disciplinaires de la prison. Vêtus d'un bourgeron gris de bagnard, ils n'ont droit qu'à deux sorties d'un quart d'heure chacune par jour. Fin mars 1943, Robert se voit infliger un mois de cachot supplémentaire pour s'être plaint de n'avoir pas reçu sa ration journalière de nourriture.

Enfin, le 17 mars, le gouverneur général prend la décision de transférer les prisonniers gaullistes à Saïgon, loin de la frontière chinoise, pour éviter toute nouvelle tentative d'évasion. Le soir du jeudi 1^{er} avril, Robert est ainsi extrait de sa cellule, alors qu'il souffre toujours de dysenterie, et conduit en train, enchaîné, jusqu'à la maison centrale de Saïgon, où il arrive quarante-deux heures plus tard. On l'enferme dans la salle 8, réservée aux détenus récalcitrants. Les derniers « *dissidents* » de la maison centrale de Hanoï sont transférés à Saïgon en juin 1943.

En novembre 1943, Boulle, Huchet, Labussière, Richard et Robert sont placés en isolement dans le « *bâtiment S* » pour « *contrecarrer la propagande gaulliste* » parmi les autres détenus. A la fin du mois, convoqué à la Sûreté pour une affaire d'identité judiciaire, Labussière tente de s'évader avec l'aide de Robert, mais il est rapidement repris et condamné à 60 jours de fers au cachot.

En avril 1944, suite à l'intervention d'amis auprès de fonctionnaires du ministère à Vichy, afin qu'il bénéficie de conditions plus humaines, l'amiral Decoux adresse au gouverneur de Cochinchine une note l'interrogeant sur l'état de Robert. A partir de cette date, le comportement de l'administration pénitentiaire à l'égard des gaullistes s'infléchit. Robert obtient ainsi le 10 juin 1944 l'autorisation d'être hospitalisé.

Pendant ce temps, à Hanoï, les réseaux du capitaine Marcel Mingant et d'André Lan préparent une évasion collective, en liaison avec leurs correspondants à Saïgon. A la fin de 1944, Lan se rend à Saïgon avec Tastagnière, du commissariat de la gare de la ville, pour les informer des grandes lignes du projet : l'évasion de l'ensemble des gaullistes doit avoir lieu lors d'un « *transfert de sécurité* » qu'ils vont eux-mêmes provoquer. C'est ainsi que l'amiral Decoux, par ailleurs complètement ignorant du complot, ordonne le transfert de Pierre Boulle, Eugène Robert et William Labussière dans la prison de Xieng Khouang (Laos), par crainte d'un débarquement américain ou britannique en Cochinchine. Chargé du transfert, le commissaire Tastagnière se voit confier la composition de l'escorte et le voyage en chemin de fer.

Le 28 novembre, l'inspecteur de la Sûreté Bréat, adjoint de Tastagnière, vient prendre les détenus, avec les gendarmes Massac et Moustier, et les conduit en train jusqu'à Hué, où ils sont pris en charge par l'inspecteur Vanderbrouck, venu d'Hanoï, qui ignore tout du complot.

Suite aux bombardements alliés, la voie est endommagée, et les voyageurs doivent effectuer plusieurs transbordements avant Vinh, où ils arrivent le 30 novembre, en fin de matinée. Là, reçus par un inspecteur de la garde indochinoise, ils apprennent que des pluies torrentielles ont ravagé la route et que 17 ponts ont été détruits. L'ingénieur des travaux publics chargé des réparations appartient à l'équipe Mingant-Lan et fait son possible pour empêcher l'arrivée des prisonniers à leur prison. Logés par le résident dans un hôtel de Cua Lo, une station balnéaire à une vingtaine de kilomètres de Vinh, ceux-ci commencent à s'impatienter et écrivent aux instigateurs du projet d'évasion.

Quand il apprend leur situation, qu'il croyait réglée depuis longtemps, André Lan se rend avec deux amis, Dassier et Tisserand, en auto à Vinh où il organise la fuite des prisonniers. Profitant du sommeil de l'inspecteur Vanderbrouck, Labussière et Robert embarquent avec les gendarmes à bord de la 11 Citroën de Dassier, Boulle et Tisserand dans le cabriolet de Lan.

Après le passage de plusieurs bacs, sous le contrôle de postes de la Garde indochinoise, qui se contentent de relever les numéros des plaques d'immatriculation (faux), les deux véhicules parviennent vers huit heures du matin à Hanoï, où les fuyitifs sont cachés, avant que l'alerte ne soit donnée. Pendant ce temps, les deux gendarmes de l'escorte se présentent à l'état-major pour rendre compte de l'évasion des « *prisonniers gaullistes* ». Félicités par le lieutenant-colonel Cavalin, ils ne se voient pas moins infliger une peine de soixante jours d'arrêt, « *pour la vraisemblance* ».

Le 4 décembre, Labussière et Robert parviennent à échapper de justesse à six inspecteurs de la Sûreté, qui avaient trouvé la maison où ils étaient cachés, et trouvent refuge dans les locaux du BSM, auprès du capitaine Levain. Ils apprendront plus tard qu'en fait, ces inspecteurs avaient été envoyés, à la suite d'une dénonciation, par le chef de la Sûreté, Arnoux, qui se proposait de les faire passer lui-même en Chine pour donner des gages de résistance.

L'arrivée clandestine du commandant de Langlade, délégué pour l'Extrême-Orient du GPRF permet de débloquer la situation. Apprenant sa présence au BSM, Mingant l'informe de la présence de Pierre Boulle, qui avait été son adjoint en Malaisie en 1940-1941, et des autres fuyitifs à Hanoï.

Pierre Boulle quitte Hanoï pour le Laos à bord d'un avion ambulance. Puis un avion anglais le dirige le 8 décembre vers Kunming, d'où il rejoint Calcutta, siège du quartier général de la France libre. Quant à ses compagnons, conduits sur le terrain de Xieng Khouang, ils s'envolent le 13 décembre à bord d'un *Dakota* et atterrissent à Yunnan Fou. Le lendemain, ils repartent eux aussi vers Calcutta.

Labussière est affecté à la mission française en Chine. De son côté, Robert quitte l'Inde le 5 janvier 1945 pour Londres puis, de là, Paris, où il arrive le 21. Il devient membre de l'Assemblée consultative comme représentant de la résistance en Indochine.

Pierre Boulle

Ingénieur dans une plantation de Malaisie mobilisé en Indochine en 1939, Pierre Boulle rejoint Singapour après la guerre franco-thaïlandaise, où il se lie avec François de Langlade, un planteur, avec lequel il s'engage dans la France libre.

Devant l'avancée japonaise, Boulle quitte Singapour le 30 janvier 1942 et passe en Inde, d'où il rallie Kunming, le centre interallié de commandement militaire pour le Sud-est asiatique pendant la seconde Guerre mondiale. Dans cette ville, les ressortissants français, assez nombreux, sont divisés entre pétainistes, autour du consul, et gaullistes, autour du professeur Reclus, de l'école française.

En avril 1942, de Langlade met en place la Mission indochinoise, camouflée en mission du *Colonial Office*, à partir du centre de douane de Mong Tseu, avec Boulle comme adjoint. Boulle se présente sous le nom de « *Rule* », de Langlade sous celui de « *Long* », sujets britanniques et conseillers techniques du gouvernement chinois. Installée au poste de Pin Kou Yin puis à Muong La, la mission tente à plusieurs reprises d'établir des contacts avec l'Indochine, sans résultat. Aussi est-il décidé, en juillet, d'envoyer une mission sur place, afin de vérifier les possibilités locales. De Langlade ne pouvant la mener lui-même, ayant été convoqué par le comité de Londres afin de prendre en charge la délégation de la France libre dans le Sud-est asiatique, Boulle propose de prendre sa place.

Après avoir traversé la jungle à pied avec des guides et des porteurs de l'ethnie Houni, qui vit de la contrebande, il descend de nuit, à bord d'un radeau de son invention, la Nam Na, affluent de la Rivière Noire (Song Da). Toutefois, à

l'aube de la quatrième nuit, il est arrêté à quinze kilomètres de Lai Chau par des villageois. Boule se fait passer pour un prospecteur d'une grande compagnie désireux, mission terminée, de rejoindre Hanoï en radeau pour l'aventure. Le lieutenant de la garde indochinoise se laisse duper, et Boule peut attendre, à Lai Chau, Fourmachat, le commandant militaire du 4^e territoire militaire, alors en tournée, qui passe pour hostile aux Japonais. Quand celui-ci est de retour, huit jours plus tard, Boule lui révèle sa véritable identité, mais l'officier s'avère un vichyste et le fait arrêter, avant de le convoier à Hanoï, où il est interné à la maison centrale.

L'amiral Decoux ayant rédigé peu après sa capture une note manuscrite datée du 5 août 1941 et visant à « *découvrir l'organisation gaulliste en Indochine* », il est interrogé sans relâche pendant quinze jours et quinze nuits, pour découvrir de supposés « *complices* », sans succès. Traduit devant la cour martiale de Hanoï, présidé par le colonel d'Assy, en octobre 1942, Boule se voit accusé de « *s'être engagé dans une armée étrangère* » et d'« *avoir pénétré clandestinement en Indochine* ». Passible de la peine de mort, il est finalement condamné aux « *travaux forcés à perpétuité* ».

Reconduit à la maison centrale, il échappe au supplice de la « *barre d'Indochine* », au contraire de Robert et de Labussière, mais se voit infliger plusieurs semaines d'isolement au cachot.

À la fin de mars 1943, profitant de l'évolution des esprits à la suite du débarquement allié en Afrique du Nord, Boule adresse à l'amiral Decoux une lettre dans laquelle il réclame la « *libération immédiate* » des prisonniers gaullistes et leur acheminement vers la frontière chinoise, en le mettant en garde sur les conséquences de son attitude.

Déplacé avec les autres gaullistes à Saïgon, par peur d'une évasion, il s'évade avec ses camarades, avec l'aide du réseau *Mingant-Lan*, lors de son transfert vers le Laos, décidé par Decoux à la fin de 1944.

Charles Longelin

Engagé « *à titre spécial de l'Indochine* » dans l'espoir de profiter d'une escale pour rallier les FFL, Longelin embarque le 1^{er} avril 1941 à bord d'un paquebot pour un voyage de trois mois. Le 29 mai, son paquebot croise, dans le détroit de la Sonde, la route d'un aviso néerlandais, le *Sirius*. Profitant de l'occasion pour sauter à la mer avec un radeau de sa fabrication, il est repêché par le *Sirius*. Mais le gouvernement des Pays-Bas a

des accords avec « *le gouvernement légal de la France siégeant à Vichy* », suivant lesquels les « *déserteurs* » gaullistes doivent être embarqués sur le premier navire à destination de l'Indochine. Aussi, quand l'avisobatave croise, un mois plus tard, le paquebot *Compiègne*, Longelin lui est-il remis par les autorités du bord, avec d'autres candidats au ralliement.

Jeté aux fers à fond de cale et débarqué à Saïgon, Longelin est traduit le 6 février 1942 devant la cour martiale, présidée par le colonel Grelot, qui le condamne à cinq ans de travaux forcés, à la dégradation militaire, à la confiscation de ses biens et autres peines annexes pour « *tentative d'engagement dans une armée étrangère en temps de guerre et sans autorisation du gouvernement* ».

Enfermé à la prison centrale de Saïgon, Longelin est affecté par le directeur – un ancien policier – à des « *tâches administratives* » (la bibliothèque, puis les divers « *états* » de la prison), grâce à son passage dans la police de Toulon entre son évasion des camps de prisonniers allemands et son embarquement pour l'Indochine. Chargé ainsi de l'établissement des tours de garde, il manipule les registres de manière à préserver autant que possible les prisonniers gaullistes de la proximité des gardes les plus zélés.

Comme les autres gaullistes, il est libéré le 21 novembre 1944, deux mois après le ralliement des autorités civiles et militaires d'Indochine au GPRF. Après sa libération, le commandant Graille, du BSM, le fait nommer au service cartographique de l'état-major. Il n'en est pas moins accusé, une semaine avant le coup de force japonais du 9 mars 1945, d'« *activités subversives anti-vichystes* » et convoqué à la Sûreté, où on l'interroge.

Le 9 mars, il est capturé dans la cour de justice de Saïgon, où il se cachait, et interrogé par les Japonais, qui le tabassent, après la découverte d'un poste-radio. Puis, conduit dans les locaux de la *Kempetai* – souvent qualifiée par les résistants de « *Gestapo Jap* » –, où sont entassés de nombreux prisonniers et où l'interrogatoire reprend. Après des questions sur son identité, il doit répondre sur les motifs de sa venue en Indochine, alors qu'il n'était pas un militaire des troupes coloniales en 1940, sur ses « *activités gaullistes* » signalées dans les documents officiels français saisis lors du coup de force, sur ses fréquentations. Quatre jours durant, malgré les coups, il persiste dans ses déclarations : il n'est qu'un simple soldat comme d'autres, qui ne sait rien de ce dont on lui parle.

À la fin, Longelin est embarqué dans un camion qui le dépose au camp Virgile de Saïgon, où il est interné jusqu'à la capitulation japonaise et retrouve plusieurs camarades de la maison centrale.

Blessé lors des combats qui opposent, à Saïgon, les Français au Viet Minh, à la fin de septembre 1945, et soigné à l'hôpital Grall, il est rapatrié en France à bord du cuirassé *Richelieu*.

William Labussière

Pilote engagé successivement aux côtés de l'armée républicaine espagnole contre les troupes franquistes (1936-1937) puis de l'armée chinoise contre le Japon au sein du *14th Foreign Squadron* du colonel Chennault (1937-1939), William Labussière (1912-1992) rejoint l'Indochine en 1939, quand la France entre en guerre. Affecté à l'escadrille 2/595 « *Panthère Noire* », il sert à la frontière du Tonkin après les accords de défense commune de l'Indochine franco-japonaise.

Toutefois, devant la collaboration de ses chefs avec les Japonais, il décide de rallier la Chine pour s'engager dans les FFL, avec des documents décrivant l'implantation des Japonais au Tonkin. Afin de ne pas trahir l'engagement signé par l'ensemble des pilotes à la demande du colonel Tavera de ne pas « *désertier* » par voie aérienne, il prend le parti de passer par la mer à bord d'une jonque, par l'intermédiaire de Greiveldinger, qui organise un embarquement sur une plage du golfe du Tonkin, à Doston, à la date du 6 août 1941.

Toutefois, à la suite de contretemps et de mouchardages, il est capturé, au moment d'embarquer, et aussitôt incarcéré. Déféré devant la cour martiale de Hanoï, présidée par le colonel Maso, le 6 septembre, il est condamné à 5 ans de travaux forcés et à la confiscation de ses biens présents et à venir, même si le président estime qu'il pourrait bénéficier d'une grâce « *à la fin des hostilités* » en raison de ses « *services exceptionnels dans l'aviation d'Indochine* ».

Ayant tenté, à son retour à la prison militaire, de s'évader en creusant un trou dans le mur sous le bat-flanc avec sa cuillère, il est transféré à la maison centrale, où on l'enferme dans une cellule réservée aux « *durs* ».

Avec Camille Huchet, importateur-exportateur chef de l'un des premiers réseaux de résistance d'Indochine⁵, il est, de tous les prisonniers gaullistes, celui qui aura fait le plus de cachot et de fers. Après 30

jours de cachot préliminaires, il est enfermé dans le couloir réservé aux « *hautes trahisons* », où il rencontre notamment Eugène Robert, Pierre Boulle et Georges Béchamp.

Evacué avec les autres gaullistes vers la maison centrale de Saïgon en 1943, il y est mis 60 jours au cachot, au pain sec de maïs et à l'eau, et les chevilles attachées à la « *barre d'Indochine* », pour complicité dans la tentative d'évasion d'Eugène Robert.

Evadé avec Boulle et Robert lors du transfert vers Xieng Khouang, à la fin de 1944, il est affecté à la mission française en Chine sous le nom de capitaine *Willy Martin*.

Georges Béchamp

Docteur en médecine et consul de France à Tchang-Tcheou (Chine) avant-guerre, Georges Béchamp rallie la France libre dès juin 1940. De passage à Hong Kong lors de l'attaque japonaise de décembre 1941, il est embarqué de force, avec l'ensemble de la communauté française de la concession, sur un paquebot nippon à destination de l'Indochine en février 1942.

Lors d'une escale à Kouang-Tchéou-Wan, territoire français sur la côte chinoise occupé par les Japonais, il espère profiter de l'occasion pour rallier Tchong-King, siège du gouvernement chinois. Mais une vedette française accoste la coupée du navire et l'embarque à son bord. Emprisonné à la maison centrale de Hanoï, en dépit de ses 55 ans et de sa santé précaire, il est condamné par la cour martiale à 15 ans de travaux forcés et aux peines annexes.

Son état ayant empiré en prison, il est brièvement admis à l'hôpital Lanessan, avant d'être ramené en cellule, où il demeure la plupart du temps étendu, étant atteint de déformations de la colonne vertébrale, et souffrant de l'estomac et des intestins. Quand l'amiral Decoux finit par accepter de le faire hospitaliser, la crainte d'une évasion conduit ses géoliers à le transférer vers Saïgon, malgré son état grabataire, et il est enfermé dans les locaux disciplinaires de l'hôpital.

Le 20 juillet 1944, il meurt dans l'isolement. Son corps est mis en bière en présence de Me Jacquemard, son avocat, et de deux relations de Chine, dont le général Sabattier. A sa famille, les autori-

tés prétendent qu'il a été victime des Japonais.

Raymond Rudoni

En août 1940, Rudoni sert en Côte d'Ivoire à bord du *Sainte-Louise*, prise de guerre que le gouvernement veut rendre à l'Allemagne. A la suite d'un mouvement au sein de l'équipage, accusé d'être le meneur, il est traduit devant un tribunal maritime qui l'acquitte avec les félicitations du jury. Ramené en France avec l'interdiction d'embarquer en application d'un décret de Vichy, il est arrêté à son passage à Casablanca pour « *propagande gaulliste* » et interné un mois, avant d'être rapatrié. En France, il parvient à se faire embarquer, grâce à de faux papiers, comme garçon de restaurant à bord du *Cap Vallera*, en partance pour l'Indochine. Alertée de la manœuvre, la gendarmerie maritime l'enferme à la prison maritime, lors de l'escale à Madagascar, mais le commandant Maurois réussit à le récupérer.

Dans le détroit de la Sonde, le bateau est arraisonné par un aviso néerlandais, et Rudoni croit pouvoir en profiter pour « *rejoindre de Gaulle* », mais les Bataves rejettent sa demande, et il finit par débarquer à Saïgon, où il est arrêté, huit jours après, le 2 avril 1942. Emmené au commissariat spécial de Khanh Hoï, port de Saïgon, il se voit notifier, huit jours plus tard, un arrêté du gouverneur ordonnant son transfert au camp d'internement administratif de Long Xuyen, en Cochinchine.

A cette époque, les autorités vichystes négocient avec les Japonais en vue de mettre à disposition de leur Marine les long-courriers français et leurs équipages. Quand la décision est officialisée, le 11 avril 1942, elle provoque des mouvements de refus sur les navires. C'est donc à titre de précaution que Rudoni se voit infliger cet internement administratif.

Dans un premier temps, le chef de province Delpy, qui dirige le camp, le fait enfermer dans le bungalow prévu pour les voyageurs européens, sous prétexte de travaux, mais il doit bientôt le transférer au « *blockhaus* », les autorités jugeant sa décision imprudente. Devenu le « *numéro 4* », il fait la connaissance d'autres internés administratifs : les époux Bouvier, M. Metter, professeur au lycée Chasseloup-Laubat de Saïgon, et l'aviateur Dauphin.

Nommé par le gouverneur de Cochinchine en remplacement de Delpy, Gamion réquisi-

tionne la prison civile de Long Xuyen, où il fait enfermer les gaullistes, jugeant le « *blockhaus* » trop « *confortable pour des traîtres* ». Devant la dureté du régime qui leur y est infligé, Rudoni fait en janvier 1943 une grève de la faim, avec plusieurs camarades, afin de protester contre une mesure en infraction avec l'arrêté ordonnant leur « *internement* » – et non leur « *emprisonnement* » – et réclamer la réintégration au camp d'internement. Gamion finit par céder, mais décide d'adjoindre à ce retour une humiliation supplémentaire : les détenus gaullistes sont reconduits vers le camp, vêtus de shorts en loques, pieds et torse nus – ce qui suscite des manifestations de colère dans la foule qui assiste à ce spectacle.

En juin 1943, Rudoni est libéré, mais soumis à résidence surveillée à Chaudoc, village annamite sur un bras du Mékong, à la frontière du Cambodge où il est le seul Français. Durant son internement à Long Xuyen, il est entré en contact avec le capitaine Jean d'Hers, officier de gendarmerie, chef de la résistance de l'ouest cochinchinois, qui l'a inscrit sur la listes des volontaires prêts à combattre les Japonais « *en cas de coup dur* ».

Libéré définitivement en octobre 1944, lors de la mise en place progressive de la « *Résistance officielle* », il rejoint, le 9 mars 1945, la brigade de gendarmes du capitaine d'Hers (tué le 18 mars dans une embuscade), où il prend en charge une barge, à la tête de marins de la Royale.

La tentative tournant court après neuf jours de guérilla dans la rizière du delta du Mékong, il parvient à échapper aux Japonais en traversant le fleuve avec l'aide d'un tronc de bananier. Capturé plus tard, il parvient à se faire passer pour un civil et peut rejoindre Saïgon.

La répression japonaise

Le 9 mars 1945, les troupes japonaises prennent le contrôle direct de l'Indochine par un coup de force. Face aux 60 000 Japonais bien armés et aguerris, renforcés par 35 000 hommes stationnés aux frontières, les troupes françaises ne peuvent opposer que 18 000 militaires français et 42 000 Indochinois sous-équipés et dotés d'armes anciennes.

Le général Sabattier et le général Alessandri réussissent à passer en Chine, après avoir tenté de constituer un réduit autour de Phong Saly, au nord du Laos, avec 5 692 hommes, dont 2 140 Européens

⁵ Il fit 60 jours de cachot, dont la moitié pour une prétendue tentative d'évasion de la maison centrale, à la suite d'une dénonciation de son « *boy* ». Libéré à la fin de 1944, il fut capturé par les Japonais en mars 1945 pour un dépôt d'armes camouflé derrière un doublage et torturé par la *Kempetai*.



Interrogatoire de la Kempetaï : la torture par l'eau (FRRIC).

Interrogatoire de la Kempetaï : bastonnade avec un bâton au creux des genoux et des bâtons carrés (FRRIC).



Distribution de boules de riz aux prisonniers, accroupis dans l'une des cages de bambou de la Kempetaï, par une trappe à chatière (FRRIC).

et Africains, et 3 223 Indochinois, au terme d'une longue marche de 1 000 kilomètres à travers la jungle⁶.

À l'issue des combats du 9 mars, les Japonais procèdent souvent au massacre des prisonniers, surtout au Tonkin, exterminant les garnisons de certains postes. Au total, les pertes s'élèvent, côté français, à 2 119 hommes⁷, le plus souvent massacrés ou décapités.

Après les premiers jours, près de 37 000 Français sont faits prisonniers, 22 000 civils placés en résidence surveillée dans des immeubles ou des quartiers de Hanoï, Haïphong, Nam Dinh, Vinh, Hué, Nha Trang, Dalat, Saïgon et Phnom Penh,

7 000 militaires et 2 000 civils (policiers, fonctionnaires, etc.) internés dans des camps disciplinaires, enfin, 5 000 militaires et 900 civils déportés en raison de leur résistance au coup de force.

À partir du 21 juin, les Japonais créent des « camps de la mort » accueillant des prisonniers tirés des camps disciplinaires, dans le but d'obtenir leur élimination physique par malnutrition, le manque de soins, des travaux pénibles et des sévices. Il s'agit du camp de Pakson, bâti près d'un village laotien, au centre de l'Indochine, qui reçoit 680 civils et militaires jugés hostiles au Japon (dont seuls 300 survivront), et des camps de travaux forcés répartis le long de la route en construction de Hoa

Binh, au Tonkin, où, en 55 jours (21 juin-15 août), 98 personnes trouvent la mort, sur 1 800 détenus.

Par ailleurs, l'occupant reprend alors à son compte la répression de la Résistance en Indochine. Récupérant les listes de suspects de gaullisme découvertes dans les dossiers de la Sûreté, la *Kempetaï* capture plusieurs responsables de la Résistance et du renseignement civil et militaire – les mesures d'éloignement prises par les autorités vichystes à l'encontre de résistants gaullistes permettent cependant à certains de lui échapper, comme le capitaine Mingant.

Parmi ceux qui tombent aux mains des Japonais figure le chef de bataillon Bjerring, chef d'un réseau arrêté à son domicile le 1er avril et détenu dans un cachot de la Sûreté. Soumis à la torture, il contracte bientôt la dysenterie et doit être transféré le 15 mai à la prison de l'hôpital Lanessian, où il meurt onze jours plus tard.

Après la guerre, les membres de la *Kempetaï* d'Indochine comparaissent devant le tribunal militaire international siégeant à Saïgon, sous l'accusation de crimes de guerre. Le 13 février 1947, treize officiers et sous-officiers sont condamnés à mort, 27 sous-officiers et soldats à la réclusion à perpétuité.

Sylvain Cornil-Ferrot

Sources

René Poujade, *Cours martiales en Indochine, 1940-1945 : les évasions de résistants dans l'Indochine occupée par les Japonais*, La Bruyère, 1997, 252 pages.

René Poujade, *L'Indochine dans la sphère de coprosperité japonaise de 1940 à 1945 : témoignages et documents*, L'Harmattan, 2007, 228 pages.

Pierre Boule, *Aux sources de la rivière Kwaï*, René Julliard, 1966 (*Romans héroïques*, Omnibus, 1999).

« Les camps japonais en Indochine pendant la Seconde Guerre mondiale », dossier réalisé par Pierre Jautée, *Mémoire vivante*, bulletin trimestriel de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, n° 52, avril 2007, p. 1-9 (disponible en ligne sur le site de la FMD).

⁶ Évaluation établie par le général Sabattier à la date du 24 mai 1945. Ces hommes seront maintenus en Chine par les Chinois et les Américains jusqu'en février 1946. Voir Gérard Gilles Epain, *Indochine, une histoire coloniale oubliée*, L'Harmattan, 2007, p. 203.

⁷ 119 officiers, 598 sous-officiers et 1 322 hommes de troupe, selon la statistique établie par l'état-major du corps expéditionnaire en 1947. Voir Philippe Grandjean, *L'Indochine face au Japon (1940-1945)*, L'Harmattan, 2004, p. 191-192.



Dictionnaire de la France Libre

La France Libre a désormais son dictionnaire.

La France Libre a rassemblé, dans les territoires de l'empire et de nombreux pays, les hommes et femmes, militaires et civils, décidés à poursuivre la lutte contre l'Allemagne aux côtés des Alliés. Le Dictionnaire de la France Libre fait toute la lumière sur l'histoire collective de cette Résistance extérieure, à travers un ensemble d'entrées thématiques, biographiques et « mémorielles », rédigées par cent trente-six historiens.

Publié sous l'égide de la Fondation de la France Libre, ce dictionnaire a été réalisé sous la direction de Georges Caïtucoli, vice-président de la Fondation de la France Libre, et de deux spécialistes de la France Libre : François Broche et Jean-François Muracciole, professeur d'histoire contemporaine à l'université Paul-Valéry de Montpellier, avec le concours de Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Français libre et historien de la France Libre.

Présenté par Max Gallo, de l'Académie française, et Jean-Louis Crémieux-Brilhac, il bénéficie également d'une postface de Jean-François Sirinelli, professeur d'histoire contemporaine à l'Institut d'études politiques de Paris et directeur du Centre d'histoire de Sciences Po.

Un dictionnaire qui complète le panorama de la Résistance française

Après deux dictionnaires consacrés l'un à la Résistance intérieure et l'autre à Charles de Gaulle, le Dictionnaire de la France Libre « *complète une trilogie et comble une lacune* » (dixit Max Gallo). Chacune de ses entrées présente les grands thèmes et les principales figures de la France Libre.

DICTIONNAIRE DE LA FRANCE LIBRE

M. M^{me} : Prénom :
adresse :

Code postal : Ville :

Désire acquérir exemplaire(s) du « Dictionnaire de la France Libre », au prix de 45€ l'unité (frais de port et d'emballage compris). Je joins, à cet effet, un chèque de €.

Bon de commande à adresser à : Fondation de la France Libre, 59 rue Vergniaud 75013 PARIS

Dictionnaire de la France Libre

Collection Bouquins

Editions Robert Laffont - 1602 p. - 35 €



De Gaulle vu par les Français

Une seule phrase pourrait parfaitement résumer le général de Gaulle, c'est celle qui ouvre ses Mémoires de guerre : « *Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de la France* ».

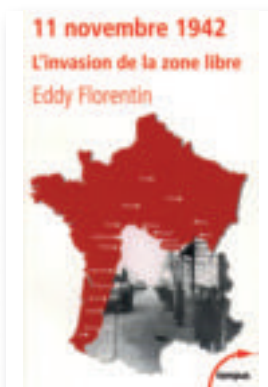
Pour lui rendre hommage et rappeler aux jeunes générations les idées, l'engagement et le destin de cet homme dont la stature hors du commun a marqué le XX^{ème} siècle, cet ouvrage propose près de deux cents témoignages et citations de personnalités, d'écrivains, d'hommes politiques, de ses tout premiers compagnons de lutte tout autant que d'hommes et de femmes anonymes. Ils évoquent le soldat, le combattant, le rebelle, l'homme d'Etat, mais aussi l'homme, le père de famille et l'écrivain.

En une quarantaine de mots-clés, d'Appel à Voix, en passant par Colombey, Espoir, Combat, Courage, Ecriture, Europe, Intimité, Femmes, France, Liberté, Père ou Résistance, c'est un formidable portrait qui se dessine ainsi au fil des mots et des images.

De Gaulle vu par les Français

Préface de Pierre Lefranc

Hugo image - 315 p. - 25 €



11 novembre 1942 L'invasion de la zone libre

Un tournant capital dans l'histoire de l'Occupation.

Si l'armistice du 22 juin 1940 fut accueilli avec surprise et soulagement par les Français, c'est qu'il laissait à la France son Empire, sa flotte et une zone libre de 47 départements, représentant un peu plus de 2/5 du territoire. La Wehrmacht avait déploré ces conditions parce qu'elles la privaient du contrôle de la Méditerranée.

Prenant prétexte du débarquement allié en Afrique du Nord, Hitler lança le 11 novembre 1942 le « *plan Anton* » : la Wehrmacht envahit trente-neuf départements français, les Italiens huit.

A Marseille, Toulon, Sète, Montpellier, Toulouse, l'auteur reconstitue les heures capitales où l'irruption de l'armée allemande en zone libre met un terme brutal à la joie suscitée par le débarquement allié. Il nous emmène aussi à Alger, où la présence de l'amiral Darlan perturbe tous les plans, et à Vichy, où le maréchal Pétain renonce à s'envoler pour l'AFN afin de rester « *au milieu du peuple français* ». C'est à partir de ce 11 novembre que Vichy devient réellement un Etat satellite, sous le gouvernement d'un Laval persuadé qu'il peut encore limiter les dégâts.

Un tournant primordial dans l'histoire de l'Occupation raconté avec brio et minutie.

Auteur de nombreux ouvrages de référence sur l'histoire du débarquement allié et de la bataille de Normandie, Eddy Florentin a publié chez Perrin Quand les Alliés bombardaient la France, le Guide des plages du Débarquement et de la bataille de Normandie ainsi que la dernière réédition de son célèbre Stalingrad en Normandie, qui a été traduit en plusieurs langues.

11 novembre 1942 - L'invasion de la zone libre

Eddy Florentin

Editions Perrin collection temps - 561 p. - 11 €



Le bataillon français de l'ONU en Corée

Le combat méconnu des volontaires français 1950-1953

Le 25 juin 1950, le régime communiste de la Corée du Nord lance une offensive sur la Corée du Sud, dont le régime est soutenu par les Etats-Unis. La guerre de Corée vient de commencer. Six jours plus tard, alors que Séoul est tombée et que les troupes sud-coréennes battent en retraite, les premières unités américaines s'engagent dans un conflit qui, tout en restant limité à la Corée, va s'avérer comme l'un des plus meurtriers de l'après-guerre. Les Etats-Unis vont ainsi se battre trois années durant sous l'égide de l'ONU, aux côtés de contingents de quinze autres nations, dans une guerre qui, par la diversité des méthodes de combat, d'emploi des armes et de ses conditions climatiques, semble résumer à elle seule tous les conflits du 20^{ème} siècle.

La France participe à la *lutte*, tout d'abord avec l'envoi de l'avis *La Grandière*, puis grâce à la mise sur pied d'un bataillon constitué de volontaires. En septembre 1950, au moment où le « *bataillon français de l'ONU* » est créé, rien ne laisse pourtant présager l'importance que prendra cette modeste unité dans laquelle serviront, au total, plus de 3 000 Français. Incorporée au sein d'une des plus prestigieuses unités américaines, le « *BF/ONU* » s'illustre au cours des combats les plus sanglants, dont ceux de « *Crèvecoeur* » ou de « *Arrowhead* ». A l'occasion du 60^{ème} anniversaire de l'arrivée en Corée des premiers volontaires du bataillon français, cet ouvrage se propose de retracer une histoire et des faits d'armes aujourd'hui largement oubliés du grand public.

S'appuyant sur le témoignage de combattants, mais également sur les archives conservées par le ministère de la Défense, ce livre offre de redécouvrir l'action de ces hommes à travers plus de 200 clichés provenant de l'ECPAD, de fonds privés et des collections du Service historique de la Défense. Une première partie traite de la création du BF/ONU et retrace les opérations auxquelles il a participé, tandis qu'une seconde partie s'intéresse aux enseignements militaires d'un conflit qui, en opposant les Américains aux troupes de la Corée du Nord et de la Chine populaire, constitue le premier grand affrontement de la Guerre froide entre le bloc occidental et le bloc communiste.

Docteur en histoire, le capitaine Ivan Cadeau vient de soutenir sa thèse sur l'arme du génie pendant la guerre d'Indochine. Affecté à la Division études, enseignement et recherche du Service historique de la Défense.

Le bataillon français de l'ONU en Corée

Sous la direction du capitaine Ivan Cadeau

Service historique de la Défense

Editions du Coteau ECPA D - 220 p. - 39 €



1940-1945 Résistances et déportations

Cette mémoire, Comment la transmettre ?

Pour construire un avenir plus tolérant et plus humain, un pays ne doit pas oublier ni renier son passé. La Mémoire, ce patrimoine historique et humain, est l'affaire de chacun.

Si l'éducation nationale œuvre auprès des jeunes générations, si les musées offrent au grand public des espaces de mieux en mieux aménagés, les commémorations ne doivent pas rester l'apanage des anciens combattants.

Cet ouvrage développe de nombreuses initiatives et expériences isolées et méconnues qui ont pour objectif de mettre en lumière cet important « *travail de Mémoire* ».

Danièle Déon Bessière, psychographe, Vice-présidente de l'Amicale des Déportés Tatoués du 27.4.44 et épouse d'un résistant déporté, après avoir signé un essai intitulé « *La Déportation en héritage* », propose ici une étude approfondie mais non exhaustive de cette grande question : « *Comment transmettre la Mémoire ?* ».

1940-1945 - Résistances et déportations

Danièle Déon Bessière

Editions l'Harmattan - 210 p. - 20 €



De Gaulle raconté aux enfants

Professeur d'histoire dans l'enseignement secondaire à Strasbourg, auteur d'un remarquable *De Gaulle, portrait en douze tableaux d'histoire de France* (éditions Bayol, 2009), membre du conseil scientifique de la Fondation Charles de Gaulle, animateur du site gaulliste *Jeune-France.org*, chroniqueur à la chaîne Histoire, historien confirmé, Raphaël Dargent était mieux placé que quiconque pour concevoir et rédiger ce très astucieux album, accompagné d'un CD comprenant dix saynètes, écrites et interprétées par l'auteur, rappelant dix grands moments de l'extraordinaire parcours du Général, de l'assaut du pont de Dinant (août 1914) au départ définitif (avril 1969).

Il a divisé l'ouvrage, présenté sous un très fort cartonnage en couleur, en six parties : *Le Soldat, Le Résistant, Le Libérateur, Le Politique et l'Ecrivain, Le Président de la République, Le plus grand des Français*. Chacune de ces parties est développée sous la forme de dossiers abondamment illustrés, dans une mise en page inventive et dynamique. L'intérêt pédagogique de cette entreprise est évident : les résumés historiques sont concis,

impeccables, agrémentés de nombreuses illustrations et d'une rubrique « *à savoir* », donnant des précisions très utiles. Ils permettent au jeune lecteur de posséder l'essentiel du sujet sans que son attention soit exagérément sollicitée.

Il va de soi que cet album doit être fortement recommandé à tous ceux qui s'interrogent sur les meilleurs moyens de transmettre la mémoire de la France Libre et de son chef. C'est un merveilleux – et peu coûteux – cadeau pour les fêtes de fin d'année et pour les anniversaires des enfants et petits-enfants.

De Gaulle raconté aux enfants

Raphaël Dargent

Editions Eveil et Découvertes, Châlons-sur-Saône - 70 p. - 19,95 € (avec un CD)



Le réseau Johnny

L'histoire du Réseau de Renseignement de la France libre, Johnny, n'a jamais été contée. L'un de ses responsables, Jean Le Roux, chef d'antenne et second du Réseau, vient de nous quitter. Le Réseau Johnny, actif dès mars 1941, est l'un des tous premiers qui, en zone occupée renseignèrent les Alliés.

Il le fit de manière efficace et continue pendant près d'un an avant de succomber à la trahison. Cette héroïque phalange clandestine fut presque entièrement animée par des Bretons, de Quimper, Brest, Carhaix, Morlaix et Rennes.

Ce récit, recueilli par un Français libre de la première heure, est avant tout un témoignage. Il éclaire encore une fois l'extraordinaire esprit de résistance de la population de notre belle province maritime. La France, meurtrie et humiliée lui doit beaucoup.

Ce pan d'histoire, à ce jour inconnu, est publié en hommage aux déportés du Réseau Johnny qui ont tout donné.

Le texte de cet ouvrage a été recueilli, adapté et mis en page par André Casalis.

Le réseau Johnny

Ouvrage disponible sur le site internet : lulu.com

Ou auprès de André Casalis 01 46 26 27 22 - 223 p. - 20 €

Jean Le Hénaff

Jean Le Hénaff est décédé à l'âge de 90 ans le 16 novembre. Il était l'un des derniers combattants de la France libre à Sizun. Né à Beuzec-Cap-Sizun en 1919, engagé très jeune dans la Marine nationale comme canonier, c'est à l'escadre de la Force X mouillée à Alexandrie (Égypte), qu'il est surpris par la débâcle de 1940. Jean Le Hénaff n'accepte pas l'armistice de Pétain et répond au SOS lancé de la BBC de Londres le 18 juin. Il déserte avec douze autres marins de l'escadre bloquée en Égypte et embarque clandestinement sur un paquebot hollandais en partance pour l'océan Indien. Débarqués à Durban (Afrique du Sud), les marins français empruntent un paquebot britannique qui les conduit à Liverpool où tous s'engagent dans les FNFL. Jean Le Hénaff sera affecté au torpilleur, *La Combattante*. Après d'incessantes et périlleuses missions d'escorte de convois, il participera le 6 juin 1944 à l'anéantissement des batteries côtières allemandes de la côte normande. Son torpilleur aura également l'honneur de transporter le général de Gaulle, qui retrouve la terre de France le 14 juin 1944 près du petit port normand de Courseulles. Homme modeste, père de famille, Jean Le Hénaff était Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre à l'ordre du corps d'armée, médaillé de la France libre. Ses obsèques ont eu lieu en l'église d'Audierne.

Louis Booter

Louis Booter, s'est éteint à l'âge de 97 ans, à Saint-Aygulf. Cet ancien cadre dans l'industrie aéronautique, au passé militaire important, avait fait partie de l'Etat-major du général de Gaulle à Londres. Interné dans une prison espagnole, à Barcelone, il avait réussi à s'évader en 1943 pour rallier la cause du général. Au sein des FFL, il faisait partie de l'unité BCRA (Bureau central de renseignements et d'action) Cet ancien capitaine, originaire de Paris, s'était établi il y a plus d'une trentaine d'années à Saint-Aygulf. Durant plusieurs années, il a occupé la fonction de président de l'association des Anciens combattants volontaires français évadés de France et des internés en Espagne, Var et Côte d'Azur. Il était également l'un des nombreux donateurs ayant contribué à l'aménagement des stèles élevées à la mémoire de Jean Moulin et de Charles de Gaulle, place de la Libération, à Nice. Ses obsèques ont eu lieu le 12 novembre, à l'église de Saint-Aygulf.

Yves Caillaud

Né à Nantes le 7 avril 1915, Yves Caillaud s'engage en 1933 et devient second mécanicien au 37^e régiment d'aviation, à Casablanca. Entré en 1934 à l'École des

mécaniciens de Rochefort, il devient caporal puis sergent en 1935 et rejoint la 23^e escadre aérienne de Toulouse.

En 1936, il est affecté à la 2^e escadrille d'AOE, à Dakar, où il fait la connaissance du lieutenant Jacques Soufflet, futur compagnon de la Libération. Après un passage à Atar (Mauritanie) en 1937-38, il rentre en France, où il retrouve la 23^e escadrille aérienne de Toulouse, en 1939.

Sergent-chef en 1940, il est placé en congé d'armistice en novembre. De retour chez les siens, à Saint-Brieuc, il travaille avec le réseau Confrérie Notre-Dame du colonel Rémy et le mouvement Défense de la France, fournissant notamment les plans des installations militaires allemandes de Meucon et participant à l'évasion de deux aviateurs américains. Il collabore également avec l'abbé Fleury, organisateur des premières réunions du comité départemental de Libération (CDL) des Côtes-du-Nord.

En août 1944, il rejoint l'état-major de l'air territorial avancé en zone nord, à Rennes. Promu adjudant, il est affecté à l'escorte du général Valin, qu'il accompagne à Paris le 25, jour de sa libération par la 2^e DB du général Leclerc.

Affecté à la section ministérielle de liaison et de transport aérien en septembre, il est promu adjudant-chef en décembre.

Démobilisé en 1948, il retourne à Saint-Brieuc, où il reprend l'entreprise de serrurerie-feronnerie de son beau-père et se fait élire conseiller municipal en 1959.

Il est décédé le 25 octobre 2010 à Saint-Brieuc, à l'âge de 95 ans.



L'Ordre de la Libération

lance un appel au don pour la rénovation de son Musée ...

Le Musée de l'Ordre de la Libération, situé dans l'Hôtel national des Invalides, présente d'importantes collections consacrées à la France Libre, à la Résistance et à la Déportation, à travers l'exemple des Compagnons de la Libération.

Jamais rénové depuis la création du musée il y a 40 ans, le bâtiment nécessite une restauration urgente des sols. Le coût des travaux (310 000 euros) ne permet pas à l'Ordre de la Libération de les financer.

C'est pourquoi un dossier de demande de mécénat a été constitué. Si vous souhaitez soutenir cette rénovation, vous pouvez vous procurer un dossier en téléphonant au 01 47 05 28 30 ou adresser vos dons ou contributions par chèque à l'ordre de « *l'agent comptable de l'Ordre de la Libération* » à la Chancellerie.

**Chancellerie
de l'Ordre de la Libération**
51 bis bd de La Tour Maubourg
75700 PARIS Cedex 7
01 47 05 28 30
chancellerie@ordredelaliberation.fr

DECES

BELLOIR Victor,
le 29 juillet 2010
à Granville (50)

BOOTER Louis,
le 5 novembre 2010
à Saint Aygulf (83)

CAILLAUD Yves,
le 25 octobre 2010
à Saint-Brieuc (22)

CAVEY Pierre-Jean,
le 20 octobre 2010
à Chartres-sur-Cher (41)

CHEVALIER Raymond (FNFL),
le 25 octobre 2010
à Mérignac (33)

De CLARENS Gérard,
le 12 juillet 2010
à Paris (75)

**Madame COUDURES Primrose
(née Burton)SF des FNFL),**
le 5 mai 2010
à Marseille (13)

DIAZ Manuel,
le 11 novembre 2010
à Paris (75)

FARMAN Francis (FAFL),
le 2 juillet 2010
à Paris (75)

FLICOURT Georges,
le 21 septembre 2010
à Lorrez-le-Bocage (77)

FORT Paul,
le 17 juillet 2010

GASTAUD Lucien,
le 20 octobre 2010
à Bayonne (64)

HASSID Marcel,
en novembre 2010
à Paris (75)

HERBOUT Cyril (FNFL),
le 24 novembre 2010
à Paris (75)

Madame JANIN Janine,
le 20 novembre 2010
à Paris (75)

LE HENAFF Jean (FNFL),
le 16 novembre 2010
à Audierne (29)

MAHEO Emile (FNFL),
le 23 novembre 2010
à Kervignac (56)

MATHEY Henri (FAFL),
le 10 octobre 2010
à Besançon (25)

MONTEIL René (FNFL),
le 28 juin 2010
à Taulhac (43)

PEUGNIEZ Luc-Henri (FNFL),
le 15 novembre 2010
à Livry (14)

SICE Yvette (Lhostis (FFL),
le 11 novembre 2010
Les Abymes (Guadeloupe)

THOBELLEM Alexandre,
le 23 novembre 2010
à La Rochelle (17)

TOLDE Daniel,
le 24 novembre 2010
Vert Saint-Denis (77)

VILLAEYS Gaston (FNFL),
le 30 janvier 2010
à Perpignan (66)

**WADOUX Hilaire-André
(FNFL),**
Le 7 octobre 2010
à Dunkerque (59)

Légion d'honneur :

Chevalier : Emile NERVA (FNFL)

Palmes académiques :

Commandeur : Pierre OILLO

Chevalier : Gérard CAUVIN (FNFL)
Vincent NICOL (BCRA)

Déjeuner d'anniversaire

Le 19 octobre nous avons célébré le 70^{ème} anniversaire des Français libres. Comme aime à le rappeler notre ami Nordmann, l'année 1920 fut un « *grand cru* »... Au fichier de la Fondation il y a actuellement 210 F.L. nés en 1920, 13 ont répondu présents. J'ai à cette occasion reçu beaucoup de courrier, des lettres très gentilles et quelquefois émouvantes pour me remercier de cette initiative et expliquer une absence involontaire... l'éloignement et très souvent hélas la maladie, à chacun de vous, je dis merci. Et nous continuerons, le 8 octobre 2011, je donne rendez vous aux natifs de 1921.

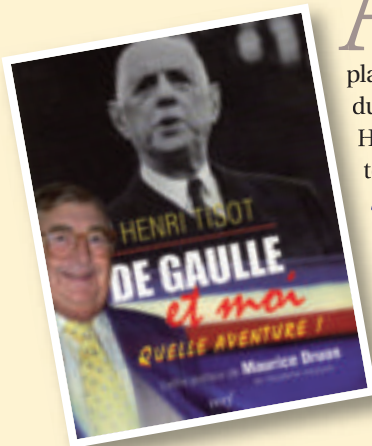
Glade



Crédit photos : Henriette Caroubi



Dîner avec Henri Tisot



Henri Tisot
De Gaulle et moi, quelle aventure!
Editions du cerf 285 p. 22 €

A l'occasion de la publication de son livre de mémoire « *De Gaulle et moi, quelle aventure* » nous avons eu le plaisir de recevoir le plus célèbre des imitateurs du Général.

Histoire de sa vie ou livre d'histoire, au lecteur de juger... Tisot dit « *Je suis entré dans la peau du Général, mais il a fini par avoir la mienne. Il me tient, il est toujours là dans les recoins de ma personne et lorsque l'on me voit, on pense à lui. De là, mon amour de la France et sa défense à tout crins* ». Et citant Gandhi, Tisot nous dit « *l'on devient ce qu'on admire* ». Du jeune élève au Conservatoire qui devient une des vedettes de Salut les copains, Tisot sera à partir de son imitation du Général presque uniquement l'acteur d'un seul personnage. C'est de tout cela qu'il nous a fait part ce 28 octobre.



La traditionnelle séance de dédicace.

Glade

Dîner Pierre Lefranc

Le 16 novembre, nous avons eu la joie d'accueillir Pierre Lefranc, actuel président de la Fondation Charles de Gaulle, qui nous parla du 11 novembre 1940 où, bravant l'interdiction des autorités occupantes, des lycéens et des étudiants étaient venus manifester au pied de l'Arc de Triomphe, à travers un hommage aux combattants de la Grande guerre.



de g. à d. Florence Desindes élève au lycée Louis le Grand, elle nous a fait la lecture d'un texte qu'elle avait écrit et lu le 25 août sur le parvis de l'Hôtel de ville de Paris, Pierre Lefranc et Michel Anfrol.



Deux cadets se retrouvent
Pierre Lefranc et René Marbot.

Dîner ESSEC du 18 novembre



O. de Premesnîl, R. Bresse, F. Dutreil, O. Requeijo Gual, M. Sako.

Bien entendu, on ne pouvait pas parler de Cuba à la France Libre sans évoquer les fameux cigares habanos, d'autant qu'on sait que le général de Gaulle a aimé passionnément le cigare comme le soulignent tous ses biographes. « *Cet instant de décontraction, que lui procurait un bon havane, de Gaulle en avait un besoin irrésistible* » rapporte François Goulet, son aide de camp, et Pierre Lefranc a écrit « *après avoir arrêté de fumer, il tenait beaucoup en privé à présenter lui-même le coffret à cigares à ses invités, c'étaient des havanes double coronas bagués tricolore avec en lettres d'or l'inscription : Charles de Gaulle* ». François Goguel précise « *les cigares lui étaient envoyés par Batista puis par Fidel Castro* ». Le général de Gaulle disait à ses visiteurs « *Ça ne me gêne pas que vous fumiez. Au contraire, j'aime sentir la fumée du tabac, c'est très agréable* », rapporte l'amiral Philippe de Gaulle. On a donc profité de l'occasion pour faire une photo, cigare à la main, devant le tableau représentant le général de Gaulle et Churchill avec un cigare à la bouche.

Le club ESSEC recevait S.E. M.Orlando Requeiro Gual, Ambassadeur de la République de Cuba en France depuis l'an dernier. Parmi les personnalités présentes, notons Jean Lévy, ancien consul de France au Brésil et ancien Ambassadeur de France à Cuba, aujourd'hui conseiller personnel du Président du groupe Louis Dreyfus, le général Robert Bresse, directeur du Musée de l'Armée, le général de division (CR) Jean-Pierre Beaulieu, directeur des Services généraux du groupe ESSEC.

M.Orlando Requeiro Gual, licencié en relations internationales et diplômé de langue arabe, a occupé différentes fonctions diplomatiques, notamment au Yémen et au Qatar, avant d'être représentant permanent auprès de l'ONU de 2001 à 2005 et de devenir Vice-Ministre du Commerce extérieur de 2006 à 2009. La médaille de l'ESSEC lui a été remise par Mahamadou Sako, ancien Ministre du Niger, président de l'Association des diplômés de l'ESSEC, entouré de François Dutreil et Henri Bouvet, présidents d'honneur, Daniel Chenain, directeur général honoraire d'ESSEC Alumni et d'Olivier de Premesnîl, chanoine de l'ordre de Saint-Victor.



O. de Premesnîl, J.P. Beaulieu, M. Sako, O. Requeijo Gual, J. Lévy, H. Bouvet, D. Chenain.

Thanksgiving au Club



Le 25 novembre, jour de fête en Amérique, nous avons eu le plaisir de recevoir, venus déguster la traditionnelle dinde, et célébrer ce « *jour d'action de grâce* » un groupe de « *Veterans of foreign wars* ».



Cracovie-Varsovie-Kiev

Un groupe de « *participants* » à la Fondation a eu la chance en octobre de visiter en Pologne Cracovie et Varsovie et une petite incursion en Ukraine, son voisin.



Notre ami André Fonquernie a déposé une gerbe au mur du Camp d'Auschwitz.



Le groupe dans la cathédrale des mines de sel de Wieliczka.



Diner aux chandelles, avec musique tzigane dans le quartier de Kazimierz.



La ville de Varsovie, a maintenant une copie de la statue parisienne du Général, grâce au sculpteur Jean Cardot, nous y avons déposé quelques fleurs, voyageurs ne l'oubliez pas...

La soirée Beaujolais

Grande tradition au Club, faire la Fête pour l'arrivée du Beaujolais nouveau. Nous étions très nombreux cette année encore, la partie musicale était assurée par Philippe Dugué et la partie culinaire par notre chef Jean-Charles et présentée par Michel Anfrol



Crédit photo : Yves Repars

NOUVEAU

Les déjeuners de la Fondation

Les 2^{ème} vendredi de chaque mois

Beaucoup d'entre vous ont manifesté le désir, ne voulant plus sortir le soir, que soient organisés des rencontres-déjeuners. Je peux vous annoncer que ce sera, dans un premier temps, le 2^{ème} vendredi de chaque mois et nous irons dans le sens du vent de l'histoire puisque vous n'êtes pas sans ignorer que le Comité Intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO a inscrit sur sa liste "le repas gastronomique français".

En d'autres termes, cela veut dire que lorsque l'on vient à la Fondation pour faire la fête, on entre de plein pied dans le patrimoine immatériel de l'UNESCO...

Et comme chaque fois, toute l'équipe du Club mettra les petits plats dans les grands... et pour que l'intendance suive... je vous demanderai de vous inscrire au moins 48h. avant. Il sera aussi possible de provoquer des rencontres littéraires (les célèbres déjeuners de Drouant) ou avec des artistes. Toutes les suggestions sont les bienvenues et je vous attends nombreux.

Glade

Le coup d'envoi de ces déjeuners historico-littéraires sera donné le **vendredi 14 janvier** avec notre premier invité **l'Ambassadeur Jean-Claude Richard**, qui nous présentera le livre écrit par son père, Lucien Richard, sur le champ de bataille de mai-juin 1940 « *D'Anvers à Dunkerque, souvenirs de guerre* » préface de Max Gallo.

Le 11 février, notre invité sera Jean-Paul Ollivier, auteur de « *De Gaulle, 12 garçons d'honneur* » aux éditions du Rocher.

A retourner au : Club de la France Libre
59, rue Vergniaud 75013 Paris

Parking : 10, rue Wurtz (à côté de la chapelle)

(01 53 62 81 81 : 01 53 62 81 80 – E mail : revue.fl@free.fr)



Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal :

☎ : e.mail :

Participera :

- | | | | | | |
|---|--------------------------------------|-----|--------------------------|-----|--------------------------|
| ➤ | Vendredi 14 janvier 2011 au déjeuner | OUI | <input type="checkbox"/> | NON | <input type="checkbox"/> |
| ➤ | Vendredi 11 février 2011 | OUI | <input type="checkbox"/> | NON | <input type="checkbox"/> |
| ➤ | Vendredi 11 mars 2011 | OUI | <input type="checkbox"/> | NON | <input type="checkbox"/> |
| ➤ | Vendredi 8 avril 2011 | OUI | <input type="checkbox"/> | NON | <input type="checkbox"/> |
| ➤ | Vendredi 13 mai 2011 | OUI | <input type="checkbox"/> | NON | <input type="checkbox"/> |
| ➤ | Vendredi 10 juin 2011 | OUI | <input type="checkbox"/> | NON | <input type="checkbox"/> |

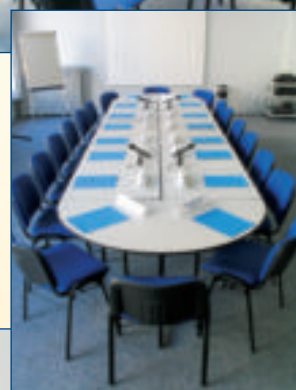
32 € par personne

Ci-joint chèque de 32 € X ... P = € à l'ordre de FFL

Svp : un chèque pour chaque dîner

Dans l'un des derniers lieux emblématiques à Paris, le **Club de la France Libre**

organise vos déjeuners et dîners,
réunions et séminaires ...



PARKING



- Ouvert tous les jours pour déjeuner
- Le soir sur réservation à partir de
25 personnes

Fermeture : dimanche et lundi

Club de la France Libre - 59 rue Vergniaud 75013 PARIS ☎ 01 53 62 81 81

Contact groupe : ☎ 01 53 62 81 83 ✉ 01 53 62 81 80 - e.mail : fondation.fl@free.fr

GROUPE DASSAULT

[future now]

Aéronautique

Développement

Recherche

Haute Technologie

Presse

Informatique

Electronique

Multimédia



GROUPE DASSAULT

Résolument tourné vers l'avenir, le Groupe Dassault prouve chaque jour son audace et sa créativité en innovant dans tous les secteurs de la haute technologie. Parce que le futur commence maintenant le Groupe Dassault invente chaque jour.

www.groupedassault.com